

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU VILLAGE DE N'BOHOIN



Avec l'appui du :

Ministère du Plan et du Développement (MPD)

© Avril 2023

Nitidae - Riviera Golf – Cocody

25 BP 691 Abidjan 25

Site web: www.nitidae.org

Table des matières

AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES PHOTOS	6
LISTE DES FIGURES	6
Tableau 1 : RESUME	7
INTRODUCTION	9
A- CADRE CONTEXTUEL DU PDL.....	9
B- OBJECTIFS DU PDL.....	11
☞ <i>Objectif général</i>	11
☞ <i>Objectifs spécifiques</i>	11
☞ <i>Résultats attendus</i>	11
C- METHODOLOGIE.....	12
☞ <i>Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises</i>	12
☞ <i>Deuxième étape : La réalisation du DGP</i>	13
☞ <i>La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs</i>	14
☞ <i>Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes</i>	15
I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE	18
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	19
1.1.1. <i>Situation géographique</i>	19
1.1.2. <i>Situation administrative</i>	21
1.2. HISTOIRE DU VILLAGE.....	21
1.3. MILIEU PHYSIQUE.....	24
1.3.1. <i>Climat à M'Bohoin</i>	24
1.3.2. <i>Relief et sol</i>	25
1.3.3. <i>Flore et faune</i>	25
1.3.4. <i>Hydrographie</i>	26
1.4. DEMOGRAPHIE.....	27
1.5. ORGANISATION SOCIALE.....	27
1.5.1. <i>La chefferie</i>	27
1.5.2. <i>Les us et coutumes</i>	29
1.6. ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES.....	36
1.7. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS.....	41
1.7.1. <i>Lotissement</i>	43
1.7.2. <i>Réseau Hydraulique</i>	43
1.7.3. <i>Réseau téléphonique</i>	44
1.7.4. <i>Infrastructures religieuses</i>	44
1.7.5. <i>Foyer des Jeunes</i>	45
1.7.6. <i>Marché Couvert</i>	45
1.7.7. <i>Réseau électrique</i>	46
1.7.8. <i>Réseau Routier</i>	46
1.7.9. <i>Infrastructures et équipements sanitaires</i>	46
1.7.10. <i>Infrastructures et équipements scolaires</i> ,.....	47
1.7.11. <i>Autres infrastructures et équipements</i>	50
1.8. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	50
1.8.1. <i>Agriculture</i>	50
1.8.2. <i>Pêche</i>	53
1.8.3. <i>Élevage</i>	53

1.8.4. Commerce	53
1.8.5. Autres activités	56
1.9. POTENTIALITES, CONTRAINTES ET ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES (FFOM) ...	56
1.10. GENRE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	57
1.11. DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	59
II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT..62	
2.1. DOMAINE 1 : AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE.....	64
2.2. DOMAINE 2 : EDUCATION	66
2.3. DOMAINE 3 : EAU & ELECTRICITE	69
2.4. DOMAINE 4 : SANTE & HYGIENE	71
2.5. DOMAINE 5 : ROUTES ET TRANSPORTS	73
2.6. DOMAINE 6 : COMMERCE	75
2.7. DOMAINE 7 : COMMUNICATION	77
2.8. DOMAINE 8 : CULTURE ; LOISIRS & SPORT	79
2.9. DOMAINE 9 : COHESION SOCIALE & BONNE GOUVERNANCE.....	81
2.10. DOMAINE 10 : FONCIER RURAL.....	83
2.11. DOMAINE 11 : ENVIRONNEMENT	85
III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE.....87	
3.1. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA COTE D'IVOIRE	88
3.2. VISION DE LA RÉGION DE LA MÉ.....	88
3.3. VISION DU VILLAGE DE M'BOHOIN	89
3.4. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU VILLAGE DE M'BOHOIN	89
3.5. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESULTATS ATTENDUS	90
IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION95	
4.1. CADRE LOGIQUE ET PLANIFICATION PAR PROGRAMME	96
4.1.1. Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	97
4.1.2. Programme 2 : Réduction de la pauvreté dans le village.....	99
4.1.3. Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité .	102
4.1.4. Programme 4 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.)	109
4.2. IDENTIFICATION DES IDEES DE PROJETS ET DEFINITION DES PRIORITES	110
V. CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION113	
5.1. DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL	114
5.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	114
5.3. MOBILISATION DES RESSOURCES	115
5.4. MECANISME DU SUIVI – EVALUATION.....	118
Conclusion.....119	
Annexe 1 : Plans annuels et quinquennaux des 10 projets prioritaires.....120	
Annexe 2 : Lettre d'approbation du Sous-préfet et bureau CEPDL.....125	
Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD).....127	
Annexe 4 : Photo de la validation finale.....128	

AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS

Le projet PRM 2, « Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé », est un projet qui est mis en œuvre par Nitidæ, association à but non lucratif, née de la fusion de deux associations (Etc Terra et Rongead) en décembre 2017 dont l'objectif principal est de concevoir, développer et mettre en œuvre des projets alliant préservation de l'environnement et renforcement des économies locales.

Le projet PRM 2 s'inscrit dans la continuité du Projet REDD+ de la Mé (PRM), touchant huit (08) nouveaux villages en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY).

Ses objectifs sont : (i) assurer et sécuriser l'intégrité environnementale de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ; (ii) soutenir un développement économique endogène en périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya ; (iii) appuyer l'aménagement et le développement du territoire ; (iv) soutenir une agriculture zéro déforestation ; (v) promouvoir la foresterie durable. C'est dans l'optique « d'appuyer l'aménagement et le développement du territoire » de M'Bohoin que ce Plan de Développement Local (PDL) dudit village est élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Français de l'environnement Mondial (FFEM) afin d'aider les populations riveraines à la RNMY à développer leur village, améliorant ainsi leurs conditions de vie tout en préservant surtout toute la biodiversité de la RNMY.

Ce document PDL a été rédigé par le chargé de mission aménagement du territoire, TRAORE Mohamed, sous la supervision du chef de projet, Renaud LAPEYRE et l'appui technique du Ministère du Plan et du Développement.

L'équipe PRM 2 souhaite ainsi exprimer toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'endroit des populations de M'Bohoin qui ont participé aux activités d'élaboration du PDL, parfois au détriment de leurs travaux champêtres.

Tous nos remerciements aussi à l'endroit des autorités administratives, en particulier le corps préfectoral, qui a grandement facilité ce travail sur le terrain et nous a fournis de nombreuses informations très utiles.

Nous adressons encore notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Direction de la Planification Spatiale (DPS) et de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et particulièrement à l'équipe du Ministère qui nous a accompagné tout au long du processus d'élaboration du PDL de M'Bohoin, à savoir Dr. LOUKOU Benjamin et M. KOUADIO Yao Isaac Mikael.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

SIGLES	DEFINITION
AEJ	Agence Emploi Jeunes
AFD	Agence Française de Développement
AFOR	Agence Foncière Rurale
AGR	Activité Génératrice de Révenu
CDL	Comité de Développement Local
CEPDL	Comité d'Elaboration de Plan de Développement Local
COGES	Comité de Gestion
CDR	Centre de Distribution Rurale
CEPMMT	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CR	Conseil Régional
DGP	Diagnostic Global Participatif
DPS	Direction de la Planification Spatiale
DGATDRL	la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
INS	Institut National de la Statistique
HU	Hydraulique Urbaine
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
HV	Hydraulique Villageoise
GVC	Groupement à vocation coopérative
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FRAR	Fonds Régionaux d'Aménagements Ruraux
PDL	Plan de Développement Local
PHV	Pompe Hydraulique Villageoise
PRM	Projet REDD+ de la Me
PRM 2	Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé
PV3A	Planification Villageoise par la méthode des 3 affiches
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
RGPH	Recensement Général de la Population de l'Habitat
MEMPD	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
MINSEDD	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MPLP	Manuel de Planification Locale Participative
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
REDD+	Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issues de la Déforestation
RNMY	Réserve naturelle de Mabi-Yaya
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX	TITRES
Tableau 1	Résumé
Tableau 2	Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)
Tableau 3	Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration de PDL
Tableau 4	Profil historique du village de M'Bohoin
Tableau 5	Essences forestières présentes dans le village de M'Bohoin
Tableau 6	Essences fauniques présentes dans le village de M'Bohoin
Tableau 7	Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie
Tableau 8	Organisations internes du village
Tableau 9	Organisations externes qui interviennent à M'Bohoin
Tableau 10	Les infrastructures et équipements
Tableau 11	Effectifs des élèves de EPP M'Bohoin 1 (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 12	Effectifs des élèves de EPP M'Bohoin 2 (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 13	Effectifs des élèves de la maternelle (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 14	Effectifs total des élèves du Groupe Scolaire M'Bohoin (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 15	Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village
Tableau 16	Calendrier agricole du village de M'Bohoin
Tableau 17	Types élevages pratiqués (Du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village
Tableau 18	Marchés environnants et jours d'animation
Tableau 19	Diagramme des flux physiques de M'Bohoin
Tableau 20	Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
Tableau 21	Diagnostic de vulnérabilités climatiques
Tableau 22	Matrice d'adaptation aux changements climatiques
Tableau 23	Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)
Tableau 24	Cadre logique du programme 1
Tableau 25	Cadre logique du programme 2
Tableau 26	Cadre logique du programme 3
Tableau 27	Cadre logique du programme 4
Tableau 28	Récapitulatif et priorisation des projets par programme
Tableau 29	Panorama des guichets de financement
Tableau 30	Plan Annuel des projets prioritaires période 2022 – 2032

LISTE DES PHOTOS

PHOTOS	TITRES
Photo 1	le Comité d'élaboration du PDL (CEPDL) de M'Bohoin
Photo 2	le fleuve « Kossan »
Photo 3	Mets en pays Attié
Photo 4	Mariage en pays Akyé
Photo 5	La Forêt sacrée de Gbeukeu
Photo 6	Elaboration du diagramme de Venn par les jeunes du village
Photo 7	HVA de M'Bohoin
Photo 8	Mosquée de M'Bohoin
Photo 9	Eglises à M'Bohoin
Photo 10	Route Alepé-M'Bohoin
Photo 11	La clinique para médicale de M'Bohoin
Photo 12	Groupe Scolaire de M'Bohoin
Photo 13	Elaboration du calendrier agricole par les femmes
Photo 14	Une boutique à M'Bohoin
Photo 15	Equipe féminine de Football
Photo 16	Atelier DGP à M'Bohoin
Photo 17	Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP

LISTE DES FIGURES

FIGURES	TITRES
Figure 1	Cartes de localisation de M'Bohoin
Figure 2	Carte de la zone
Figure 3	Températures et précipitations moyennes à M'Bohoin
Figure 4	Structure du pouvoir socio-politique de M'Bohoin
Figure 5	Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de M'Bohoin
Figure 7	Arbre à problème de l'agriculture, l'élevage et la pêche
Figure 8	Arbre à problème de l'éducation
Figure 9	Arbre à problème de l'eau et l'électricité
Figure 10	Arbre à problème de Santé et Hygiène
Figure 11	Arbre à problème de Routes et Transports
Figure 12	Arbre à problème du domaine Commerce
Figure 13	Arbre à problème du domaine Communication
Figure 14	Arbre à problème du domaine Culture et loisirs
Figure 15	Arbre à problème du domaine Cohésion sociale et bonne gouvernance
Figure 16	Arbre à problème du foncier rural
Figure 17	Arbre à problème de l'Environnement

Tableau 1 : RESUME

Synoptique du village de M'Bohoïn	
Date de création	Vers le XIX ^{ème} siècle
Sous-Préfecture	Alepé
Département	Alepé
Région	La Mé
Population	1 949 habitants dont 991 hommes et 958 femmes (Source : RGPH 2014)
Superficie	En attente de délimitation du village
Densité	En attente de délimitation du village
Ethnie locale	Attié
Allochtone	Abourrés, Koulango, Abron, Baoulés, Dioula, Senoufo, Lobi
Allogène :	Mossi, Bambara, Peulhs , Togolais, Burkinabés, Maliens, Guinéens, Nigériens, Ghanéens
Nom du chef	Kouao Jean
Canton	Mounin Yapi
Distance chef-lieu département	12 kms
Distance chef-lieu sous-préfecture	12 kms
Distance à la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY)	07 kms
Principale activité	Agriculture
Les principaux atouts et potentialités identifiés :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'une mutuelle de développement ; ✓ Existence de quelques infrastructures de bases ; ✓ Pluviométrie abondante ; ✓ Climat approprié à la culture de cacao ; de l'hévéa et du palmier à huile ; ✓ Existence de coopératives de cacao ; ✓ Présence des structures d'encadrement en Cacao et Hévéa (ANADER et SAPH) ;
Les principales contraintes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de Conflits dans le village (Bicéphalisme) ; ✓ Routes enclavées, difficiles d'accès en période de pluie ; ✓ Infrastructures et équipements éducatifs vétustes ; insuffisants et dégradés ; ✓ Inexistence infrastructures sanitaires ;
Nombre de campements :	05 Campements sont rattachés au village



Photo 1 : le Comité d'élaboration du PDL (CEPDL) de M'Bohoin

INTRODUCTION

A- Cadre contextuel du PDL

Selon le ministère des Eaux et Forêts (MINEF), la Côte d'Ivoire à l'instar de tous les pays forestiers Ouest africains, comptait, dès l'aube de l'indépendance 16,5 millions d'hectares de forêts. Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'existence, le bilan est alarmant.

Selon l'Inventaire forestier et faunistique national (IFFN) de la Côte d'Ivoire, la forêt ivoirienne serait passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 2,97 millions d'hectares en 2021. Cet état des lieux des forêts en Côte d'Ivoire, mesuré entre autres par imagerie satellite, reflète une nette tendance à la déforestation et à la dégradation de la ressource.

Toujours selon IFFN, cette dégradation toucherait massivement le domaine forestier rural, mais également les forêts classées avec un taux annuel de déforestation compris entre 3 et 4%.

Cette déforestation est largement due à la mise en place d'une agriculture extensive et à l'urbanisation accélérée. En 2008, la Société ivoirienne de développement des forêts (SODEFOR, Société d'état) évaluait à 300.000 hectares la superficie de forêts disparaissant chaque année du fait de "l'exploitation abusive" du bois, liée à la production de charbon de bois ou à des coupes d'arbres pour l'exportation d'essences précieuses. La déforestation est également provoquée par des feux de brousse déclenchés par des agriculteurs, qui dégagent ainsi de l'espace pour de nouvelles cultures de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Certains parcs nationaux à l'instar du Parc national du Mont Peko (Ouest) ou de celui de la Marahoué (centre) ont ainsi presque complètement disparues du fait de la culture du cacao.

C'est donc pour palier à ce problème et lutter efficacement contre le changement climatique, aussi apporter son appui à la politique de "gestion durable et rationnelle des ressources forestière" mise en place par le gouvernement ivoirien, que l'agence française de développement (AFD) en partenariat avec l'Association Nitidae et le Secrétariat Exécutif Permanent REED+ (MINSEDD) a initié le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020.

Ce premier projet, pilote, avait pour objectif global de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, et aussi d'améliorer les conditions de vie des populations de sept villages (Bieby, Diasson, Mébifon, Kossandji, Mopodji, Allosso 1 et Aboisso-Comoé) en périphérie des forêts classées de Mabi et de Yaya.

Le projet REDD+ de la Mé (PRM) s'articulait autour de trois (03) axes principaux dont :

- ✓ **Le développement territorial** : A travers lequel 4 150 personnes ont été sensibilisées sur les opportunités offertes par les législations foncières et forestières ; 6 Territoires de villages ont été délimités ; 3 000 ha d'espaces boisés ont obtenu des certificats fonciers ; 7 Plans de Développement Locaux (PDL) ont été élaborés ; 7 projets "Santé" ou "Education" ont été extraits des PDL et mis en œuvre sous la maîtrise d'ouvrage villageoise ; etc.

- ✓ **Le développement sectoriel :** A travers lequel 2 250 planteurs ont été accompagnés sur 5 000 ha (Appui à l'augmentation et à la diversification des productions, Appui à la commercialisation) ; 150 propriétaires de forêt ont été accompagnés et 500 ha reboisés (- Reboisement pour bois d'œuvre ou bois-énergie - Appui aux propriétaires de forêts ou reboisements > 3 ha - Appel à propositions pour les ONG de la région) ; Des éclaircies de vieilles plantations de teck (70 ha) ont été réalisées et valorisées par les boulangeries locales ; etc.
- ✓ **La mesure d'impact et l'appui au processus national REDD+ :** A travers lequel 15 charbonniers ont été accompagnés (Formation aux techniques de carbonisation améliorée ; Appel à propositions pour les ONG / artisans de la région) ; 8 Groupements d'Épargne et de Crédits (GEC) de 195 membres (dont 79% de femmes) ont été constitués, avec 5 millions de francs CFA collectés en 6 mois d'activités et 34 prêts accordés pour près de 1 million de francs CFA.

Il est très important de noter que les nombreuses actions menées par le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020, ont permis au gouvernement ivoirien de créer une nouvelle réserve naturelle en 2019 en changeant par décret le statut des forêts classées de Mabi et de Yaya en Réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

Le nouveau projet, PRM 2 (**Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé**), co-financé, par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondiale (FFEM) pour une durée de quatre ans, est en fait une continuité du projet REDD+ de la Mé (PRM), il s'articule autour de trois axes principaux dont :

- ✓ l'aménagement et la planification territoriale et le soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya ;
- ✓ la transition des pratiques agricoles et forestières : Pour une agriculture zéro déforestation et une foresterie durable ;
- ✓ la capitalisation et mesure d'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation ».

Le projet PRM 2 se déroule dans huit (08) villages en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (*ex- forêts classées de Mabi et de Yaya*), ce sont les villages de : Koutoukro 1 ; Yakassé-Comoé ; M'Bohoin ; Nyan ; Bassadzin ; Danguira ; Tolié et Arounakro. C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la première composante du projet PRM 2, sous composante de « **l'aménagement et la planification territoriale** », que ce document est élaboré avec l'appui du Ministère du plan et du développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) et sa Direction de la Planification Spatiale (DPS).

L'objectif de ce document est d'expliquer la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local du village de M'Bohoin, de retracer toutes les informations liées au village de M'Bohoin, de faire ressortir tous les besoins du village afin de parvenir à l'élaboration du plan de développement local (PDL) du village de M'Bohoin, ceci à travers la Méthode Active de Recherche participative (MARP) et les outils de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Le présent document est le Plan de Développement Local (PDL) du village de M'Bohoin.

B- Objectifs du PDL

☞ Objectif général

L'objectif global est d'aider les communautés à identifier et analyser, de manière participative, les problèmes qui entravent le développement de leurs villages, trouver des moyens de les résoudre, et surtout, identifier les objectifs de développement et les actions à entreprendre.

☞ Objectifs spécifiques

Il s'agit de façon spécifique de :

- ✓ caractériser le village à travers sa situation géographique, sa population, ses équipements et infrastructures, ses acteurs de développement ;
- ✓ identifier les forces, faiblesses, les menaces et opportunités du village ;
- ✓ identifier les problèmes centraux et les causes (immédiates et sous-jacentes) ;
- ✓ identifier les actions à mener pour l'amélioration des conditions de vie des populations du village ;
- ✓ élaborer un plan d'action communautaire du village en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Plan National de Développement (PND), le Plan Stratégique de Développement (PSD) de la région de la Mé et la vision du village,

☞ Résultats attendus

Les résultats attendus après la mise en œuvre des étapes d'élaborations de PDL du village de M'Bohoin sont les suivants :

- ✓ la communauté villageoise de M'Bohoin est informée sur le projet PRM 2, ses objectifs, ses attentes et ses résultats ;
- ✓ la communauté de M'Bohoin a une large connaissance sur la méthodologie d'élaboration de PDL (étapes, outils, objectifs) ;
- ✓ les besoins des communautés sont identifiés et priorisés ;
- ✓ les données statistiques sur les infrastructures sociales de base sont collectées et connues ;
- ✓ l'état des lieux des infrastructures sociales de base existant dans le village de M'Bohoin est fait ;
- ✓ les groupements existants dans le village de M'Bohoin sont connus ;
- ✓ les contraintes et opportunités du village de M'Bohoin sont identifiées et connues ;

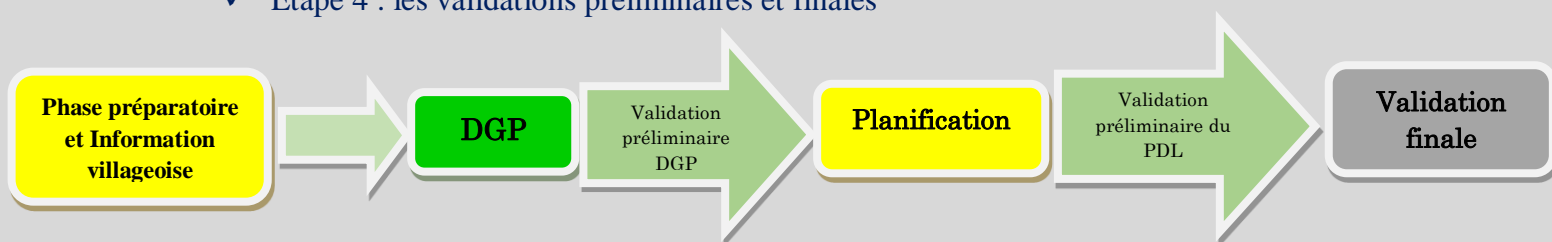
- ✓ le village dispose d'un Comité de Développement Local (CDL) après la validation finale du PDL par les autorités administratives et services déconcentrés compétents ;
- ✓ la vision du village de M'Bohoin est connue ;
- ✓ le Plan de Développement Local (PDL) de M'Bohoin est élaboré.

C- Méthodologie

C1 : Élaboration du PDL

La démarche utilisée pour la réalisation du PDL, s'articule autour de quatre (04) grandes étapes :

- ✓ Étape 1 : Phase préparatoire et Information villageoise ;
- ✓ Étape 2 : le Diagnostic Global Participatif (DGP) ;
- ✓ Étape 3 : la planification/programmation ;
- ✓ Étape 4 : les validations préliminaires et finales



☞ *Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises*

La première étape a été réalisée en deux phases :

- **Phase 1 : Informations villageoises**

La phase d'information et de Sensibilisation village a vu les équipes de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement s'entretenir d'abord avec l'administration de la circonscription puis avec les populations des différents villages faisant partie du projet PRM2.

En effet, l'information village, qui est une étape clé du processus d'élaboration du PDL, a permis à l'équipe d'élaboration du PDL d'informer et d'échanger avec la communauté villageoise et les responsables administratifs sur :

- ✓ la présentation du projet PRM 2 ;
- ✓ le déroulement des Diagnostics Globaux participatifs (DGP), les résultats attendus, la chronologie des activités à mener (Enquêtes villages, réunions participatives, séances de validations, etc...) et surtout la mobilisation de la population cible ;
- ✓ la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) du village ;

- ✓ la mise en place d'un comité d'élaboration de plan de développement local (CEPDL), aussi la formation de ce CEPDL sur la mobilisation communautaire et ses responsabilités dans le processus d'élaboration du PDL.

- **Phase 2 : Revue documentaire**

La réalisation du PDL de M'Bohoin a par ailleurs nécessité l'utilisation de certains documents tels que :

- ✓ les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat effectué par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2014 et en 2021 qui donnent les statistiques démographiques de M'Bohoin et de sa Sous-préfecture Alepé ;
- ✓ la monographie de la sous-préfecture d'Alepé ;
- ✓ la situation des infrastructures et équipements du village de M'Bohoin.

Ces différents documents ont été complétés par des informations recueillies pendant les enquêtes – villages auprès des personnes ressources du village, des responsables des écoles, des services administratifs et techniques de la Sous-préfecture d'Alepé.

☞ *Deuxième étape : La réalisation du DGP*

La méthodologie utilisée pour le DGP (Diagnostic Global Participatif) repose sur une approche double :

- ✓ **L'enquête-village** : elle a permis de collecter durant une période de deux jours (02 jours) des informations de base sur le village. Ainsi, plusieurs entretiens ont été menés auprès des différentes couches socioprofessionnelles du village sur la base de questionnaires portant sur différents thèmes tels que l'économie locale, les infrastructures existantes, les dynamiques organisationnelles, les enjeux de développement local, etc ;
- ✓ **L'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP)**, s'est fait sur une période de deux (2) jours avec toute la communauté villageoise et les points focaux des services déconcentrés de la circonscription. L'atelier de diagnostic global participatif (DGP), a permis à toute la communauté villageoise : (i) d'identifier et d'analyser à travers l'outil « Arbre à problème » les différents problèmes, les causes et les effets de ces problèmes qui entravent le développement du village, aussi à travers l'outil « Arbre à solution », de rechercher avec l'ensemble de la communauté les solutions aux problèmes trouvés, les actions à mener et les idées de projets pour solutionner ces problèmes. Puis, l'on a procédé à la priorisation des idées projets à l'aide de l'outil « diagramme préférentiel ».

☞ *Troisième étape : La planification*

Elle a permis d'abord de (i) définir le cadre logique (Objectifs, résultat, activités, indicateurs objectivement vérifiable, acteurs, les risques, etc.) et le chronogramme de mise en œuvre de chaque programme de développement identifié, et de les faire valider avec les communautés au cours d'un atelier de planification participative communautaire, ensuite (ii) de formuler la vision du village et de finalement (iii) programmer les projets prioritaires.

☞ *Quatrième partie : La validation*

L'étape de validation finale du PDL implique l'obtention de l'approbation du document par les autorités administratives et les services techniques compétents du département, de la région. Les projets inscrits dans le PDL subissent une analyse rigoureuse de la part des autorités compétentes, qui décident ensuite de leur exécution ou non dans le village. Cependant, il convient de noter que des validations préliminaires sont effectuées avec les CEPDL, après la phase DGP (validation préliminaire du rapport DGP avec les membres du CEPDL) et la phase de planification (validation préliminaire du PDL avec les membres du CEPDL), avant cette validation finale.

C2 : Outils du Diagnostic Global Participatif (DGP)

☞ *La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs*

Les horaires de travail ont été négociés avec la population avant la tenue des ateliers de diagnostics (DGP) afin de permettre aux différents groupes homogènes constitués de suivre effectivement et de participer activement aux travaux.

Les différents outils de la MARP utilisés pendant le Diagnostic (DGP), ont été identifiés et harmonisés avec l'équipe du Ministère du Plan et du Développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local.

Ces outils identifiés figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : *Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)*

Outils déroulés	Objectifs visés	Cibles
Diagramme des flux physiques	Analyser les échanges physiques entre le village et l'extérieur Déterminer et analyser la balance commerciale du village	Les femmes
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Calendrier Saisonnier	Savoir les saisons agricoles, les cultures et les activités agricoles pour chaque culture	
Carte de localisation	Connaitre la situation géographique du village et de juger de l'accessibilité du village	Les jeunes

Diagramme de Venn	Inventorier et caractériser les institutions et organisations (internes et externes) intervenant dans le village, aussi identifier les types de relations qui les lie	
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Carte du village	Faire ressortir les limites des terres du village	
Profil historique du village	Connaitre l'histoire du village, faire l'inventaire des faits marquants et les différents chefs qui se sont succédés	Les adultes
Interviews semi-structuré à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Arbre des problèmes (Matrice des problèmes)	Identifier les problèmes que rencontrent les populations	
Arbre des objectifs (Matrices des solutions)	Identifier les solutions, les résultats et les actions à entreprendre	
Matrice du Plan d'action communautaire	Planifier les projets identifiés par la population	Assemblée villageoise
Matrice préférentielle (Diagramme de priorisation)	Déterminer l'ordre dans lequel les solutions doivent être mises en œuvre	
Plénière	Faire la restitution des problèmes, solutions et projets identifiés	

Source : MARP

C3 : Acteurs en présence

☞ *Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes*

Le processus d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) de M'Bohoin a débuté le mardi 23 Mars 2022 par une activité d'information et de sensibilisation village sous l'égide du chef de village. Plus de 70 personnes, dont 13 femmes, ont participé à cette première étape de sensibilisation.

Le 14 Avril 2022, la première réunion du Comité d'Elaboration du PDL (CEPDL) de M'Bohoin s'est tenue, réunissant 18 personnes, dont une femme. Au cours de cette réunion, le CEPDL a rédigé un courrier à Monsieur le Sous-préfet d'Alepé pour demander son approbation pour l'élaboration du PDL de M'Bohoin. C'est après cette réunion que l'enquête village a commencé.

Suite à la première rencontre avec le CEPDL et l'enquête menée auprès de la population, un atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) s'est tenu le 05 Juillet 2022, sous le regard du chef de village de M'Bohoin. Cet atelier a réuni l'ensemble des membres de la communauté, ainsi que les différentes couches socioprofessionnelles locales et les organisations locales. Au total, 91 personnes ont participé à cet événement, dont 12 femmes.

Afin de valider le rapport du Diagnostic Global Participatif et de formuler la vision du village, deux ateliers de validation et de planification avec les membres du comité CEPDL se sont tenus respectivement les 06 Septembre 2022 et 04 Octobre 2022 à Yakassé-Comoé, sous le regard du chef de village. Ces réunions ont vu la présence de 70 personnes, dont 13 femmes. C'est au cours du dernier atelier que le village a formulé sa vision. Les membres du bureau ont également apporté des corrections et des ajouts à certaines parties du document afin d'obtenir la version finale et validée.

Les ateliers de planification communautaire et de pré-validation du PDL du village se sont tenus les 07 et 08 décembre 2022 en présence des membres du CEPDL, qui étaient au nombre de 15 personnes, dont une femme.

Le 27 mars 2023, s'est tenue l'étape de validation finale du PDL de M'Bohoin à la salle de réunion de la sous-préfecture d'Alepé, en présence de 57 participants, dont 4 femmes. La réunion était présidée par le secrétaire général de la préfecture d'Alepé, Monsieur Tra Bi Désiré, représentant le préfet du département d'Alepé, avec la participation du sous-préfet du village, des directeurs départementaux des services techniques déconcentrés de l'État, ainsi que des membres des organisations de la société civile (OSC).

Lors de cette étape finale, le CEPDL a présenté la vision de leur village et les différentes orientations stratégiques qu'il pourrait suivre pour amorcer le développement. Les responsables des services déconcentrés de l'État et les membres de la CEPDL ont eu l'opportunité de discuter des différentes problématiques de développement, des actions à mener et des projets identifiés par les villageois.

Finalement, les actions et les projets ont été validés par les autorités et les responsables des services techniques du département d'Alepé.

Tableau 3 : Effectif des participants au processus d'élaboration de PDL

Activités	Dates	TOTAL		Total
		Hommes	Femmes	
Informations villages	23 /03/2022	57	13	70
Réunion avec CEPDL	14/04/2022	20	01	21
Diagnostic Global Participatif (DGP)	05 /07/2022	79	12	91
Validation préliminaires du rapport DGP	06 /09/ 2022 et 04/10/2022	57	13	70
Planification	07/12/2022	15	01	16
Validation préliminaire du PDL	08/12/2022	15	01	16
Validation finale du PDL	27 /03/2023	53	04	57
TOTAL		296	45	341

Sources : Listes de présences d'activités

1. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE

1.1. Situation géographique et administrative

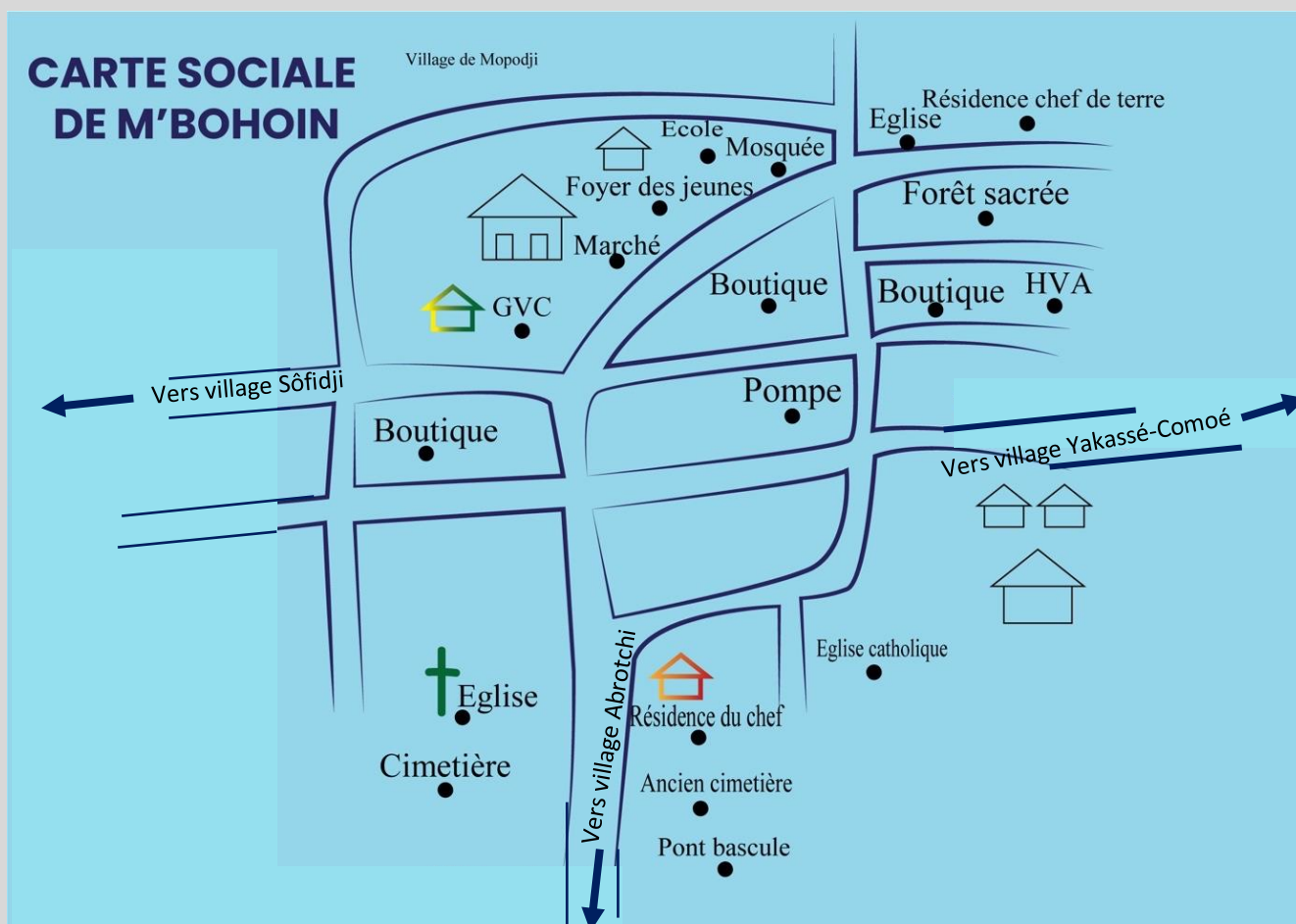
1.1.1. Situation géographique

Situé dans le sud de la Côte d'Ivoire, le village de M'Bohoin tire son nom de la langue Attié, signifiant "sous-l'arbre GBON". Il se trouve à environ 12 kms de son chef-lieu de sous-préfecture, Alepé, qui est également le chef-lieu de son département. Le village est facilement accessible depuis Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, située à environ 67 kms. M'Bohoin est entouré de plusieurs zones géographiques importantes, dont la réserve naturelle de Mabi-Yaya, située à seulement 7 kms du village.

Le village est limité :

- ✓ Au Nord par : RNMY à 7 Kms ;
- ✓ Au Sud par : Abrotchi et Alepé respectivement à 03 kms et 12 kms ;
- ✓ A l'Ouest par : le fleuve Kossan, Memni et Danguira respectivement à 08 kms, 14 kms et 21 kms ;
- ✓ A l'Est par : Yakassé-Comoé à 03 kms.

Figure 1 : Carte du village de M'Bohoin réalisée par les jeunes

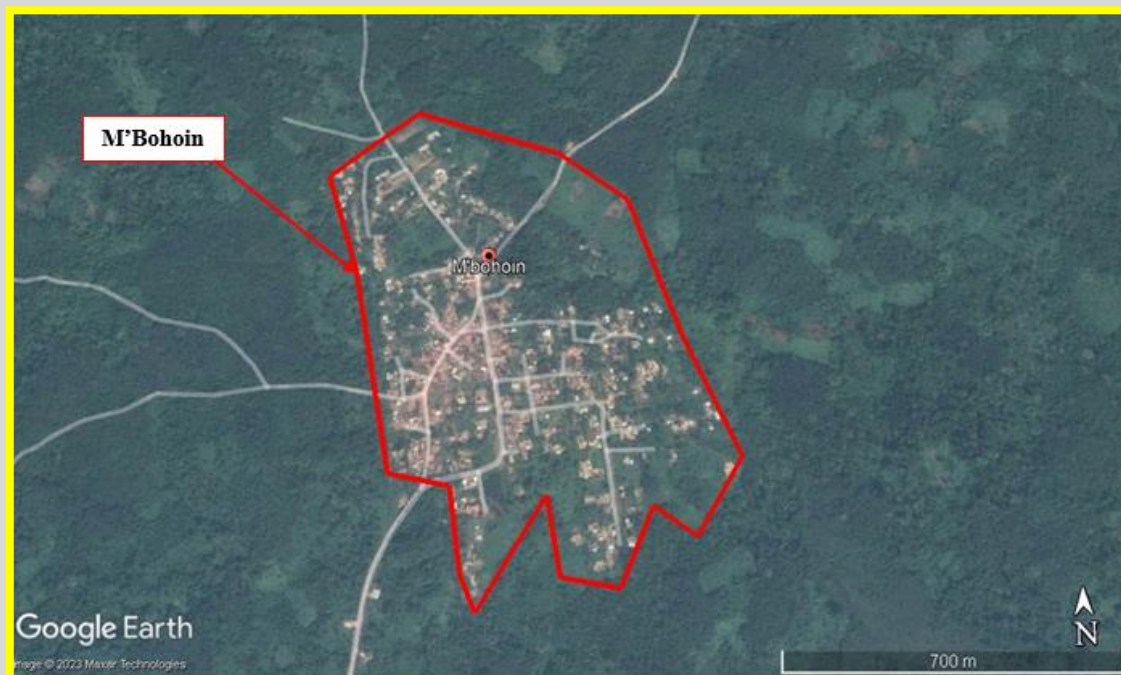


Cinq (05) grands campements sont rattachés au village de M'Bohoin, ce sont : Awantchidji ; Agbassoko ; Betchidji ; Grand campement ; Sôfidji.

Le village est constitué de huit (08) quartiers : Antenne ; Akpèbo ; Akpihoin ; Château ; Marché ; Monsakaté ; Gbeukeu ; Koffissô.

Les cartes de la zone et du village de M'Bohoin sont représentées ci-dessous :

Figure 2 : Cartes de la zone et du village de M'Bohoin



1.1.2. Situation administrative

Le village de M'Bohoin se trouve dans la région de la Mé, en Côte d'Ivoire. Il fait partie des douze villages de la sous-préfecture d'Alepé, qui comprend également Ahoutoué, Alepé, Ingrakon, Grand-Alepé, Memni, Monga, Monnekoi, Montézo, Nianda, Yakassé Comoé et Abrotchi. Cette région se situe dans la partie sud du pays et est caractérisée par une végétation dense et luxuriante.

La sous-préfecture d'Alepé a été établie en 1945 et a accueilli son premier commandant de cercle à cette époque. En 1961, elle est devenue l'une des premières sous-préfectures de la Côte d'Ivoire, avec une superficie estimée à 2 200 km². Cette zone se trouve dans une région forestière et constitue l'une des cinq sous-préfectures du département d'Alepé.

Selon le recensement de 2021 effectué par l'Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire (INS), la sous-préfecture d'Alepé compte 60 468 habitants, comprenant 29 179 femmes et 31 289 hommes. Cela représente une augmentation de plus de 5 % par rapport au recensement de 2014, qui enregistrait 40 480 habitants. Il est important de souligner que la population de la région est principalement rurale, avec une orientation majeure vers l'agriculture et l'élevage.

Jusqu'à présent, la sous-préfecture d'Alepé a connu quinze sous-préfets. Chaque sous-préfet est chargé de gérer et d'administrer la sous-préfecture, ce qui implique de superviser la sécurité, la justice et le développement économique. Les sous-préfets sont nommés par le gouvernement central de la Côte d'Ivoire.

Le village de M'Bohoin fait également partie du canton de Mounin Yapi, qui englobe plusieurs villages de la sous-préfecture d'Alepé. Le chef actuel du village est Monsieur Kouao Jean, officiellement le dixième chef de M'Bohoin depuis sa fondation. Le chef du village joue un rôle crucial en tant que leader communautaire, responsable de la résolution des conflits, de la représentation de la communauté auprès des autorités locales et de la supervision des activités communautaires.

En somme, la sous-préfecture d'Alepé, et plus particulièrement le village de M'Bohoin, constituent des zones rurales essentielles de la Côte d'Ivoire. La population de la région est principalement engagée dans l'agriculture et l'élevage, et les autorités locales sont chargées de la gestion et du développement de la région. Le chef du village joue également un rôle de leader communautaire crucial, contribuant significativement à la vie de la communauté.

1.2. Histoire du village

Au début du 19^{ème} siècle, deux frères nommés Assamoi et Akpossan, originaires de Danguira, ont fondé le village de M'Bohoin vers 1828. Les deux frères étaient des chasseurs et des chercheurs d'or qui parcouraient la région à la recherche de richesses naturelles. Ils ont finalement découvert le site actuel de M'Bohoin, qui offrait de nombreux avantages pour leur épanouissement, notamment la présence de rivières, de forêts et d'animaux sauvages. Impressionnés par les ressources naturelles abondantes de ce lieu, les deux frères sont retournés

à Danguira pour chercher leurs familles respectives et se sont installés sous un grand arbre nommé "GBON". C'est ainsi que le village a été baptisé M'Bohoin, signifiant "sous l'arbre GBON".

Au fil des années, le village a grandi et a prospéré grâce aux ressources naturelles abondantes. Les frères et leurs descendants ont bâti une communauté florissante, qui est devenue un village connu sous le nom de M'Bohoin.

Note : "GBON" signifie "arbre" et "HOIN" signifie "en dessous".

Tableau 4 : Profil historique du village de M'Bohoin

DATES	CHEFFERIE	FAITS MARQUANTS
XIX^{ème} siècle	« Nanans » Assamoi et Akpossan	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les frères Assamoi et Akpossan quittent le village de Danguira ; ✓ Fondation du village de M'Bohoin;
1914 – 1945	« Hôbi » Dou	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une période de paix et d'harmonie régnait dans le village ; ✓ Les 1^{ère} & 2^{ème} Guerre mondiale ;
1945 – 1946	« Hôbi » Akô	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le règne du chef n'a pas duré (1 an) ;
1946 – 1951	« Hôbi » Anguiby Monnet surnommé Hitler (car il a combattu durant la 1 ^{ère} guerre mondiale)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le sous-préfet exigeait dix bras valides chaque semaine pour le travail forcé ; ✓ Les habitants du village devaient payer des impôts sous peine de sanctions de l'administration coloniale ; ✓ Une époque où les demandes des colons devaient être satisfaites, notamment des dons de latex, des tonnes de riz, des dons "ATONDO", des graines de palmier, etc., sous peine de conséquences ; ✓ Le chef est publiquement fouetté par les colons en guise de punition, et sa sœur intervient pour prendre le fouet rouge des colons ; ✓ Les enfants se rendaient à Memni pour l'école ;
1951 – 1961	« Hôbi » Achy Yapi Paulin	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de la 1^{ère} école primaire du village ; ✓ 1^{er} lotissement du village ; ✓ 1^{er} cadre du village, M. Ambonou Monnet Ernest, il fût inspecteur de Banque ; ✓ Construction des voies routières interconnectant Abrotchi et M'Bohoin, M'Bohoin et le carrefour de Yakassé Comoé, ainsi que Yakassé Comoé et Mopodji ; ✓ Première visite d'une autorité administrative (sous-préfet) dans le village ; ✓ Abolition du travail forcé ; ✓ Indépendance de la CI ;

1961 – 1973	« Hôbi » Kouao André	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création du GVC ; ✓ Construction des locaux du GVC (magasin et logement du chauffeur) ✓ Un habitant du village aurait giflé le chef du village à cause de l'entretien du village ; ✓ Démission du chef ; ✓ Le village remporte le prix national du progrès (GVC), recevant en récompense une bâche et une grosse bascule de 1 tonne ; ✓ Visite du ministre de la Fonction Publique de l'époque, Jean Jacques Béchio, dans le village.
1973 – 1980	« Hôbi » Amoukou Kétéké Pascal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La tranquillité et la paix régnait dans le village
1980 – 1984	« Hôbi » Kouamé Niangoran Alexandre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction du marché du village ; ✓ Construction de la 2^{ème} école primaire du village ; ✓ Départ de l'inspecteur de l'enseignement primaire d'alors suite à une plainte des habitants du village ; ✓ Érection du village en centre d'examen CEPE ;
1984 – 1990	« Hôbi » Atsain Kouadio Ignace	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1^{er} Chef du village cadre supérieur (sous-directeur de INPHB) ; ✓ 2^{ème} lotissement (extension) du village ; ✓ Début des conflits dans le village dû à l'avènement du multipartisme en côte d'ivoire ; ✓ L'extension du cimetière du village ; ✓ Construction des églises harriste et catholique ; ✓ Infiltration de la forêt classée par les habitants du village ; ✓ Construction de la cantine scolaire ; ✓ Règlement à l'amiable de tous les litiges et conflits dans le village, sans avoir recours à la police ; ✓ Premier cadre désigné chef de village dans toute la sous-préfecture d'Alepé, ouvrant la voie à la désignation de cadres comme chefs de village dans les autres villages de la sous-préfecture ;
2003 – 2021	« Hôbi » Anguy Germain	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bicéphalisme au niveau de la chefferie ; ✓ Effondrement du GVC ; ✓ Création d'une seconde coopérative (COPACI) ; ✓ Les logements des enseignants sont en état de délabrement avancé ; ✓ Construction du HVA ; ✓ Construction du pont reliant M'Bohoin à Abrotchi ; ✓ La mise sous tension électrique ; ✓ Début construction du centre culturel et du hangar publique (inachevé) ; ✓ Mécontentement entre les grandes familles ;
Juillet 2021 – à ce jour	« Hôbi » Kouao Jean	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entente retrouvée entre les grandes familles (Fin du bicéphalisme) ; ✓ Mise en œuvre du projet PRM 2 par Nitidae ; ✓ Réhabilitation des deux écoles primaires du village EPP M'Bohoin 1&2 par son Excellence le Premier Ministre Patrick ACHI ;

Source : DGP

1.3. Milieu physique

Les ressources naturelles de la localité se déclinent en plusieurs points :

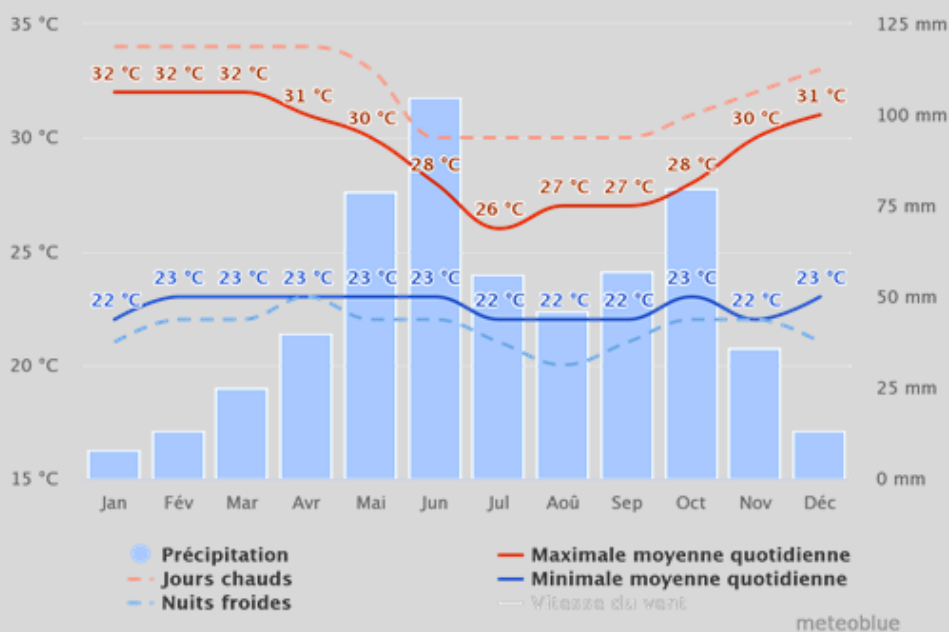
1.3.1. Climat à M'Bohoin

Le village de M'Bohoin se trouve dans une zone où prédomine un climat Subéquatorial très humide de type Attiéen. La pluviométrie y est assez élevée avec une moyenne annuelle comprise entre 1300 et 2600 mm, ce qui favorise la croissance de la végétation luxuriante. La plage de température est quant à elle comprise entre 29° à 32° Celsius.

Aussi on distingue quatre saisons dont :

- ✓ La grande saison des pluies : d'Avril à la mi – juillet, avec de fréquentes précipitations et de nombreux orages ;
- ✓ La petite saison sèche : de la mi – juillet à Septembre, où le ciel reste couvert ;
- ✓ La petite saison des pluies : qui part de Septembre à Novembre, avec quelques petites précipitations ;
- ✓ La grande saison sèche : de Décembre à mars, marquée par les alizés du nord (harmattan).

Figure 3 : Températures et précipitations moyennes à M'Bohoin¹



¹ La "maximale moyenne quotidienne" (ligne rouge continue) montre la température maximale moyenne d'un jour pour chaque mois pour M'Bohoin. De même, « minimale moyenne quotidienne" (ligne bleu continue) montre la moyenne de la température minimale. Les jours chauds et les nuits froides (lignes bleues et rouges en pointillé) montrent la moyenne de la plus chaude journée et la plus froide nuit de chaque mois des 30 dernières années. (Source : <https://www.meteoblue.com>)

1.3.2. Relief et sol

Le village de M'Bohoin se trouve dans le sud forestier de la Côte d'Ivoire, plus précisément dans la région de la Mé. Comme tous les villages de cette région, le relief de M'Bohoin est très accidenté, caractérisé par la présence de nombreux talwegs² et des plaines dont l'altitude moyenne est comprise entre 0 et 100 mètres. La topographie de la région laisse apparaître de nombreux bas-fonds très hydromorphes, ce qui crée des conditions idéales pour la culture de certaines cultures pérennes, telles que le cacao et l'hévéa.

Le sol de la région est ferrugineux tropical, mais il est fortement dénaturé par l'érosion. En conséquence, le pH du sol est acide, ce qui peut présenter des défis pour certaines cultures, mais qui convient parfaitement à la culture du cacao et de l'hévéa. Malgré les défis posés par la topographie et la nature du sol, les habitants de M'Bohoin ont su tirer parti des ressources naturelles de leur environnement pour développer une agriculture florissante.

1.3.3. Flore et faune

Le village de M'Bohoin se situe en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya, et cette position géographique lui offre un avantage considérable en termes de diversité forestière, comme en témoigne le tableau suivant :

Tableau 5 : Essence forestières présentes dans le village de M'Bohoin

N°	Noms Vernaculaires (En Akyé)	Noms Commerciales	Noms Scientifiques	Familles
1	Lokohua ou d3apinchi	Acajou	Kaya Ivorensis	Méliacées
2	Tin	Fraké	Terminalia Superba	Combrétacées
3	Gnambi	Framiré	Terminalia Ivorensis	Combrétacées
4	Gnouan	Fromagé	Ceiba patendra	Bombacacées
5	M'bahun	Makoré	Thiagemella Heckelii	Sapotacées
6	Obeche ou Kafa	Samba	Triplochiton Scleroxylon	Sterculiacées
7	Djilo	Ilomba	Pycnanthus Angolensis	Moracées

En ce qui concerne la faune, on peut recenser la présence des espèces suivantes :

² Ligne de plus grande pente, suivant le fond d'une grande vallée, d'un vallon, d'un ravin

Tableau 6 : Essences fauniques présentes dans le village de M'Bohoin

N°	Noms Vernaculaires (En Akyé)	Noms Commerciales	Noms Scientifiques	Familles
1	Pichalet	Rat	Rattus	
2	Cossokpa	Écureuil		
3	Beubeu	Chat sauvages	Felis libyca	Sylvestris
4	Patôh	Varan		
5	Bé	Oiseaux		
6	Momdo	Escargots	Achatina marginata	Hilicidae

Malheureusement, de nombreuses espèces sont en voie de disparition en raison de la déforestation, du changement climatique et de l'utilisation excessive de produits chimiques tels que les produits phytosanitaires. Les forêts du village subissent une dégradation importante en raison des cultures de cacao et d'hévéa. Cette situation met en péril la survie de ces espèces, qui sont essentielles à l'équilibre écologique de la région.

1.3.4. Hydrographie

M'Bohoin est un village situé dans la région de Mé, une région qui est connue pour être très bien desservie en termes de rivières et de cours d'eau. En effet, ce village est traversé par huit (08) rivières, à savoir : App, Bangacho, Hinchan, Kepeb, Koffissô, Kossan, Mousankhet et N'koi.

Malgré la présence de ces huit rivières, le village de M'Bohoin doit faire face à des problèmes d'eau pendant la saison sèche, lorsque certaines de ces rivières tarissent. Cependant, la présence de ces rivières a également facilité l'agriculture dans le village, en fournissant une source d'irrigation pour les cultures locales.

Photo 2 : la rivière « Kossan » à M'Bohoin



1.4. Démographie

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, le village de M'Bohoin, située dans le département d'Alépé en Côte d'Ivoire, compte une population totale de 1 949 habitants, dont 991 hommes et 958 femmes. Cependant, en raison de l'évolution démographique rapide de la région, la population a augmenté depuis lors et est actuellement estimée à environ 3 000 habitants, selon les données fournies par la chefferie locale.

La majorité de la population de M'Bohoin est composée de jeunes, qui représentent plus de 65% de la population totale. Cette caractéristique de la population s'explique en grande partie par la forte natalité et le taux élevé de croissance démographique dans la région.

En ce qui concerne la composition ethnique de la population de M'Bohoin, on peut distinguer plusieurs groupes. Les autochtones, c'est-à-dire les personnes nées et ayant grandi dans la région, représentent environ 90% de la population. Ils sont principalement des Attié.

Les allochtones, qui représentent environ 5% de la population, sont des personnes originaires de différentes régions de Côte d'Ivoire, notamment des groupes ethniques Agni, Baoulé, Sénoufo, Abron, Koulango et Abourré. Ces groupes ethniques se sont installés dans le village au fil des ans, principalement pour des raisons économiques.

Enfin, les allogènes, ou étrangers, représentent également environ 5% de la population de M'Bohoin. Ces personnes sont originaires principalement du Burkina Faso, du Mali et de la Guinée. Elles sont venues dans la région pour diverses raisons, notamment pour travailler dans l'agriculture, l'élevage ou le commerce.

En somme, la population de M'Bohoin est diversifiée et reflète les dynamiques migratoires et les échanges culturels qui se produisent dans la région. Malgré les différences ethniques et culturelles, les habitants de la région ont réussi à coexister pacifiquement et à bâtir une communauté solide et prospère.

1.5. Organisation sociale

1.5.1. La chefferie

La chefferie est l'institution centrale qui assure la gestion du pouvoir dans le village de M'Bohoin. Elle est dirigée par un chef assisté de notables.

Les membres de la chefferie se composent :

- ✓ d'un chef de village ;
- ✓ d'un sous-chef ;
- ✓ d'un secrétaire ;
- ✓ d'un porte-parole ;
- ✓ de deux griots ;
- ✓ de deux conseillers.

Le mode d'accession à la chefferie a considérablement évolué au fil du temps. Autrefois, le chef était choisi parmi les membres de la même génération, et son règne était illimité.

Aujourd'hui, le chef est désigné par un conseil de sages composé de douze personnes âgées de chaque grande famille du village. Le conseil de sages se réunit dans des endroits isolés et discrets, pour analyser et désigner le chef du village. Ce sont eux qui désignent les neuf membres de la chefferie, du chef aux griots. Le chef n'a pas le pouvoir de démettre un membre de la chefferie. S'il y a lieu de remplacer un membre de la chefferie, le chef doit soumettre cette proposition au conseil de sages, qui décidera si le membre doit être remplacé ou non.

Le conseil de sages se concentre principalement sur le comportement, la fonction et la moralité des futurs membres de la chefferie pour les choisir. Ils accordent également au chef le droit d'exercer ou de laisser la place à un nouveau chef selon qu'il a bien exercé son mandat par la résolution des conflits, son dynamisme et ses actions dans la communauté.

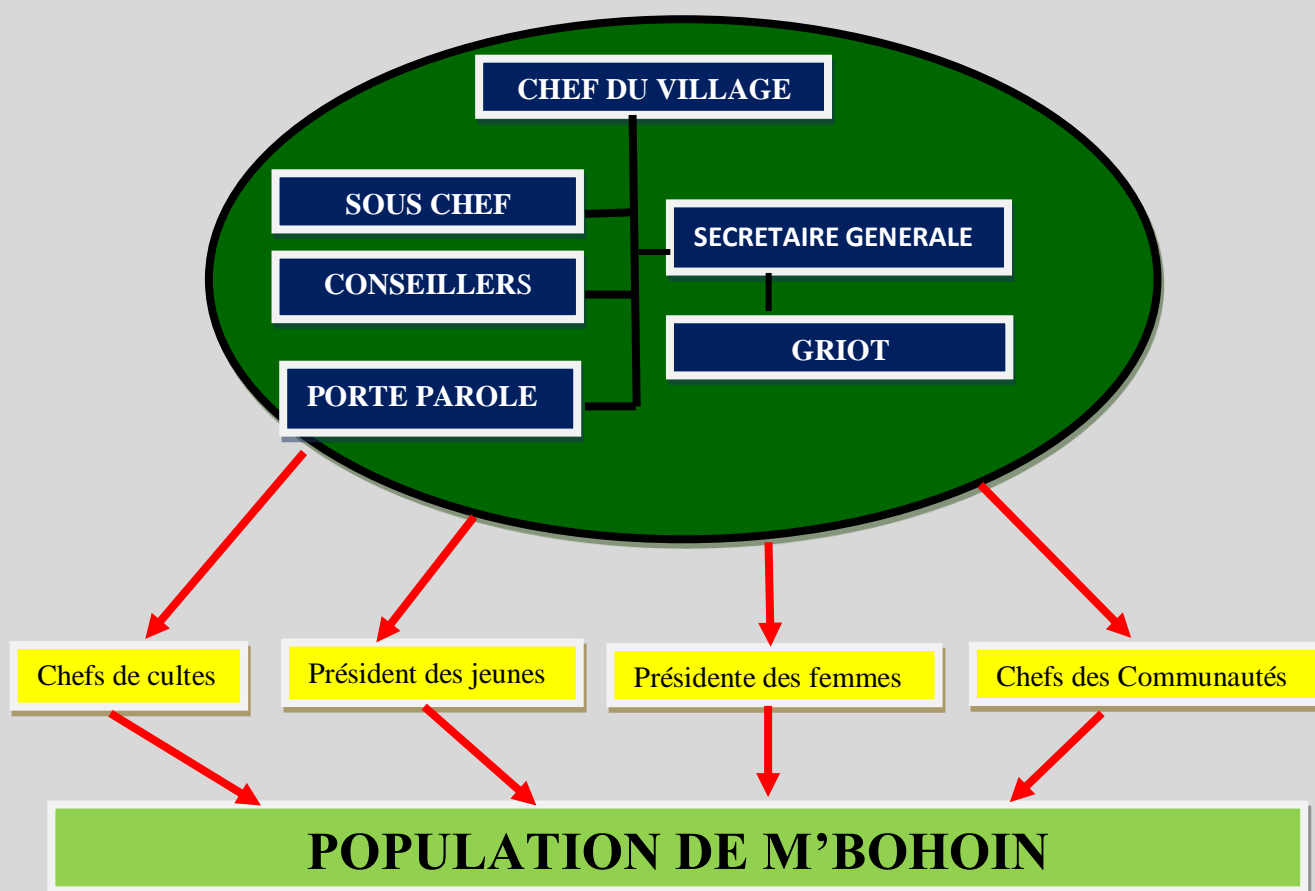
Il est important de souligner que les membres du conseil de sages sont gardés dans l'incognito, leur identité étant tenue secrète. Seul le chef de terre est connu. Cette pratique est respectée pour éviter toute influence extérieure et garantir que les décisions prises soient objectives et justes pour la communauté.

Tableau 6 : Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie

Membres de la chefferie	Attributions	Mode de désignation
Chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le garant moral des us et coutumes ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ✓ Le garant de la paix sociale ✓ Le garant du développement du village ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population 	Conseil des sages
01 sous-chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le second du chef ✓ Exécute les décisions du chef sur terrain, 	Conseil des sages
01 Secrétaire du chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enregistre tout ce qui se passe chaque jour dans le village (les plaintes ; litiges) ✓ Il rend compte au chef 	Conseil des sages
01 porte-parole	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Porte la voix du chef en public 	Conseil des sages
02 conseillers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse les faits ✓ Assiste le chef 	Conseils des sages
02 griots	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Porte l'information aux membres de la communauté 	Conseil des sages

Source : Enquête village

Figure 4 : Structure du pouvoir socio-politique de M'Bohoin



Source : Chefferie

A ce jour il y'a eu dix (10) chefs qui se sont succédés, ce sont :

- 1- « Hôbi » Dou ;
- 2- « Hôbi » Akoh ;
- 3- « Hôbi » Anguy Bi Monnet alias Hitler (A participé à la 1ère guerre mondiale) ;
- 4- « Hôbi » Achy Yapi Paulin ;
- 5- « Hôbi » Kouao André ;
- 6- « Hôbi » Amoukou Kétéké Jules ;
- 7- « Hôbi » Kouamé Niangoran Alexandre ;
- 8- « Hôbi » Atsain Kouadio Ignace ;
- 9- « Hôbi » Anguy Germain ;
- 10- « Hôbi » Kouao Jean.

1.5.2. Les us et coutumes

Les pratiques traditionnelles observées dans le village de M'Bohoin sont similaires à celles des autres villages Attiés situés dans la région de la Mé. Elles englobent divers aspects de la vie

quotidienne, tels que les habitudes alimentaires, les interdits, les totems, les jours sacrés, les sites d'adoration, les funérailles, et les alliances interethniques.

1.5.2.1. Habitudes alimentaires,

À M'Bohoin, vous pouvez découvrir une variété de délicieux plats culinaires locaux, notamment le foutou accompagné de différentes sauces. La sauce biékosseu, une spécialité locale, est particulièrement appréciée pour accompagner le foutou. En plus de cela, vous pouvez également déguster du foutou avec d'autres sauces savoureuses telles que la sauce graine, la sauce gombo, la sauce arachide ou la sauce pistache. Ces plats sont préparés principalement à partir d'ingrédients locaux tels que le manioc, la banane plantain, le poisson, la viande de bœuf, les escargots et les porcs. Ces ingrédients sont combinés de différentes manières pour créer des plats savoureux et nourrissants qui représentent la richesse culinaire de la région.

Photo 3 : Mets en pays Attié



1.5.2.2. Totems, interdits, et jours sacrés

À M'Bohoin, il est strictement interdit de consommer de la chèvre et les habitants ne tolèrent pas leur présence dans le village. De plus, le calendrier Attié régit les activités des habitants de M'Bohoin, y compris les périodes où les champs et les forêts sont interdits d'accès. La période de « La Saint Pi » est particulièrement importante car pendant cette période, aucun habitant du village n'a le droit de se rendre dans les champs ou en forêt, sous peine de subir des conséquences graves voire fatales. Cette période n'est pas fixe et dépend du calendrier Attié, mais elle est scrupuleusement respectée par les habitants de M'Bohoin pour éviter tout danger ou malheur.

1.5.2.3. Mariage

Le mariage à M'Bohoïn se déroule en deux (02) principales étapes, ce sont :

- Le « Kôkôkô » ;
- Le mariage coutumier ;

✓ *Première étape : « Kôkôkô »*

A cette étape, la famille du futur époux frappe symboliquement à la porte de la famille de la future épouse pour déclarer leur désir d'unir les deux familles par le mariage, d'où l'onomatopée « Kôkôkô » qui donne son nom à cette étape. Cette cérémonie se déroule uniquement avec des libations, qui consistent à offrir :

- Deux (02) bouteilles d'un alcool populaire chez le peuple Attié, appelés « Dédéh », qui arborent généralement des dessins de pièces d'argent que l'on trouve dans les marchés locaux ;
- Une bouteille de vin et de la sucrerie.

Cette première étape peut être considérée comme les fiançailles.

✓ *Deuxième étape : Mariage coutumier*

Il s'agit de la cérémonie du mariage traditionnel où le futur époux et sa famille se rendent chez la mariée avec plusieurs présents, notamment :

- Six (06) bouteilles de Gin "Dédéh" ;
- Des boissons alcoolisées telles que du vin, de la bière et aussi des sucreries ;
- Trois (03) cartons de poissons capitaine ;
- Un (1) sac d'ignames ;
- Deux (02) régimes de bananes ;
- Un (1) sac de sel ;
- Deux (02) litres d'huile de palme ;
- Six à trois ensembles complets de pagnes hollandais et ivoiriens ;
- Trois paires de chaussures (une pour la mariée, une pour le père et une pour la mère) ;
- Un (1) ensemble complet Kita pour le père ;
- Des accessoires de beauté tels que des foulards, du Kodjo rouge, du parfum, un miroir, un peigne, etc ;
- Une somme symbolique en numéraire de 30 frs CFA ;
- Une bouteille de gin remise symboliquement au cousin de la mariée.

Cette cérémonie marque la scellée définitive de l'union entre le couple et l'autorisation pour la fille de se rendre au domicile de son époux.

Photo 4 : Dons lors d'un mariage coutumier



1.5.2.4. Site d'adoration,

À M'Bohoin, différents cultes sont présents, tels que l'harrisme, le catholicisme, le méthodisme, les Assemblées de Dieu, les églises de Réveil, l'islam et l'animisme. En outre, une forêt sacrée appelée « Gbeukeu » est un site d'adoration important pour les pratiquants de l'animisme dans le village. Toutes ces religions coexistent en harmonie et en paix dans le village.

Photo 5 : La Forêt sacrée de Gbeukeu



1.5.2.5. Droits à la terre

A M'Bohoin, les terres sont la propriété des familles du village. Les familles sont les détentrices des propriétés foncières et ont le pouvoir total sur l'accès à la terre. L'accès à la terre se fait généralement par héritage, don, location ou métayage. Pour obtenir l'accès à une parcelle de terre dans le village, l'intéressé doit s'adresser à son tuteur autochtone, qui peut aider à louer ou à obtenir l'accès à une terre.

Cependant, il doit fournir une bouteille de Gin et une caution dont le montant varie entre 25000 et 60 000 francs CFA selon la superficie de la parcelle demandée.

Les chefs de terre du village sont issus de la famille Monnet, la première famille à s'installer sur les terres de M'Bohoin. Ils suivent la lignée matrilineaire. Bien qu'ils aient un rôle spirituel et honorifique, les chefs de terre n'ont pas de pouvoir direct sur la propriété des terres du village. Ils interviennent lors de cérémonies importantes pour faire des libations afin de conjurer un sort ou faire des bénédictions.

Le chef de terre actuel se nomme Monsieur Ahinon François.

1.5.2.6. Sites touristiques

Le village dispose de quelques attractions touristiques intéressantes, telles qu'une grande cascade qui offre une vue spectaculaire de l'écoulement aérien de la rivière Agbossokor. En outre, un énorme rocher traversé par une liane suscite également la curiosité de nombreux visiteurs. Ces sites sont incontournables pour les voyageurs qui souhaitent découvrir les merveilles naturelles de la région.

1.5.2.7. Des funérailles

A M'Bohoin, tout comme dans la plupart des villages Attiés, les rites funéraires sont fonction de l'âge du défunt ou des causes du décès :

- *Funérailles d'un « Bikoun » ou « Biko » chez les Akyé*

Dans le cas d'un "Bikon" ou "Biko", qui est la perte du premier enfant d'un couple ou d'une famille, les funérailles ne sont pas publiques et seuls les membres directs de la famille et les familles qui ont déjà perdu un premier enfant sont autorisés à participer.

- *Funérailles d'un « boua : » chez les Akyé*

Pour un "Gbunsê", qui est une personne qui se donne volontairement la mort, les funérailles sont similaires à celles d'un "Biko", c'est-à-dire qu'elles ne sont pas publiques et l'inhumation se fait souvent sur les lieux de sa mort.

- *Les rites funéraires pour un décès normal.*

En ce qui concerne les décès normaux, les étapes des funérailles sont les suivantes :

✓ *Annonce du décès et charges des obsèques*

Lorsqu'un décès est constaté dans le village, la famille éplorée envoie une délégation de deux (2) ou trois (3) personnes auprès du chef du village afin de l'en informer officiellement.

Dans le cas où le décès survient hors du village, le messenger a l'obligation d'aller l'annoncer au chef du village, muni d'une bouteille de Liqueur. Le chef à son tour fait appel à la famille éplorée pour lui annoncer officiellement le décès. Ce qui signifie que pour un décès constaté à l'extérieur du village, c'est le chef qui doit officiellement en informer la famille éplorée. A la suite du décès d'une femme mariée, les dépenses relatives à l'achat du cercueil, aux habits mortuaires et à la construction de la tombe incombent à l'époux.

Quand c'est l'époux qui décède, la somme de vingt-cinq mille (25.000) francs est exigée à la veuve s'il s'agit d'un couple de paysan et la somme de cinquante-cinq mille (55.000) francs si c'est un couple de fonctionnaires ou de salariés. Il est à noter qu'en dehors de ce qui est exigé précédemment qui est de coutume, le veuf ou la veuve peut donner plus selon ses moyens.

✓ *Cérémonie funéraire et inhumation*

A cette étape, les familles éplorées sont tenues d'informer le chef du déroulement des obsèques (date, lieu, dispositions prises pour l'accueil des personnes étrangères au village...).

Une purification des lieux de la cérémonie est faite à travers une libation afin de garantir la sécurité de tous.

Avant l'enterrement, les parents du défunt ou de la défunte désignent deux (02) personnes pour demander l'autorisation préalable à la chefferie du village.

✓ *Succession et veuvage*

Autrefois c'était les neveux qui héritaient de leurs oncles conformément au régime matriarcal en vigueur chez les Akyé, Ghwa et Agni-Comoé. Mais l'expérience a montré que dans la majeure partie des cas, les enfants du défunt étaient délaissés. C'est pourquoi il est maintenant admis que les enfants héritent de leurs parents. Il est seulement désigné un responsable de famille à la suite du décès pour guider et veiller sur les enfants, la veuve et sur certains biens.

Concernant le veuvage, la durée est de 12 mois à M'Bohoin. Le veuf ou la veuve est consigné à la maison, ne participe à aucune activité, n'adresse la parole à personne, sauf à un autre veuf ou à une autre veuve. Cependant une exception est faite à ceux qui résident en ville et qui y travaillent. Une cérémonie spéciale a lieu afin que ceux-ci puissent reprendre le service au bout d'une semaine de veuvage.

✓ *Levée de lit ou (Sombôtchou)*

La cérémonie de levée de lit ou de deuil marque la fin des obsèques. Elle a lieu quelques jours après l'inhumation (2 ou 3 jours). Au cours de cette cérémonie, le bilan moral et matériel des obsèques est effectué. Dans certains cas, un mouton ou un bœuf est immolé en guise de sacrifice du septième (7^{ème}) jour.

✓ *Levée de deuil (Kapitchou)*

Les grandes familles, dans certains villages, après la levée de lit, organise la levée de deuil, une année après, à travers une cérémonie d'hommage au défunt.

1.5.2.7. Les fêtes et réjouissances

En dehors des célébrations religieuses et nationales, une fête de réjouissance est observée dans le village, laquelle est connue sous le nom de « Capitchou » ou levé de deuil, célébrant les morts. Contrairement à d'autres communautés, les Attiés de M'Bohoin ne célèbrent pas de fête de génération. Il y a également plusieurs danses traditionnelles, parmi lesquelles la plus importante est la danse N'Dé, pratiquée par les femmes lors de grandes occasions. Toutefois, certaines danses anciennes, telles que « Dépie », « ako », « akédé », « gromi » qui risquent de tomber dans l'oubli, sont en train de réapparaître dans le village.

1.5.2.8. Des alliances inter-ethniques

En Côte d'Ivoire, les alliances inter-ethniques, également connues sous le nom de "Toupkè", sont des pactes de non-agression qui ont été signés entre les ancêtres des différentes ethnies du pays. Ces accords ont un accent particulier sur l'humour et les railleries, ce qui permet de maintenir la paix et la cohésion sociale entre les communautés. Leur objectif principal est d'éviter aux communautés concernées de sombrer dans les violences de grande envergure, qui ont souvent été observées dans le passé.

Les alliances inter-ethniques préconisent des règlements pacifiques de tous les différends qui peuvent survenir entre les communautés. En cas de malentendus, ceux-ci sont souvent transformés en histoires drôles et racontées pour détendre l'atmosphère. Cela permet de résoudre les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en violences, et de maintenir une paix durable entre les différents groupes ethniques.

Les Attié qui vivent à M'Bohoin ont également signé des alliances inter-ethniques avec d'autres groupes ethniques, tels que les Dida, Krôumen et Abbey. Cette tradition de l'alliance inter-ethnique est très importante pour les Attié, car elle permet de maintenir une bonne entente avec les autres groupes ethniques de la région et de promouvoir la paix et l'harmonie sociale.

1.6. Organisations socio-économiques

L'enquête-village réalisée à M'Bohoin, a permis de répertorier plusieurs organisations socio-économiques qui œuvrent pour le développement du village.

Tableau 7 : Organisations internes du village

Nature	Organisations	Dates de creation	Nombre de member	Attributions et vocation	Responsables (Novembre 2022)
Organisations Internes du village	La Chefferie	19 ^{ème} Siècle	08	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Règlement des litiges ✓ Représente le village auprès de l'administration ✓ Garant des traditions ✓ Le garant moral des us et coutumes ✓ L'auxiliaire de l'Administration et de la justice ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ✓ Le garant de la paix sociale ✓ Le garant du développement du village ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population ✓ Lutte pour la salubrité publique 	M. Kouao Jean

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

	Mutuelle développement de M'Bohoin	1985	35	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ✓ Initiateur de projet de développement 	M. Ambonon Jean Jacques
	Associations villageoises d'épargne et de crédit des femmes	2022	50	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ✓ Initiateur de projet de développement ✓ Entraide 	Mme. Amonkou Apie
	Coopérative Bokan min	2021	25	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ✓ Achat et vente de Cacao 	M. Ayénon Alphonse
	COGES Ecole	1998	11	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etre l'interface entre les parents d'élèves, la communauté et le corps enseignant ✓ Contribuer à l'avancement du système éducatif dans le village 	M. Yapo Djoungba Yapo Razack
	Association des femmes productrices	2019	79	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ✓ Contribuer à l'autonomisation alimentaire 	Mme Ayenon Leonie

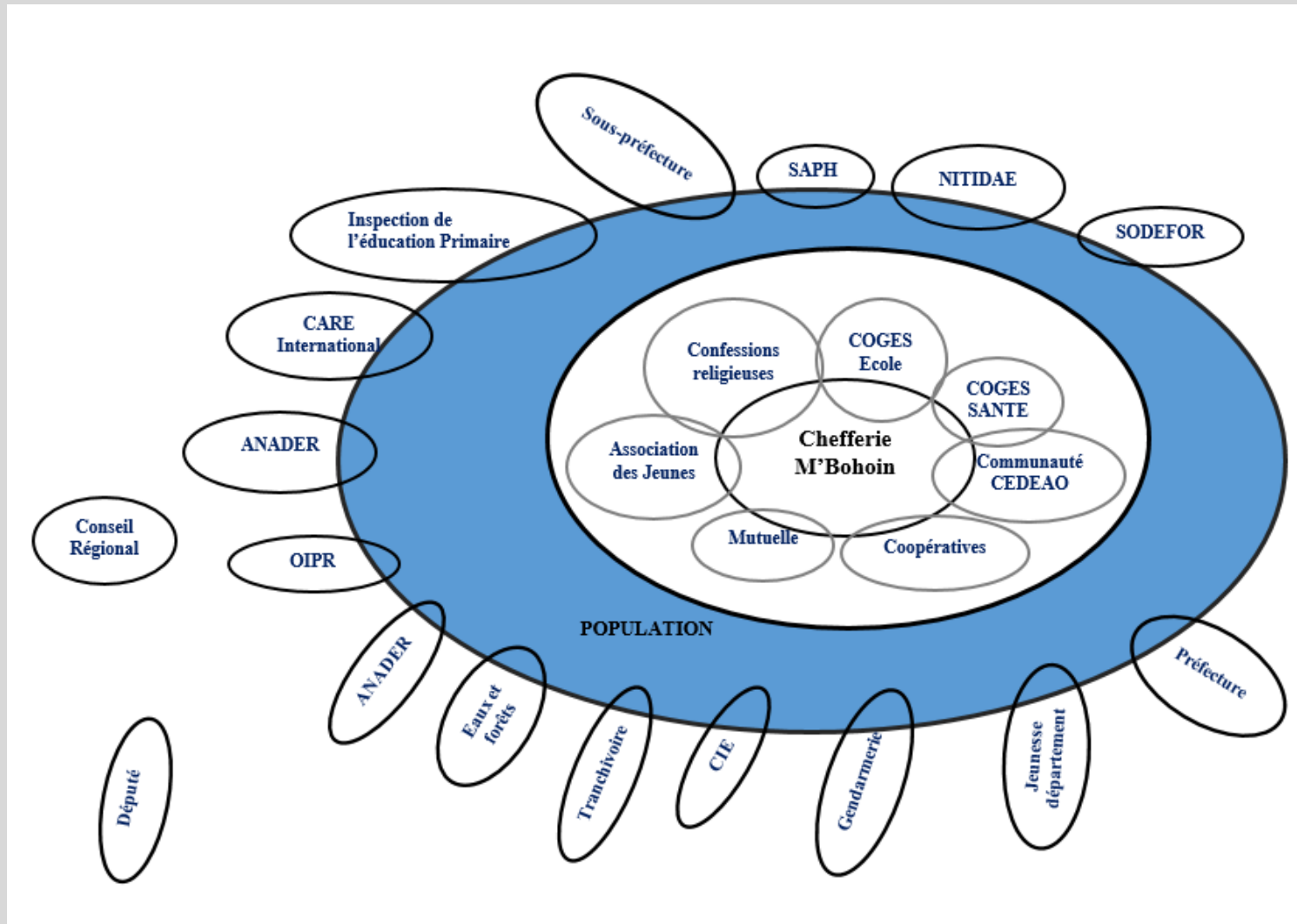
Source : Enquête village

Tableau 8 : Organisations externes qui interviennent à M'Bohoin

Nature	Organisations	Attributions et Vocation	Bureau	Responsables
Organisations externes du village	Sous-préfecture	✓ Coordonne la mise en œuvre des actions de l'Etat et participe au développement local de celui-ci. Il garantit le maintien de l'ordre et la cohésion sociale.	Alepé	M. Gue Alain
	ANADER	✓ Encadrement des producteurs	Alepé	M. N'gatta
	CARE INTERNATIONAL	✓ Mener des projets de développement dans le village ✓ Créer des associations villageoises d'épargne et de crédit	Abidjan	
	SAPH	✓ Encadrement des producteurs ✓ Former les planteurs à la saigner	Alepé	Mme. YAPO Viviane
	Nitidae	✓ Encadrement producteurs/ Développement communautaire / Foresterie	Adzopé	M. Coulibaly Tiéba
	Les frères CAPUCINS	Soutien aux orphelins	Alepé	M. Atsain Augustin

Source : Enquête village

Figure 5 : Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de M'Bohoin



Source : DGP

Selon le diagramme de Venn présenté dans la figure 5, de nombreuses organisations et groupes internes au village entretiennent des relations étroites entre eux et avec des acteurs externes tels que l'ANADER, Nitidae, la Sous-Préfecture, le SAPH, la SODEFOR, etc. Ces structures interviennent dans le village en raison de la production de cacao et d'hévéa, ainsi que de la proximité de la réserve de Mabi-Yaya.

Toutefois, d'après les dires des populations représentées sur le diagramme de Venn, les relations du village avec le conseil régional de la Mé et le député de la circonscription pourraient être améliorées si ces derniers s'impliquaient davantage dans le développement du village.

Par ailleurs, le village dispose d'une chefferie qui est au cœur de toutes les activités et actions menées par les différents acteurs, renforçant ainsi la cohésion sociale au sein de la communauté.

Photo 6 : *Élaboration du diagramme de Venn par les jeunes du village*



1.7. Infrastructures et équipements

Le village de M'Bohoïn dispose de quelques infrastructures de base qui sont considérées comme essentielles pour répondre aux besoins de la population locale. Cependant, ces infrastructures sont pour la plupart vétustes et dégradées, et certaines ne sont même pas utilisées en raison de la gestion opaque qui caractérise le bicéphalisme dans le village.

Malgré ces défis, plusieurs équipements communautaires ont été identifiés dans le village. Ces équipements sont destinés à améliorer la qualité de vie de la population locale et à promouvoir le développement du village dans son ensemble. Le tableau ci-dessous présente les différentes infrastructures et équipements communautaires disponibles à M'Bohoïn :

Tableau 9 : Les infrastructures et équipements

Désignations	Nombre	Année de réalisation	Source de financement	Etat de fonctionnalité	Observations	Organe de gestion
Lotissement	02	✓ 1970 ✓ 1990	✓ Village	✓ Réalisé	✓ 01 lotissement ✓ 01 extension	Chefferie
Ecole primaire	02	✓ 1970 ✓ 1983 ✓ 2006	✓ Village, ✓ Conseil General (CG)	✓ Les 02 écoles fonctionnent ✓ 1 bâtiment hors d'usage	✓ Il manque 03 logements de maitres	COGES Ecole
Maternelle	01	✓ 2017	✓ Village	✓ Fonctionnelles	✓ salles de classes insuffisantes	COGES Ecole
PHV	08		✓ Programme – gouvernemental ✓ Initiation privée	✓ Non Fonctionnelles		Gestion privée

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

HVA	01		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coopération allemande ✓ initiative privée 	✓ Fonctionnel	✓ 150.000 frs pour l'abonnement donc pas utilisé par tout le monde	Gestion privée
Réseau électrique	01	✓ 201	✓ Programme Gouvernemental	✓ Le réseau est fonctionnel	Besoin d'extension	CIE
Marché	01	✓ 1985	✓ Village	✓ Non Fonctionnel	L'un des marché est couvert	Village
Boutiques	06		✓ Particuliers	✓ Fonctionnelles	La plupart des boutiques appartiennent à des allogènes	Particuliers
Réseau téléphonique	02	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2019 ✓ 2012 	MTN et Orange	✓ Fonctionnel	Le village est couvert par tous les réseaux téléphoniques	
Magasins de stockages de Cacao	04	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1992 ✓ 2018 ✓ 2020 ✓ 1997 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des particuliers (Coopératives) ✓ Village (GVC) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fonctionnelles (Coopérative) ✓ Non fonctionnelles (GVC) 	Il existe un GVC dans le village et deux coopératives privées de Cacao	Particuliers Village
Réseau routier	01	✓ ????		✓ Fonctionnel mais impraticable en saison de pluie		
Clinique de santé	02		✓ Particuliers	✓ Fonctionnel		

Source : Enquête – village

1.7.1. Lotissement

Le premier lotissement du village fut effectué en 1985 sur fond propre du village, il y'a ensuite eu une extension en 1997, toujours sur fond propre du village.

1.7.2. Réseau Hydraulique

M'Bohoin est un village qui dispose d'un château d'eau, qui approvisionne en eau potable l'ensemble de la communauté villageoise. Ce château d'eau utilise la technologie Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA), qui est spécifiquement conçue pour répondre aux besoins en eau potable des communautés rurales. En complément de ce château d'eau, six bornes fontaines de type Pompe Hydraulique Villageoise (PHV) sont également installées dans le village et sont reliées au château d'eau HVA.

Malgré leur fonctionnalité, l'utilisation des bornes fontaines reste mitigée en raison de plusieurs problèmes liés à leur gestion et à leur coût. Les autorités du village reconnaissent l'importance de ces infrastructures pour la fourniture d'eau potable à la communauté et travaillent activement à trouver des solutions durables pour résoudre ces problèmes. Ils cherchent ainsi des moyens d'améliorer la gestion et la maintenance des bornes fontaines, tout en réduisant les coûts associés à ces équipements.

Photo 7 : HVA de M'Bohoin



1.7.3. Réseau téléphonique

Le village est pourvu de deux réseaux téléphoniques, à savoir MTN et Orange, qui couvrent l'intégralité du territoire. Les habitants de M'Bohoin ont donc la possibilité de communiquer avec leurs proches à tout moment grâce à une bonne couverture réseau. Cette situation est un avantage pour le village, car elle permet aux populations de rester connectées et de faciliter les échanges avec l'extérieur.

1.7.4. Infrastructures religieuses

Le village abrite une mosquée en Banco, qui est fréquentée par environ soixante fidèles musulmans. Toutefois, la communauté musulmane ne dispose pas d'un terrain pour construire une mosquée moderne. En effet, le terrain sur lequel est construite l'actuelle mosquée appartient à un particulier qui prévoit de le récupérer pour y construire une infrastructure privée.

Par ailleurs, le village compte plusieurs églises modernes, dont la Mission Catholique, une église Harriste, et une église Réveil, entre autres. Ces églises attirent chacune environ cinquante fidèles, voire plus.

Photo 8 : *Mosquée de M'Bohoin*



Photo 9 : Églises à M'Bohoin



1.7.5. Foyer des Jeunes

Le village ne dispose malheureusement pas d'infrastructures adéquates pour la gestion des affaires sociales de la communauté, telles que les réunions, le règlement des litiges, les réceptions, etc. En l'absence de ces structures, la cour du chef est utilisée comme lieu de rassemblement pour régler toutes les affaires sociales du village. Pour les cérémonies ou événements importants, le marché couvert sert d'espace de réception.

1.7.6. Marché Couvert

Dans le village, il y a un marché couvert constitué de deux bâtiments, mais malheureusement, ces derniers sont vieux et inutilisables car ils datent de 1985. En conséquence, le marché n'est pas très fréquenté et est souvent utilisé comme espace de rassemblement pour les grandes réunions et les réceptions.

1.7.7. Réseau électrique

Depuis l'année 2017, le village de M'Bohoin est raccordé au réseau électrique, ce qui a grandement amélioré les conditions de vie des habitants.

1.7.8. Réseau Routier

Les routes et les pistes qui relient le village aux autres localités de la zone ne sont pas revêtues et sont très difficiles à emprunter en toutes saisons. Malheureusement, en dépit de ces infrastructures, le niveau d'accessibilité du village demeure très faible.

Photo 10 : *Route Alepé-M 'Bohoin*



1.7.9. Infrastructures et équipements sanitaires

Dans le village de M'Bohoin, il n'y a malheureusement aucune infrastructure ou équipement sanitaire pour la population. Par conséquent, les habitants sont obligés de se rendre à Abrotchi, Yakassé-Comoé, ou Alépé situés respectivement à 03 kms ,15 kms et 12 kms du village, pour recevoir des soins en cas de maladies ou pour des problèmes de santé en général. Néanmoins, une clinique paramédicale privée est présente dans le village pour prodiguer les premiers soins.

Photo 11 : La clinique para médicale de M'Bohoin



Tableau 10 : Equipements sanitaires environnants

Localité	Type d'équipement	Distance
Abrotchi	CSR	03 kms
Yakassé-Comoé	CSR	15 kms
Alébé	Hôpital Général	12 kms

1.7.10. Infrastructures et équipements scolaires,

Le village de M'Bohoin possède un groupe scolaire composé de deux écoles primaires et une école maternelle, totalisant douze salles de classe. Les six salles de classe de l'EPP M'Bohoin 1 et les six autres de l'EPP M'Bohoin 2, ainsi que la salle de classe unique pour la maternelle, sont en mauvais état malgré les efforts des associations et groupements locaux, tels que l'association des cadres de la Mé.

Les logements des enseignants sont insuffisants et délabrés, et la salle de classe de la maternelle est surpeuplée. En outre, le groupe scolaire est dépourvu de latrines, de matériel didactique et d'équipements scolaires.

Le groupe scolaire sert également de centre d'examen. Les enfants admis en sixième doivent se rendre à Alepé, à 12 km de distance, pour poursuivre leurs études secondaires car le village ne dispose pas de collège de proximité.

Les chefs des villages de Yakassé-Comoé, Abrotchi et M'Bohoin ont formulé une demande commune auprès du Président du Conseil Régional de la Mé le 20 octobre 2022 pour la construction d'un collège de proximité, mais ils n'ont pas encore reçu de réponse favorable.

Photos 12 : *Groupe Scolaire de M'Bohoin*



Tableau 10 : Effectifs des élèves de EPP M'Bohoin 1 (2021-2022)

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	60	51	111	10	01	00	00
CP2	20	49	69				
CE1	47	46	93				
CE2	48	50	98				
CM1	34	37	71				
CM2	34	25	59				
TOTAL	243	258	501				

Source : directeur école

Tableau 11 : Effectifs des élèves de EPP M'Bohoin 2 (2021-2022)

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	39	34	73	06	05	00	00
CP2	27	24	51				
CE1	21	31	52				
CE2	13	16	29				
CM1	25	24	49				
CM2	22	16	38				
TOTAL	147	145	292				

Source : Directeur école

Tableau 12 : Effectifs des élèves du préscolaire du Groupe scolaire de M'Bohoin (2021-2022)

Section	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
Petite	00	00	00	00	01	00	00
Moyenne	12	14	26				
Grande	06	06	12				
TOTAL	18	20	38	00	01	00	00

Source : Directeur école

Tableau 13 : Effectif Total des élèves du Groupe Scolaire de M'Bohoin (2021-2022)

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
Préscolaire	18	20	38	11	12	00	00
CP1	99	85	184				
CP2	47	73	120				
CE1	68	77	145				
CE2	91	66	127				
CM1	59	61	120				
CM2	56	41	97				
TOTAL	438	423	837	11	12	0	0

Source : Directeur école

1.7.11. Autres infrastructures et équipements

Le tissu économique de M'Bohoin est constitué en grande partie de petites entreprises telles que des boutiques, des cabines téléphoniques, des moulins mobiles de manioc, des boxes mobiles money, des restaurants et des maquis.

Les boutiques, situées principalement dans le centre du village, sont les principales sources d'approvisionnement en produits alimentaires et autres denrées de première nécessité.

1.8. Activités économiques

1.8.1. Agriculture

En raison de sa situation géographique, M'Bohoin profite d'un climat pluvieux favorable à la fertilité de ses sols, ce qui a permis le développement de cultures pérennes telles que le cacao et l'hévéa, ainsi que de cultures vivrières telles que le manioc. Malheureusement, la commercialisation de ces cultures est mal organisée en raison de l'absence d'une véritable organisation de producteurs agricoles.

Tableau 14 : Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village

Cultures	Spéculations	Existence	Mode de culture	Rang
Cultures pérennes / Industrielles produites	Cacao	Oui	Culture pure	2ème
	Café	Non		NC
	Hévéa	Oui	Monoculture	1er
	Palmiers à Huile	Oui	Monoculture	3ème
	Anacarde	Non		NC
	Cola	Non		NC
Cultures Vivrières produites	Banane plantain	Oui	Culture pure et/ou associée	2ème
	Riz	Oui	Culture marginale	5ème
	Maïs	Oui	Culture marginale	3ème
	Igname	Oui	Culture marginale	4ème
	Manioc	Oui	Culture pure	1er
	Arachide	Non		NC
	Tarot	Oui	Culture marginale	6ème
Cultures Maraichères produites	Piment	Oui	Culture marginale	1er
	Aubergine	Oui	Culture marginale	2ème
	Gombo	Oui	Culture marginale	3ème
	Tomate	Oui	Culture marginale	4ème
	Laitue	Non		NC
	Concombre	Non		NC
	Oignon	Non		NC

Source : Enquête village

Le calendrier agricole ci-après élaboré par les femmes du village de M'Bohoin est un outil précieux pour la planification des activités agricoles dans la communauté. Il permet de connaître clairement les saisons agricoles pour les cultures pérennes telles que le cacao et l'hévéa, ainsi que pour les cultures vivrières telles que le manioc. Les femmes du village ont une connaissance approfondie du cycle de vie de ces cultures et savent exactement quand les semer, les cultiver et les récolter.

Le calendrier agricole prend en compte les conditions climatiques et météorologiques, ainsi que les facteurs saisonniers tels que la période de pluies et de sécheresse. Il permet également de

déterminer les moments clés de la culture, tels que la préparation du sol, la plantation, la taille, l'élagage, la récolte et la commercialisation. Grâce à ce calendrier, les agriculteurs du village peuvent optimiser leurs rendements et maximiser leur production agricole.

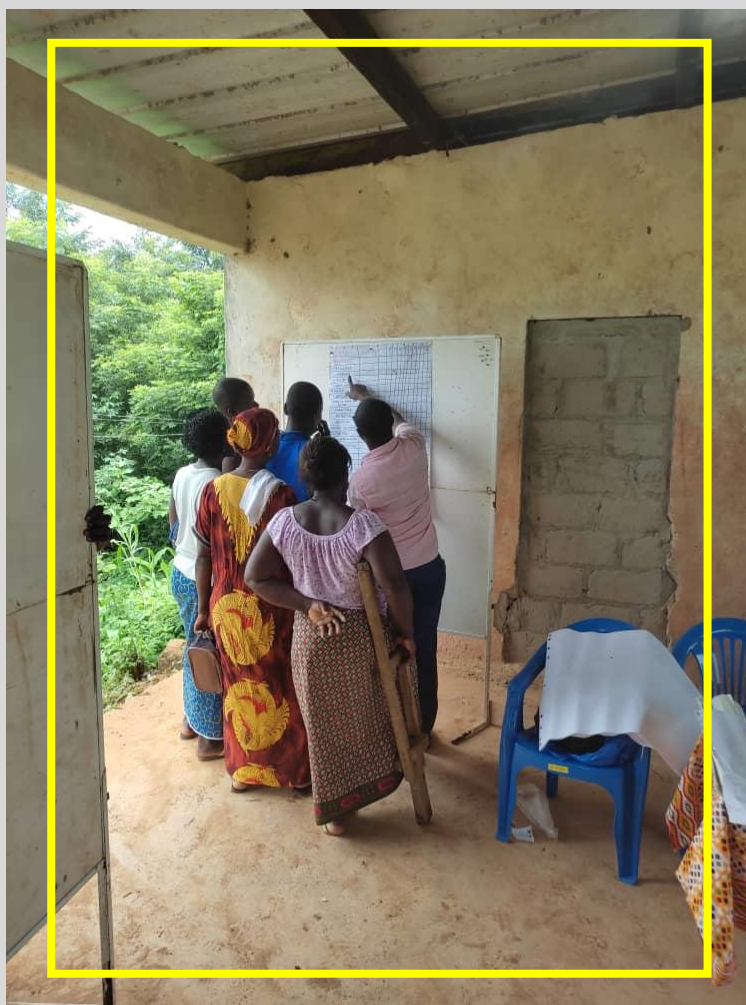
Cependant, malgré l'importance de ce calendrier, il est parfois difficile de suivre rigoureusement les recommandations énoncées. En effet, les changements climatiques et les imprévus tels que les maladies des cultures peuvent perturber le calendrier agricole. De plus, la plupart des agriculteurs du village ne disposent pas d'outils modernes pour cultiver leurs terres, ce qui rend la planification et la mise en œuvre des activités agricoles plus difficiles.

Tableau 15 : Calendrier agricole du village de M'Bohoin

ACTIVITES	ACTEURS	PERIODE											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
AGRICULTURE													
– Hévéaculture	Hommes												
• La saignée													
• L'entretien													
• Fertilisation													
– Manioc	Hommes, Femmes												
• Défrichage													
• Mise en place des buttes													
• Planting													
• Entretien													
• Récolte													
– Cacao culture	Hommes												
• Entretien													
• Pulvérisation													
• Fertilisation													
• Récolte													
• Séchage													
– Café	Hommes, Femmes												
• Entretien													
• Pulvérisation													
• Fertilisation													
• Récolte													
• Séchage													
COMMERCIALISATION													
– Hévéas	Hommes, Femmes												
– Manioc													
– Cacao													
– Café													
ACTIVITES SOCIO – CULTURELLES													
– La fête de la Tabaski	Tout le monde												
– La fête du Ramadan													
– Le Nouvel an													
– La Pâques													
– Capitchou													
– La Noel													
– Le tournoi de Maracaña													

Source : DGP

Photo 13 : *Élaboration du calendrier agricole par les femmes*



1.8.1.1. Systèmes de Cultures

La zone est dominée par un système de culture, qui est en partie dû à la pression foncière, il s'agit:

- ✓ **Système de culture associé aux cultures vivrières ou légumières.**

Dans ce système, après le défrichage et la préparation du terrain, l'on passe au planting des plants de cacao, d'hévéa, et de palmiers à huile ; afin d'entretenir le site, le producteur peut associer les plants avec des cultures vivrières comme la banane plantain, le manioc, l'igname, le piment, etc.

Généralement à partir de la troisième année, une fois les plants de Cacao, d'hévéa ou de palmier devenu grands, les cultures vivrières et légumières sont progressivement récoltées et retirées de la plantation afin de laisser les plants de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile occuper tout le terrain.

1.8.2. Pêche

La pêche se pratique à petite échelle dans le village, les populations la pratique de façon artisanale, avec des cannes à pêche, et autres équipements traditionnels. Les produits issus de la pêche sont principalement destinés à la consommation domestique.

1.8.3. Élevage

L'élevage à M'Bohoïn est foncièrement traditionnel, on y rencontre des ovins, volailles, des porcins, etc. Et la divagation des animaux est parfois la cause de nombreux conflits dans le village.

Tableau 16 : Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village

Élevage	Existence	Types d'élevage	Rang	Observations
Aviculture	Oui	Traditionnel	1 ^{er}	
Ovins	Oui	Traditionnel	2 ^{ème}	Divagation
Porcins	Oui	Traditionnel	3 ^{ème}	
Bovins	Non		NC	
Caprins	Non		NC	
Apiculture	Non		NC	
Pisciculture	Non		NC	

Source : enquête village

1.8.4. Commerce

Le village est doté d'un marché composé de deux bâtiments, l'un est couvert et l'autre est à ciel ouvert, construits dans les années 1980, mais malheureusement, ils ne sont pas fonctionnels. Ainsi, le commerce dans le village est limité aux détaillants des boutiques et à quelques femmes qui exposent leurs produits vivriers et maraîchers sur des tables-bancs. Toutefois, la majorité des transactions commerciales ont lieu à Alepé, qui se trouve à 12 kms du village. Les activités commerciales dans le village sont principalement dominées par les détaillants, et il n'y a pas de grossistes. En conséquence, les prix des produits sont élevés, ce qui rend difficile l'accès aux denrées pour les populations à faibles revenus.

Tableau 17 : Marchés environnants et jours d'animation

Localités	Jours	Distances
Alepé	Jeudi	12 kms
M'Bohoïn	Mercredi	

Photo 14 : Une boutique à M'Bohoin



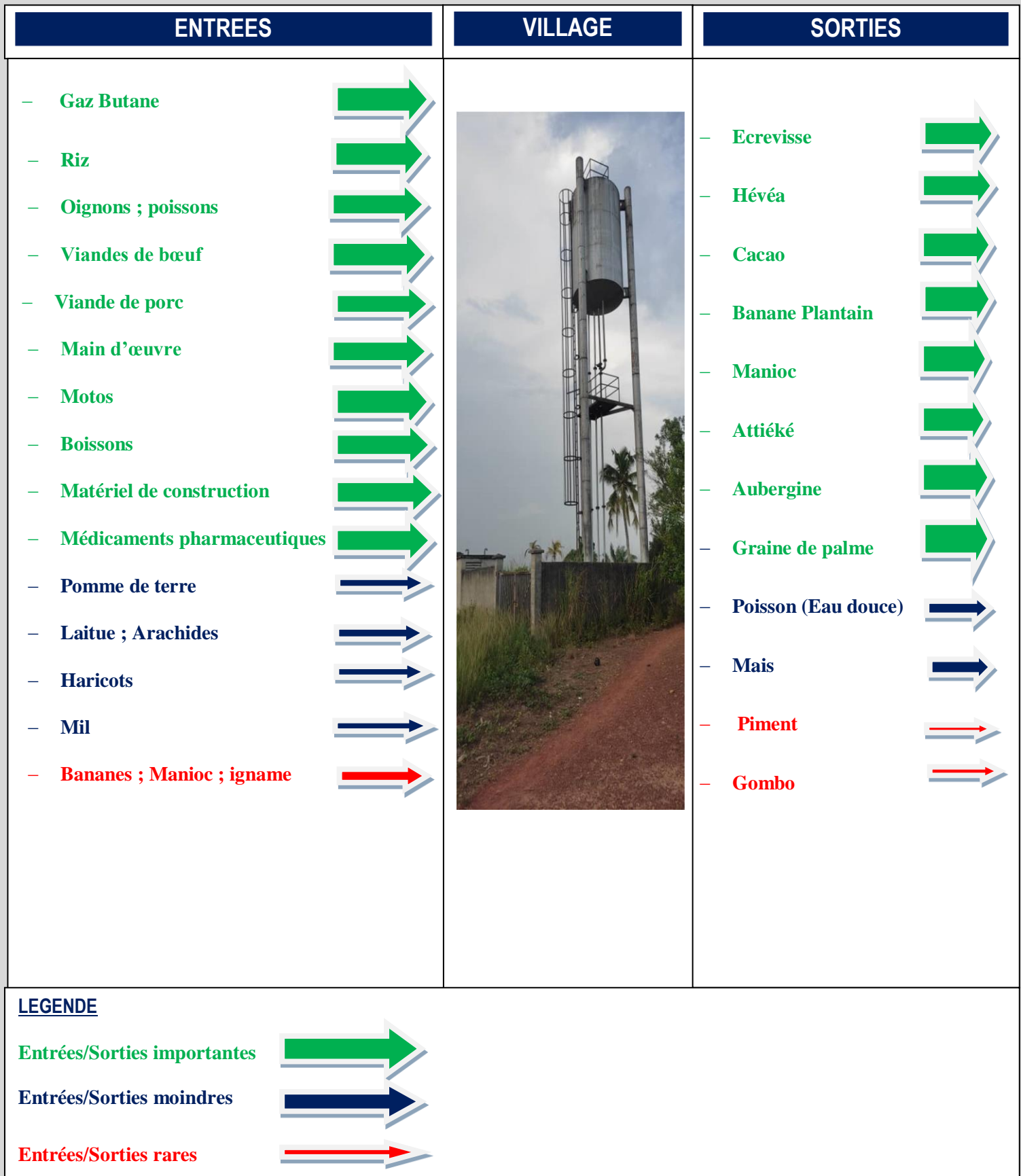
Le diagramme des flux physiques présenté ci-après nous offre une représentation visuelle de l'intensité des activités commerciales dans le village. Ce diagramme, qui montre la quantité et les types de produits échangés dans le village, est un outil précieux pour comprendre la dynamique commerciale dans la région.

En effet, ce diagramme révèle une multitude de flux commerciaux, qui témoignent de la vitalité de l'économie locale. On peut ainsi voir les flux de produits alimentaires, tels que le manioc, les ignames, les bananes plantains, les tomates, les oignons, etc. qui sont échangés entre les différents acteurs économiques du village.

On peut également constater la présence de flux de produits manufacturés, tels que les vêtements, les chaussures, les ustensiles de cuisine, etc. qui sont importés depuis les villes avoisinantes.

En somme, ce diagramme illustre parfaitement l'importance des échanges commerciaux dans le village et montre clairement les produits qui y sont échangés. Il s'agit donc d'un outil précieux pour les acteurs économiques locaux qui cherchent à comprendre et à améliorer les flux commerciaux dans la région.

Tableau 18 : Diagramme des flux physiques de M'Bohoin (Source : DGP)



1.8.5. Autres activités

Hormis l'agriculture et la pêche, les métiers informels comme la mécanique moto, la coiffure, et la maçonnerie se pratiquent au village.

1.9. Potentialités, contraintes et analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM)

La localité de M'Bohoin dispose de nombreux atouts et potentialités sur lesquels, elle pourra s'appuyer pour bâtir son développement.

Par ailleurs, il est important de noter que les potentialités, les contraintes, ainsi que les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces ont été identifiés par les populations en assemblée villageoise lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) ; aussi, des questionnaires ont été soumis aux communautés afin de trianguler les données déjà collectées, et il y a eu également quelques entretiens semi-structurés avec certaines couches de la communauté afin de collecter certains atouts du village.

Tableau 19 : Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM)

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de la cacao culture ; l'hévéaculture ; la culture du palmier à huile ; manioc ; de la banane plantain et du café ; ✓ Proximité du village avec la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ; ✓ Existence de plusieurs infrastructures de bases (Ecole ; HVA ; Electricité ; Marché ; etc). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mauvais état des routes ; ✓ Inexistence d'infrastructures de santé ; ✓ Insuffisance d'infrastructures hydrauliques ; ✓ Bicéphalisme au niveau de la chefferie ; ✓ Consommation de substance illicite par la jeunesse ; ✓ Non-respect des aînés par les jeunes ; ✓ Inorganisation des producteurs agricoles ; ✓ Absence de cohésion entre les habitants du village ; ✓ Insuffisance du nombre d'enseignant ;
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui du Conseil Café Cacao (CCC) ; ✓ Présence du projet PRM 2 ; ✓ Proximité avec le chef-lieu de département Alepé ; ✓ Proximité avec la brigade de Gendarmerie ; ✓ Proximité avec les services déconcentrés de l'état. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insécurité dans la zone ; ✓ Insuffisance de logement d'enseignant ;

Source : DGP

1.10. Genre et développement communautaire

Selon l'ONU, sur 1,3 milliards de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 70% sont des femmes, elles ont été longtemps ignorées des programmes de développement ou assignées à un rôle passif de sujet vulnérable. Ce n'est que depuis les années 70 que les femmes sont associées en tant qu'actrices aux différents programmes de développement. L'objectif aujourd'hui est double : intégrer à tous les programmes d'action l'horizon commun de l'égalité des sexes (Intégration du Genre) et renforcer le pouvoir d'action des femmes dans tous les domaines de développement (« empowerment » ou renforcement), d'où la nécessité de lier genre et développement communautaire.

Par « genre » on entend la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes ; cependant, le développement communautaire se définit comme étant "un processus où les membres de la communauté se réunissent pour prendre des mesures collectives et trouver des solutions à des problèmes communs. (Source : ONU).

1.11.1. Intégration du Genre

A M'Bohoin, le rôle des femmes est crucial dans la communauté, mais la structure politique du village qui est actuellement basée sur la duocratie a eu un impact significatif sur la situation des femmes. Cette réalité a mené à la fragmentation de plusieurs associations féminines d'entraide dans le village, et aujourd'hui, les femmes n'ont pas d'organisation formelle et sont en désaccord les unes avec les autres. Par conséquent, elles ont du mal à participer aux organes de développement du village, mais cela ne signifie pas qu'elles soient totalement absentes de la vie communautaire.

Malgré l'absence d'association formelle de femmes à M'Bohoin, celles-ci se regroupent par affinité pour gérer certaines affaires courantes du village. Leur contribution à la vie sociale et économique du village reste importante, notamment dans les activités agricoles et commerciales. En effet, elles participent activement à la production et à la commercialisation des produits locaux tels que le manioc et le cacao.

Il est donc important de souligner que bien que la fragmentation des associations féminines ait un impact sur leur participation aux décisions de développement du village, les femmes de M'Bohoin sont impliquées dans la vie communautaire et jouent un rôle clé dans l'économie locale. Cependant, il est nécessaire de renforcer leur participation active dans les instances de décision du village pour permettre une meilleure prise en compte de leurs préoccupations et besoins. Par ailleurs, il est à noter que le village dispose d'une équipe féminine de football qui rassemble les jeunes filles du village. Cette équipe montre que les femmes de M'Bohoin sont capables de travailler ensemble et de faire face à des défis communs, malgré les obstacles à leur participation active dans les instances de décision. Il est donc important de renforcer cette solidarité entre les femmes et de trouver des moyens de surmonter les barrières à leur participation pour promouvoir leur inclusion et leur épanouissement dans la vie communautaire.

Photo 15 : Équipe féminine de Football



1.11.2. Autonomisation

Le village de M'Bohoin compte un grand nombre de clivages sociaux, ce qui rend difficile l'organisation des femmes du village et les empêche de bénéficier de crédits financiers et d'autres aides pour leur autonomisation. Cela a conduit à la fragmentation de plusieurs associations féminines d'entraide dans le village et à une absence d'organisation formelle des femmes de M'Bohoin. Néanmoins, une organisation non gouvernementale internationale (CARE) travaille dans la zone et a aidé les femmes à constituer des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) pour réaliser des activités génératrices de revenus collectives et individuelles.

Avant la mise en place effective des AVEC, chaque femme du village travaillait seule dans de petits commerces, tels que la vente d'attiéké, de poisson fumé ou de produits vivriers. Cependant, la plupart des femmes du village ne bénéficiaient pas du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), car elles ne connaissaient pas la procédure pour y accéder et n'étaient pas organisées. Le FAFCI est un programme de financement de microprojets lancé en 2012 par la Première Dame Dominique Ouattara pour aider les femmes de Côte d'Ivoire.

Il est donc crucial de souligner l'importance de l'organisation des femmes pour leur autonomisation économique et pour l'accès à des financements qui leur permettront de développer leurs activités économiques. La mise en place des AVEC a été une étape importante pour aider les femmes de M'Bohoin à s'organiser et à travailler ensemble pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur communauté.

1.11. Données environnementales et changements climatiques

Le village de M'Bohoin est confronté à une pénurie de terres cultivables, un problème courant dans les villages à la périphérie de la RNMY. Pour pallier à cette situation, certains résidents locaux ont décidé de s'infiltrer dans la RNMY pour récupérer de nouvelles terres dans l'espoir d'augmenter leur production agricole et leurs revenus. Pour remédier à ce problème, des organismes étatiques comme l'ANADER et la SAPH, ainsi que des ONG comme Nitidae, mènent actuellement des actions de reboisement, de restauration d'anciennes plantations de cacao et de formation agricole. Ces actions aideront certainement les producteurs à améliorer leurs plantations de manière simple et augmenter ainsi leurs revenus agricoles.

Cependant, le village n'est pas à l'abri des effets néfastes du changement climatique, qui ont déjà commencé à se manifester par des augmentations spectaculaires de la température et des cycles de culture perturbés. De plus, l'exploitation massive et anarchique du sable dans la rivière Kossan aggrave la situation en endommageant le paysage des villages et en altérant la qualité de l'eau, de l'air et du sol. Ces enlèvements de sable peuvent également altérer la fonction hydrologique de la rivière, en particulier la rivière Kossan, causant l'érosion du sol et exposant potentiellement les populations à des risques accrus d'inondation et d'érosion. Il est donc impératif d'adopter des mesures pour protéger l'environnement et assurer un avenir durable aux communautés local

1.12.1. Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Tableau 20 : Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Risques identifiés	Conséquences	Impacts observés	Niveau de risque actuel	Mesures de réduction des risques en place et/ou d'ajustement	Niveau de risque futur (2050)
Accroissement de l'érosion des sols (hydrique et éolienne)	<ul style="list-style-type: none"> Baisse des rendements et productions à cause d'une moindre fertilité ; Montée en puissance des herbes et végétaux envahissants ; Disparition de certaines espèces végétales, Présence marquée de concrétions, gravillons, cuirasses et cailloux dans le sol. Déplacement difficile des biens et de personnes à cause du mauvais état des routes dû à l'érosion 	<ul style="list-style-type: none"> Les rendements sont affectés par cette érosion constatée par les agriculteurs sur les cultures de rentes Les opérations économiques sont affectées par l'érosion du réseau routier 	Fort	Pratiques de conservation du sol et Amendement	Fort
Inondation des cours d'eaux	<ul style="list-style-type: none"> Les cultures vivrières pratiquées dans les basfonds sont inondées ; Les routes sont coupées perturbant le trafic des biens et des marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> Les productions sont affectées par cette inondation constatée par les producteurs sur les cultures Le réseau routier est affecté par les inondations freinant les activités économiques 	Fort	Pratiques de conservation et aménagement des basfonds	Fort
Vents fréquents et violents	<ul style="list-style-type: none"> Les bois d'hévéas sont abattus ; Toitures de maisons décoiffées 	Baisse de la production d'hévéa.	Faible	Pratique d'agroforesterie	Fort
Forte chaleur	<ul style="list-style-type: none"> Assèchement des jeunes plants de cacao et d'hévéa 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse des productions agricoles ; Pauvreté grandissante ; 	Moyen	Pratique d'agroforesterie	Fort

Source : Enquête village

1.12.2. Matrice d'Adaptation selon la perception des changements climatiques

Tableau 21 : Matrice d'adaptation aux changements climatiques

Perception de l'évolution du climat par les acteurs du village	Ressources, secteurs ou groupes exposés à cette évolution	Effets de cette évolution sur la ressource, le secteur ou le groupe exposé	Mesures entreprises	Défis actuels par rapport aux efforts de lutte contre les changements climatiques	Identification des tendances futures de cette évolution (projections climatiques)	Evaluation des stratégies/mesures d'adaptation actuelle face aux conditions futures
-Irrégularité des pluies	-Agriculture et maraîchage en particulier	-Développement anormal des cultures -Perte de récoltes et des gains	Protection des Habitats (zones humides)	Capacités techniques et d'analyse Développement des projets et mobilisation des ressources de financement	Augmentation de la pluviométrie annuelle	Les mesures paraissent pertinentes ; nécessité d'envisager des ouvrages ou pratiques de protection contre l'érosion
-Inondation	-Agriculture, le secteur du commerce, et la population toute entière	-Cherté de la vie -Ralenti les activités commerciales	Agroforesterie Dispositifs de stockage de l'eau	Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de maraîchers dans la mise en place de pratiques résilientes	Intensification des épisodes pluvieux	
-Chaleur excessive	-Producteur de cacao et d'hévéa	-Conflits sociaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles -Conflits foncier relatifs à l'occupation des terres	Délimitation des parcelles et terroirs villageois	Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de cacao et d'hévéa dans la mise en place de pratiques résilientes	Augmentation continue des températures	

Source : Enquête-village

I. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT



Photo 16: *Atelier DGP à M'Bohoin*

Le 05 juillet 2022, un atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) a été organisé dans le village de M'Bohoin pour permettre aux populations de faire ressortir leurs besoins. Au cours de cet atelier, 11 domaines ont été identifiés comme étant les plus préoccupants pour les habitants du village. Il s'agit de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de l'éducation, de l'eau et de l'électricité, de la route et du transport, de l'hygiène et de la santé, de la communication, de la culture et des loisirs, de la cohésion sociale et de la bonne gouvernance, de l'environnement, du commerce et du foncier rural.

Chacun de ces domaines présente des difficultés spécifiques pour les populations de M'Bohoin. Ces difficultés ont été identifiées, inscrites et analysées dans des arbres à problèmes qui ont été établis pour chacun des domaines. Grâce à cette analyse, il sera possible de mettre en place des solutions adaptées et efficaces pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants de M'Bohoin dans les différents domaines identifiés.

2.1. Domaine 1 : Agriculture, Élevage et Pêche

Dans le domaine de l'agriculture, qui reste l'activité principale des habitants du village de M'Bohoin, le problème central qui s'est dégagé lors du Diagnostic Global Participatif (DGP) est :

- **Les revenus des producteurs agricoles sont faibles.**

Comme causes immédiates nous pouvons citer:

- ✓ Faibles productions agricoles ;
- ✓ Difficulté de commercialiser les produits agricoles ;
- ✓ Difficulté d'accès aux financements agricoles ;
- ✓ Insuffisance d'infrastructures agricoles.

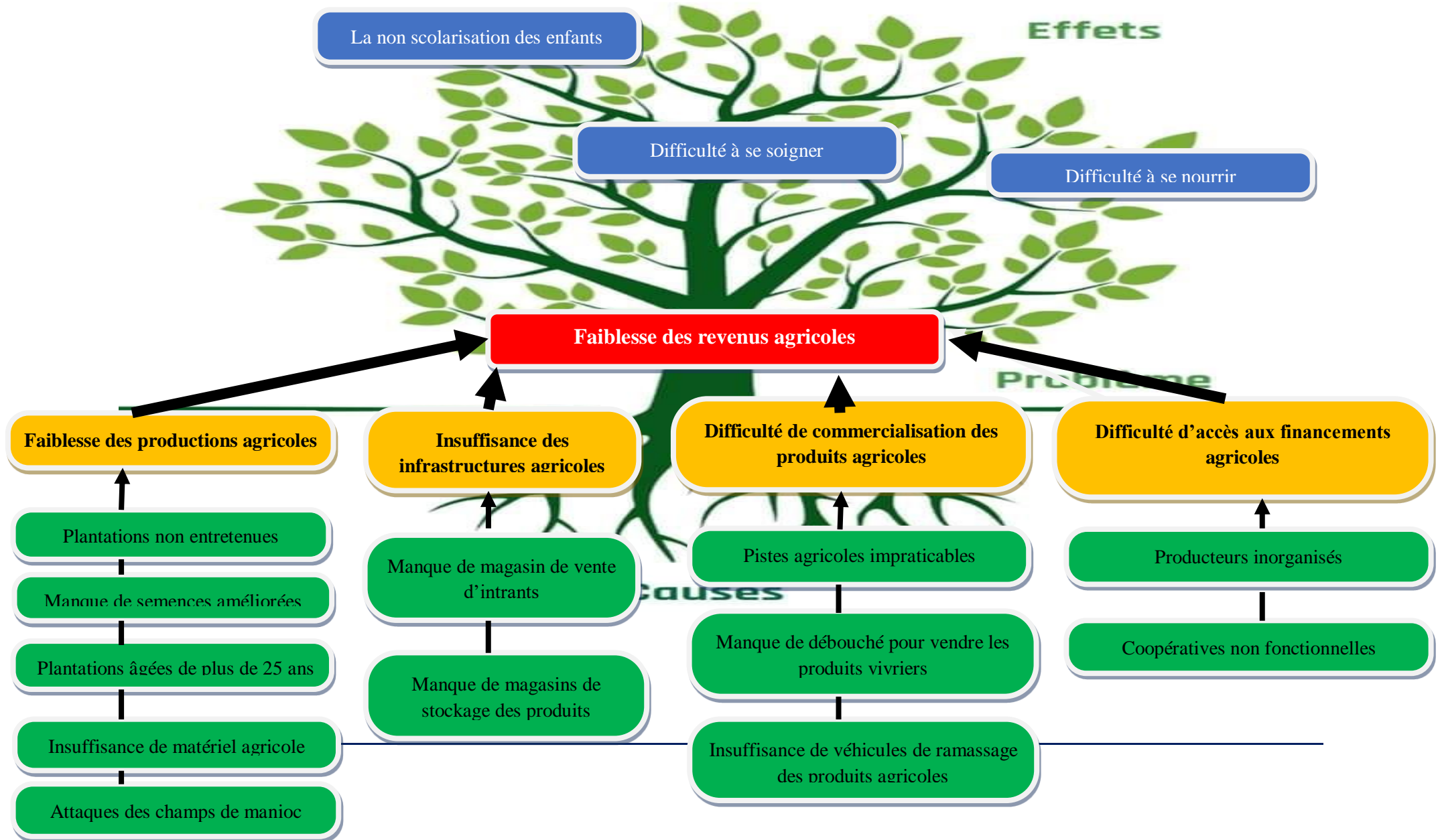
En effet, la plupart des plantations dans le village ont plus de 25 ans et ne sont pas entretenues en plus les producteurs manquent de semence améliorée et les plantations de manioc sont permanemment attaquées par des bactéries, aussi les pistes agricoles sont impraticables, ce qui provoque la mévente de certains produits vivriers, le village ne dispose pas également de magasin pour stocker les produits agricoles ; l'inorganisation des producteurs du village rend le financement des projets agricoles difficiles, à cela s'ajoute le manque de la compréhension de la procédure pour obtenir un financement agricole.

Les conséquences en sont que les producteurs éprouvent d'énormes difficultés à scolariser leurs enfants, à se nourrir et se soigner convenablement.

Cependant afin de parer à toutes ces difficultés, les populations ont fait un certain nombre de proposition, il s'agit :

- ✓ Redynamiser les coopératives ;
- ✓ Réhabiliter les magasins de stockage ;
- ✓ Former les producteurs à la production de semences améliorées de manioc ;
- ✓ Réhabiliter les vieilles plantations de Cacao;
- ✓ Sensibiliser les producteurs à la bonne pratique agricole (BPA).

Figure 7 : arbre à problème domaine Agriculture ; élevage & pêche



2.2. Domaine 2 : Education

Le domaine de l'éducation est confronté à de nombreuses difficultés dans le village, et le Diagnostic Global Participatif (DGP) a permis à la population de faire ressortir le problème central dans ce domaine.

Le problème central identifié est :

- **Le fonctionnement du système éducatif local est dysfonctionnel.**

Ce problème a pour racines :

- ✓ insuffisance d'infrastructures scolaires dans le village ;
- ✓ insuffisance d'équipements scolaires ;
- ✓ Insuffisance du personnel enseignant.

En fait l'école est vétuste et non clôturée donc elle est très sujette au vol et à tout type de délinquance, les écoles n'ont pas non plus de latrines, et les logements des enseignants sont vétustes et insuffisants, la cantine est vétuste et non fonctionnelle à cause de sa mauvaise gestion ; les salles de classe sont insuffisantes et ne disposent pas de portes et de fenêtres aussi les tables-bancs sont insuffisants et les écoles ne sont pas éclairées, en plus les planches des salles de classes sont dégradées car les toitures des salles de classes sont délabrées et rouillées.

L'école n'a pas non plus de sirènes pour indiquer les heures d'école.

Les conséquences liées à ces difficultés sont nombreuses, nous avons entre autres l'abandon des cours par les élèves, la démotivation des enseignants, le niveau très faible des élèves et des cas de grossesses et de vols dans les écoles.

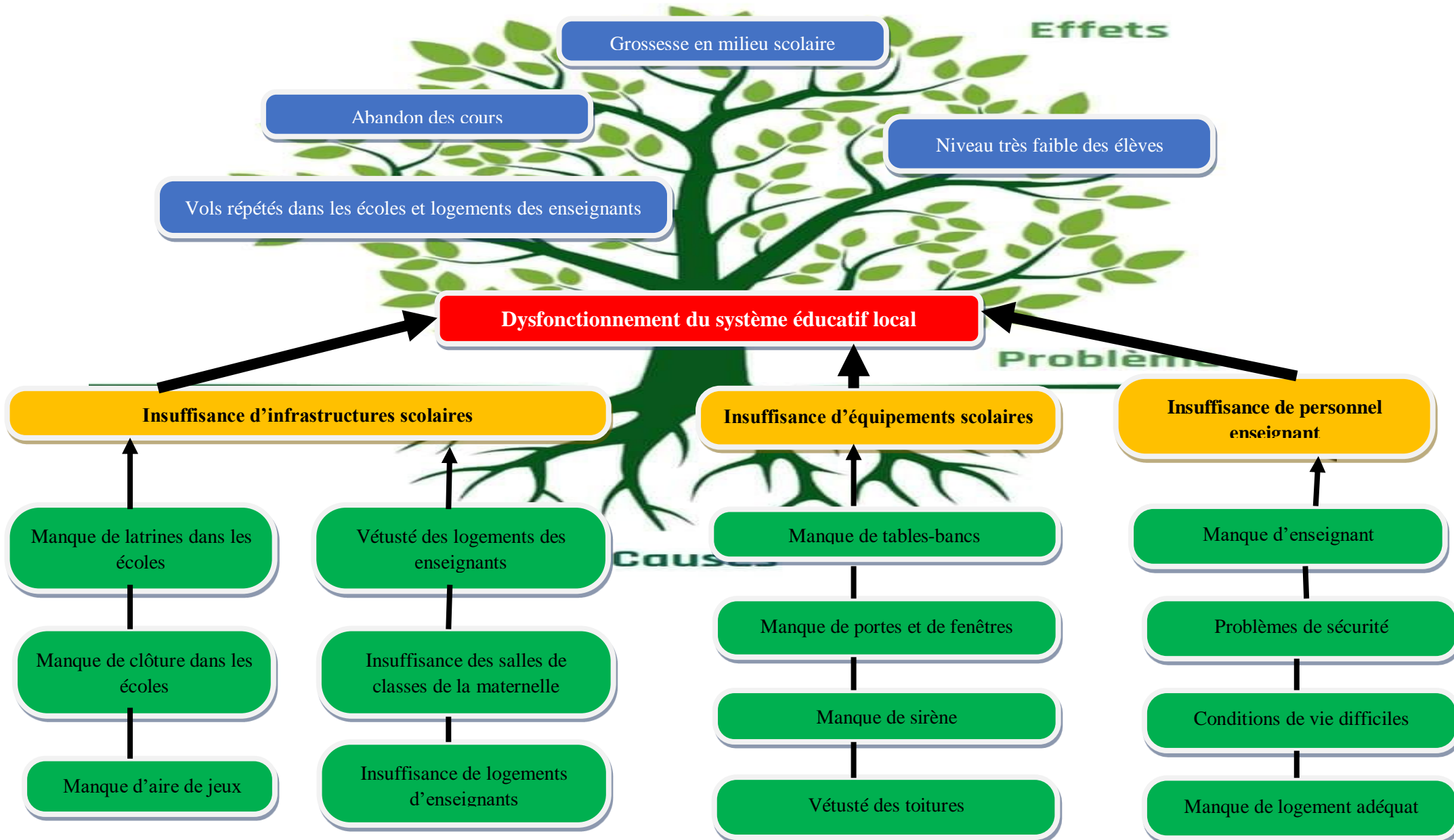
Afin d'y remédier, quelques pistes de solutions ont été proposées par les populations, ce sont entre autres :

- ✓ Réhabiliter l'école maternelle ;
- ✓ Construire des latrines pour les enseignants ;
- ✓ Construire une clôture pour chaque école primaire et la maternelle ;
- ✓ Faire des plaidoyers auprès du ministère afin d'affecter des enseignants ; dans les écoles ;
- ✓ Réhabiliter les écoles du village ;
- ✓ Construire une cantine moderne à l'EPP M'Bohoin 2 ;
- ✓ Réhabiliter la cantine de l'EPP M'Bohoin 1 ;
- ✓ Construire deux salles de classe pour la maternelle ;
- ✓ Confectionner des portes et des fenêtres métalliques pour les écoles ;
- ✓ Renouveler les toitures des trois bâtiments des trois écoles ;
- ✓ Réhabiliter la charpente de neuf (09) salles de classe ;
- ✓ Electrifier les écoles M'Bohoin 1 & 2 ;

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

- ✓ Equiper M'Bohoin 2 de 80 tables –bancs ;
- ✓ Equiper les deux (02) écoles de sirènes ;
- ✓ Construire six (06) logements pour les enseignants ;
- ✓ Réhabiliter six(06) logements d'enseignants ;
- ✓ Construire un aire de jeux pour la maternelle ;
- ✓ Construire un terrain de sport mixte pour l'école M'Bohoin 2 ;
- ✓ Construire un terrain de sport mixte pour l'école M'Bohoin 1 ;
- ✓ Créer un comité de suivi des travaux de construction des infrastructures scolaires ;
- ✓ Equiper les écoles de costra.

Figure 08 : Arbre à problème de l'éducation



2.3. Domaine 3 : Eau & Électricité

Le problème central soulevé par les populations dans le domaine de l'eau et de l'électricité est :

- **L'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité est difficile.**

En effet, l'accès à l'eau potable est difficile, parceque, le village ne dispose pas de château d'eau et la gestion des points d'eau du village est opaque en plus le coût de l'abonnement au réseau hydraulique est élevé..

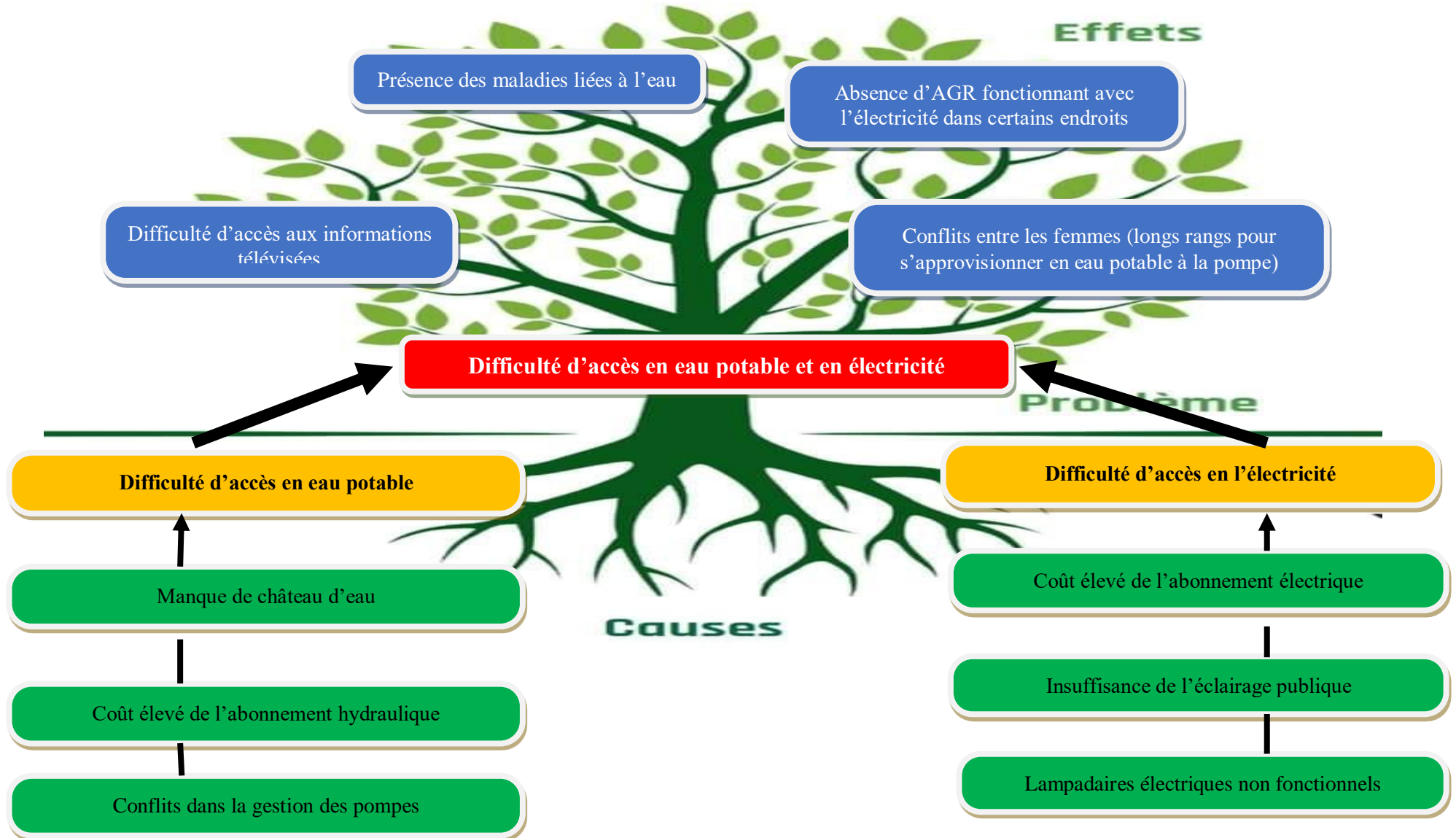
Aussi, l'accès à l'électricité est difficile parceque, la plupart des lampadaires électriques ne fonctionnent pas d'où une insuffisance en éclairage public, aussi les poteaux électriques sont insuffisants et ne couvrent pas tout le village, à cela s'ajoute la cherté de l'abonnement au réseau électrique.

A cause de toutes ces difficultés, certains AGR ne peuvent pas se pratiquer dans le village, et on remarque la présence de plusieurs maladies liées à l'eau, et les populations ont difficilement accès aux informations télévisées, aussi les femmes pour s'approvisionner en eau potable sont obligées de se lever tôt le matin et parfois des petits escarmouches éclatent car chacun veut se ravitailler au plus vite.

Des actions à mener ont été proposées par les populations afin de résoudre ce problème, ce sont entre autres :

- ✓ Construire un château d'eau ;
- ✓ Entreprendre des démarches auprès du gestionnaire des points d'eau afin de réduire le coût de l'abonnement au réseau hydraulique ;
- ✓ Faire une demande d'extension de la couverture électrique auprès de Côte d'Ivoire Energie et le conseil régional de la Mé ;
- ✓ Faire des plaidoyers auprès de la CIE et du conseil régional de la Mé en vue d'améliorer l'éclairage public dans le village.

Figure 09 : Arbre à problème de l'eau et l'électricité



2.4. Domaine 4 : Santé & Hygiène

Les Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) réalisés à M'Bohoin ont permis aux populations de faire ressortir dans le domaine de l'hygiène et la santé un problème central :

- **l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène est difficile.**

Deux causes immédiates justifient ce problème, il s'agit :

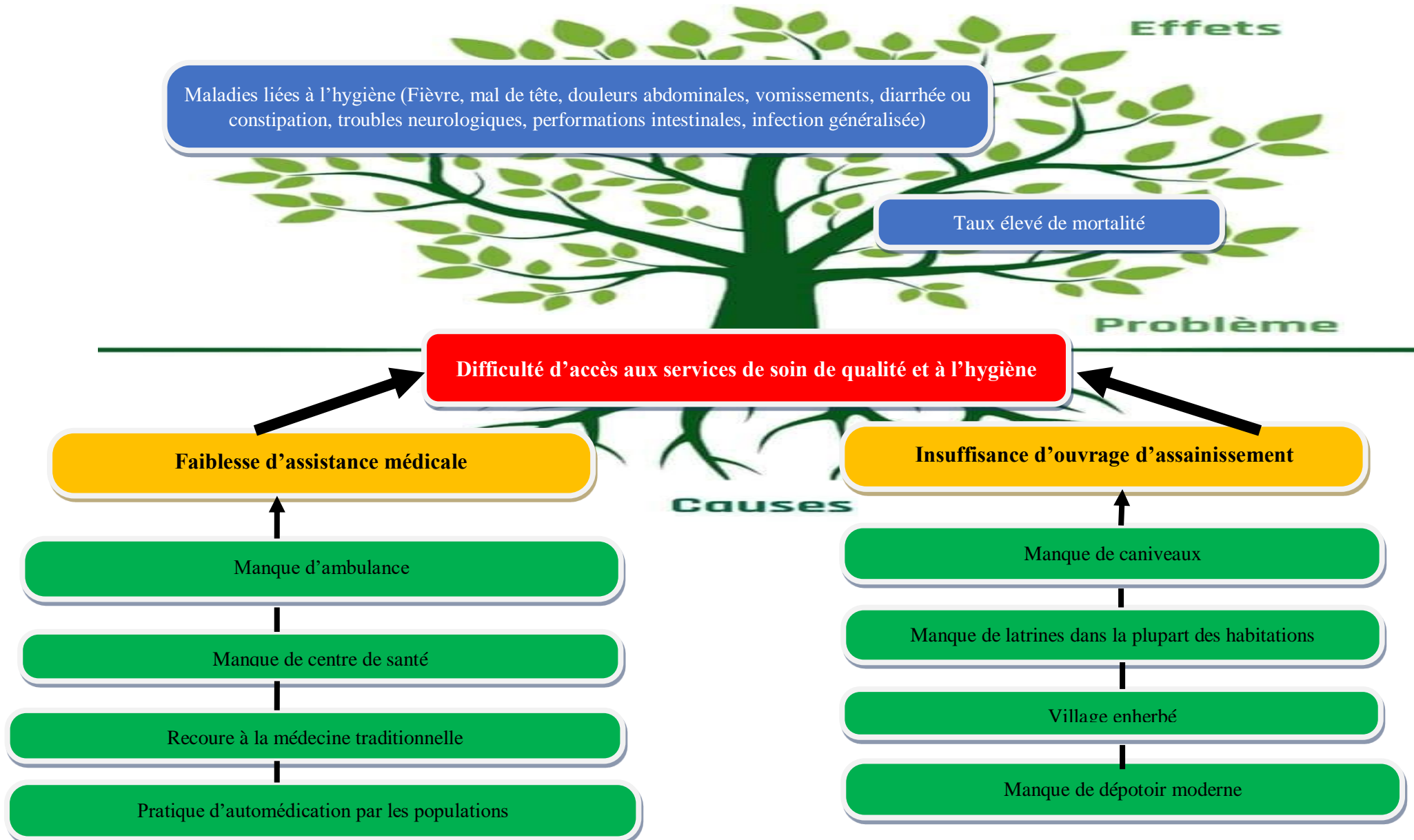
- ✓ Faiblesse de l'assistance médicale ;
- ✓ Insuffisance des ouvrages d'assainissement ;

En effet, le village ne dispose pas de centre de santé, les malades et femmes enceintes parcourent au minimum trois (03) kms pour bénéficier d'un service de soin de qualité, ils sont parfois même évacués à moto, les populations pratiquent donc l'automédication et ont fréquemment recourent à la médecine traditionnelle, en plus, le village ne dispose pas de dépotoir, sans compter qu'il est enherbé et la plupart des habitations ne disposent pas de latrines, les caniveaux n'existent pas non plus, toutes ces difficultés augmentent le taux de mortalité dans le village, et favorisent la prolifération des maladies liées à l'hygiène comme les fièvres, les maux de tête, des infections généralisées.

Cependant, les populations ont pu identifier quelques actions à mener afin de remédier à ce problème, ce sont entre autres :

- ✓ Construire et équiper un centre de santé ;
- ✓ Doter le centre santé d'une ambulance ;
- ✓ Sensibiliser les populations à se rendre dans les centres de santé pour les soins de santé plutôt que de recourir à l'automédication et à la médecine traditionnelle ;
- ✓ Construire des latrines ;
- ✓ Construire des ouvrages de canalisations ;
- ✓ Construire des dépotoirs modernes ;
- ✓ Créer un comité de gestion de l'hygiène publique dans les villages ;
- ✓ Sensibiliser la communauté sur les dangers de la défécation à l'air libre.

Figure 10 : Arbre à problème de Santé et Hygiène



2.5. Domaine 5 : Routes et transports

Dans le secteur des Routes et Transports, le problème central qui est ressorti des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) est :

- **Le déplacement des biens et des personnes est difficile.**

La défaillance du réseau routier et l'inexistence d'infrastructures routières en sont les causes immédiates, en effet, les routes qui relient le village aux autres localités sont impraticables surtout en période de pluie, et les ouvrages de franchissement sont vétustes et dégradés, aussi le village ne dispose pas de gare routière.

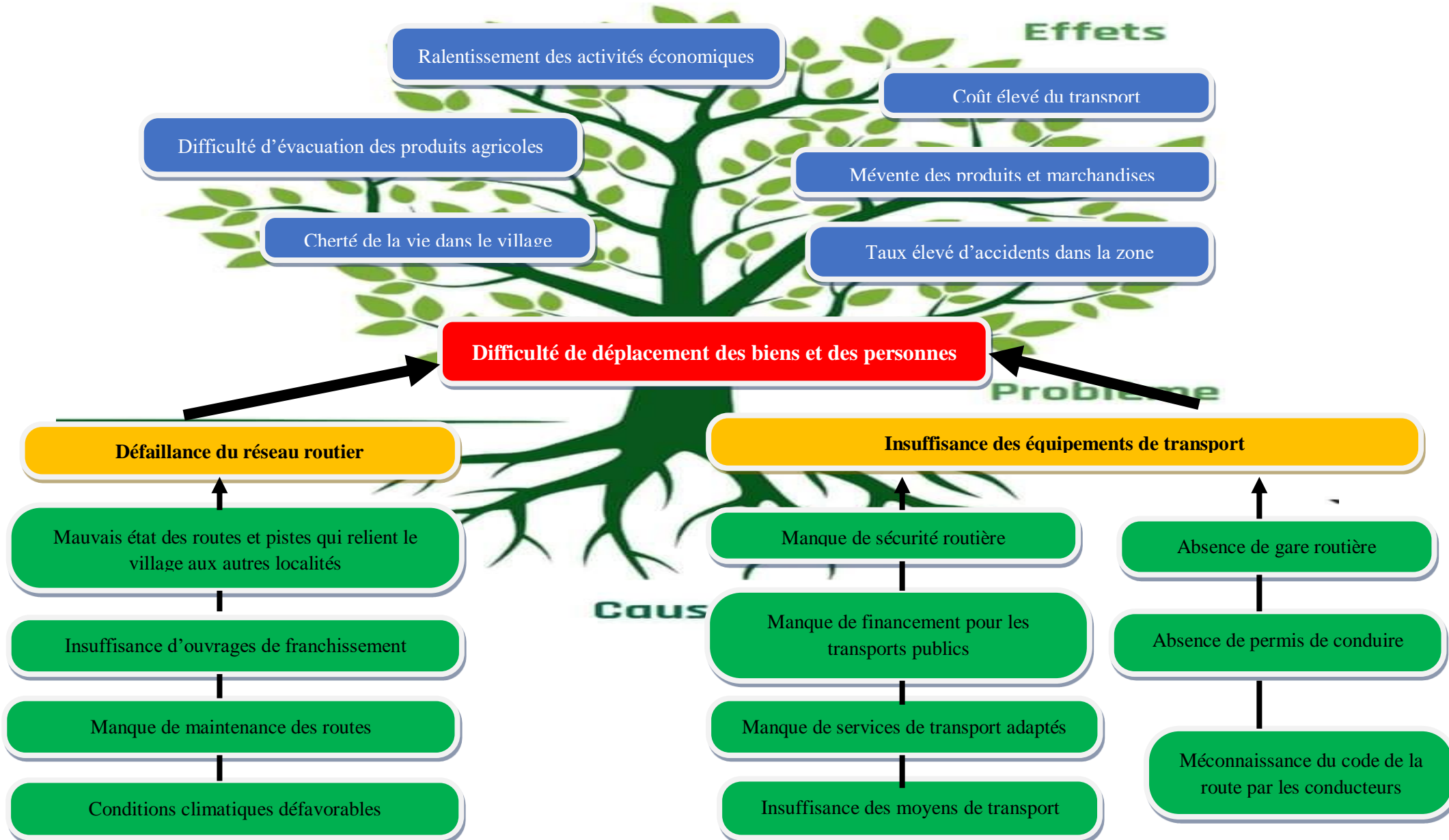
Il est par ailleurs important de noter que la plupart des conducteurs ne connaissent pas le code de la route et ne disposent pas de permis de conduire.

Toutes ces difficultés ont pour effet l'augmentation du taux d'accidents dans la zone, et elles rendent difficile l'évacuation des produits agricoles, ralentissent les activités économiques et rendent la vie chère dans le village.

Afin de remédier à ce problème, les populations ont pu énumérer un certain nombre d'action à mener, notamment :

- ✓ Reprofiler l'axe Alepé-M 'Bohoin-Mopodji ;
- ✓ Reprofiler les pistes agricoles ;
- ✓ Construire une gare routière moderne ;
- ✓ Sensibiliser les conducteurs sur le code de la route ;
- ✓ Faire des plaidoyers auprès des autorités et des cadres du village afin de faciliter l'acquisition des permis de conduire pour les jeunes.

Figure 11 : Arbre à problème de Routes et Transports



1.6. Domaine 6 : Commerce

Lors des DGP, les populations ont pu ressortir dans le domaine du Commerce un problème central qui est :

- **Les échanges commerciaux sont faibles.**

Les causes principales à ce problème sont : l'insuffisance des infrastructures et équipements commerciaux ; la difficulté d'accès aux financements d'activités génératrices de revenus (AGR) et la difficulté de promouvoir les AGR dans le village.

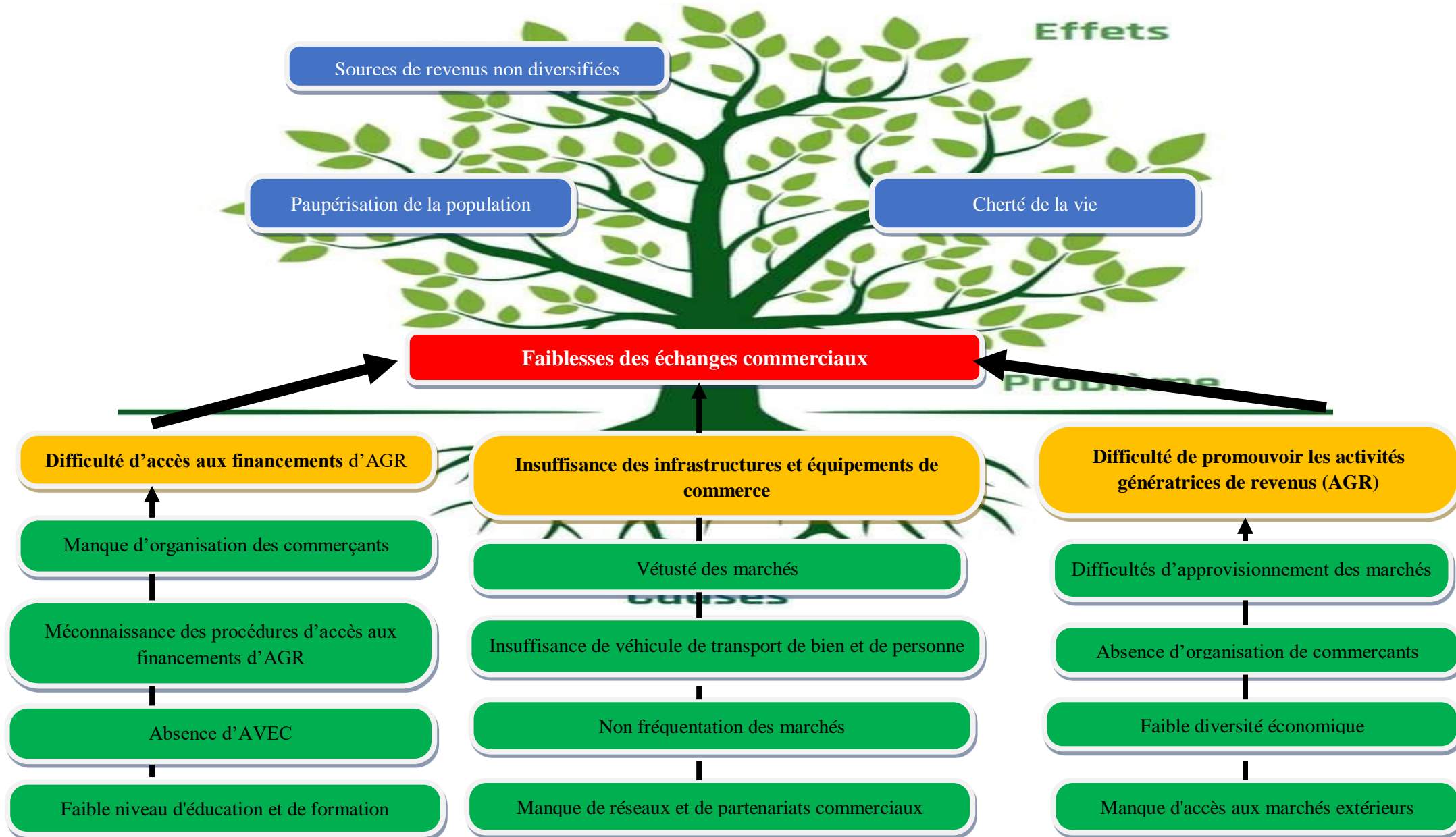
En effet, les marchés du village sont vétustes et le nombre de véhicule qui transporte les marchandises et les personnes est insuffisant à cause du mauvais état des routes, en plus, la plupart des commerçants n'ont pas accès aux financements car ils ne connaissent pas les procédures pour accéder aux fonds, en plus, les commerçants ne sont pas organisés et la plupart d'entre eux vendent à domicile, cela a pour effet la non fréquentation du marché par les populations.

Ces difficultés relevées par les populations causent d'énormes soucis dans la communauté, notamment, la cherté de la vie, la non diversification des revenus et la paupérisation de la population.

Cependant, quelques solutions ont été proposées par les populations, il s'agit de:

- ✓ Réhabiliter les marchés du village ;
- ✓ Construire des magasins pour stocker les marchandises ;
- ✓ Créer des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ;
- ✓ Sensibiliser les populations à fréquenter les marchés ;
- ✓ Mener des actions coercitives afin d'obliger les commerçants à s'installer dans les marchés.
- ✓ Organiser les commerçants.

Figure 12 : Arbre à problème du domaine Commerce



1.7. Domaine 7 : Communication

Le domaine de la communication étant un élément essentiel de développement, est ressortie des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) et les populations ont relevées un problème central :

- **L'accès à l'information est difficile.**

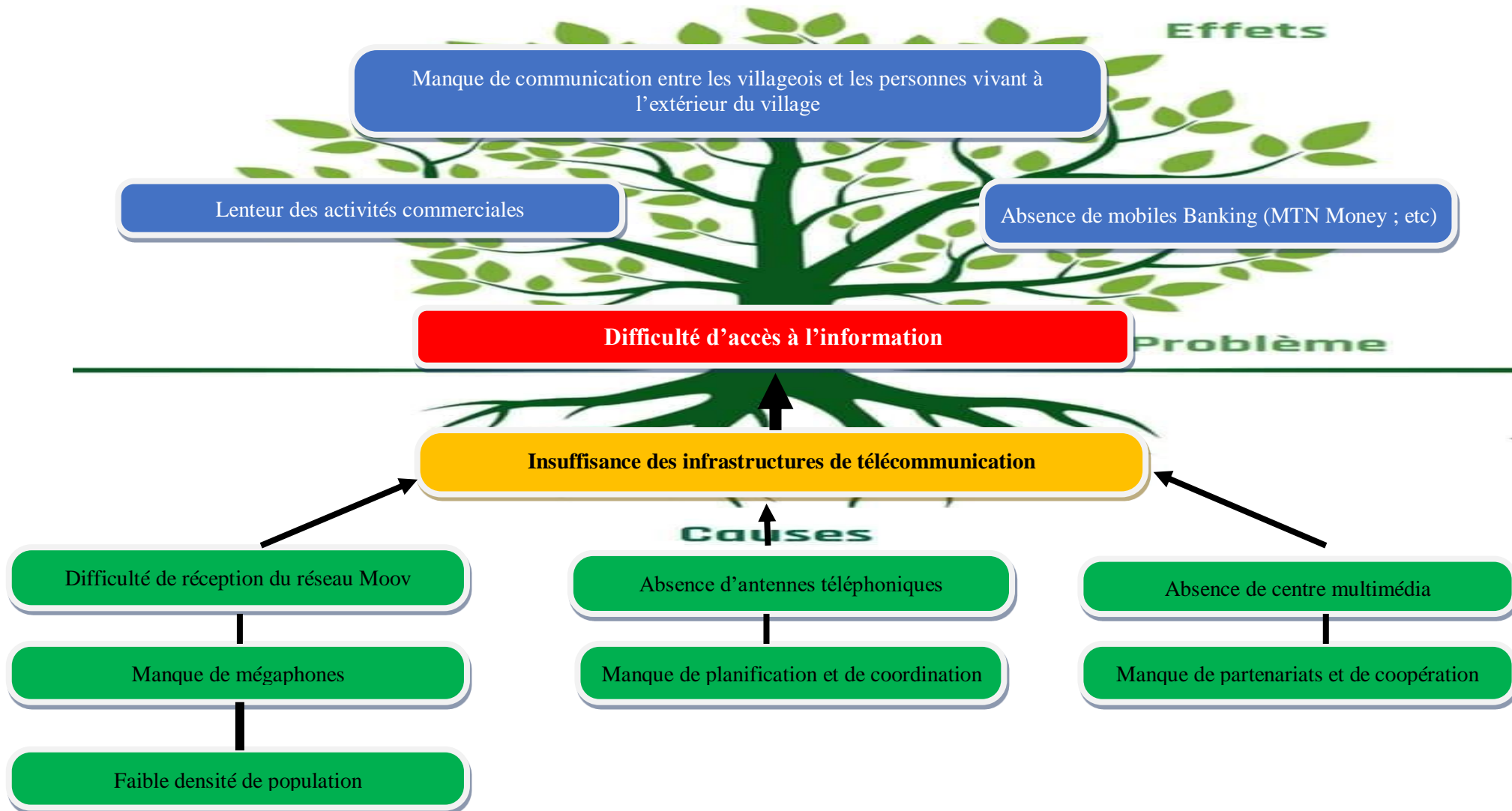
L'insuffisance des infrastructures de télécommunication en est la cause principale, en effet, certains réseaux téléphoniques ne passent pas dans le village ; le village ne dispose pas non plus de centre multimédia, et le village ne dispose pas de mégaphone pour passer les informations.

Comme conséquence, on a un manque de communication entre les populations du village et ceux vivant à l'extérieur du village ; aussi ce problème lié à la communication ralentie les activités économiques.

Les populations ont aussi proposé un certain nombre d'action à mener afin de résoudre le problème, il s'agit notamment :

- ✓ Construire un centre multimédia
- ✓ Faire des plaidoyers auprès des opérateurs téléphoniques afin d'installer des antennes téléphoniques ;
- ✓ Doter le village de matériels de communication (Mégaphones).

Figure 13 : Arbre à problème du domaine Communication



1.8. Domaine 8 : Culture ; Loisirs & Sport

Dans le domaine de la culture ; des loisirs et du sport, les populations ont relevé comme problème central :

- **L'accès aux infrastructures et équipements culturels et sportifs pour l'épanouissement des jeunes est faible.**

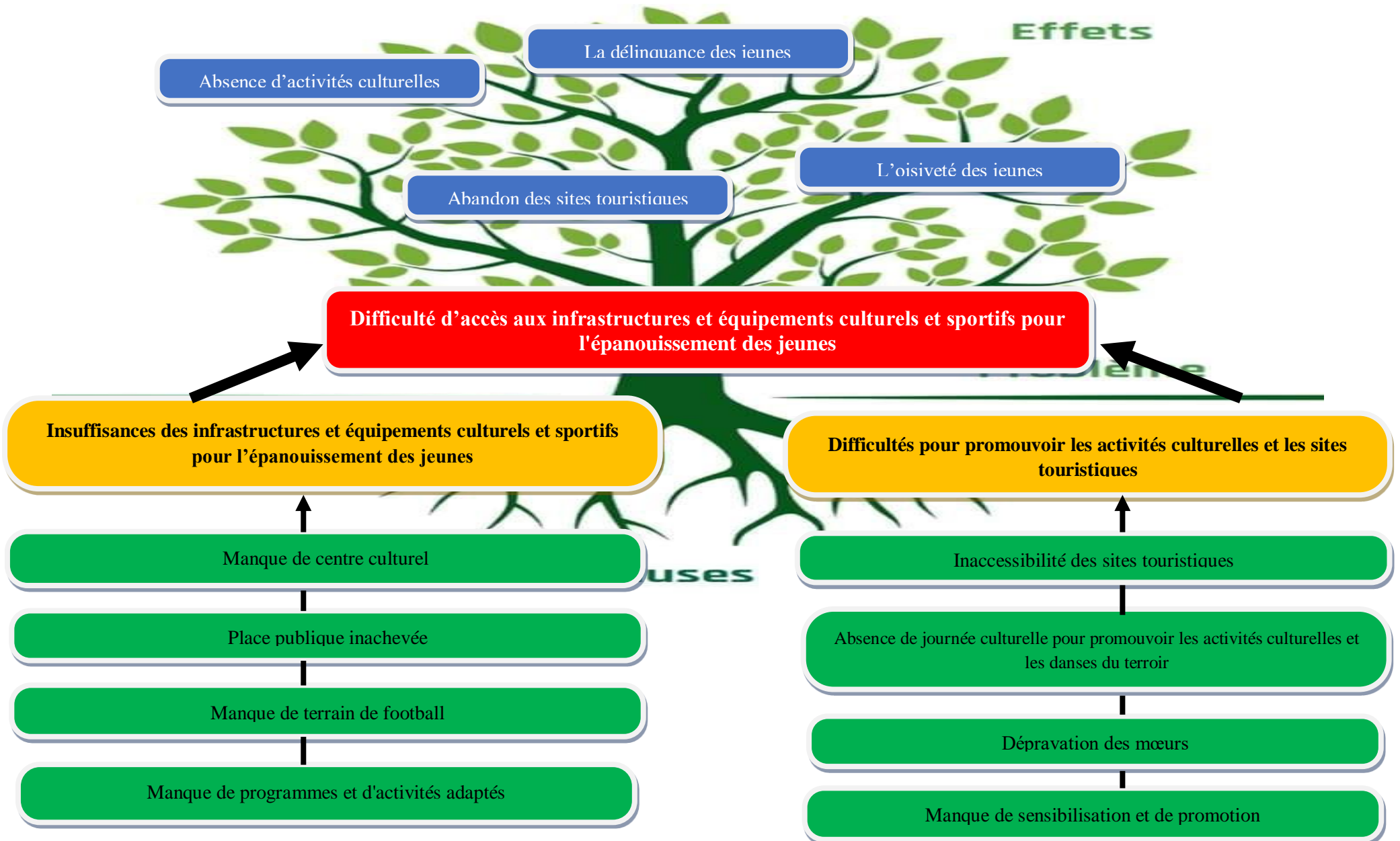
En effet, les infrastructures et équipements culturels et sportifs sont insuffisants ; aussi les activités culturelles et touristiques ne sont pas promues dans le village, cela est dû au fait que, le village ne dispose pas de centre culturel, et la place publique du village est inachevée, aussi le village ne dispose pas de terrain de football, les mœurs sont dépravés, les coutumes et traditions sont délaissés, les danses traditionnelles ne se pratiquent plus dans le village et les sites touristiques ne sont pas accessibles.

Ces nombreuses difficultés occasionnent quelques soucis comme l'oisiveté des jeunes du village, la délinquance et le chômage des jeunes.

Cependant, pour remédier à ce problème, la population a proposé quelques actions à mener, il s'agit de :

- ✓ Sensibiliser les populations sur le respect des mœurs ;
- ✓ Organiser des journées culturelles ;
- ✓ Créer un terrain de sport ;
- ✓ Ouvrir les voies d'accès aux sites touristiques ;
- ✓ Achever la construction de la place publique ;
- ✓ Construire un centre culturel moderne.

Figure 14 : Arbre à problème du domaine Culture et loisirs



1.9. Domaine 9 : Cohésion sociale & Bonne Gouvernance

Dans le domaine lié à la Cohésion sociale et la Bonne gouvernance, la population a relevé lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP), le problème central qui est :

- **La cohésion sociale entre les populations est faible.**

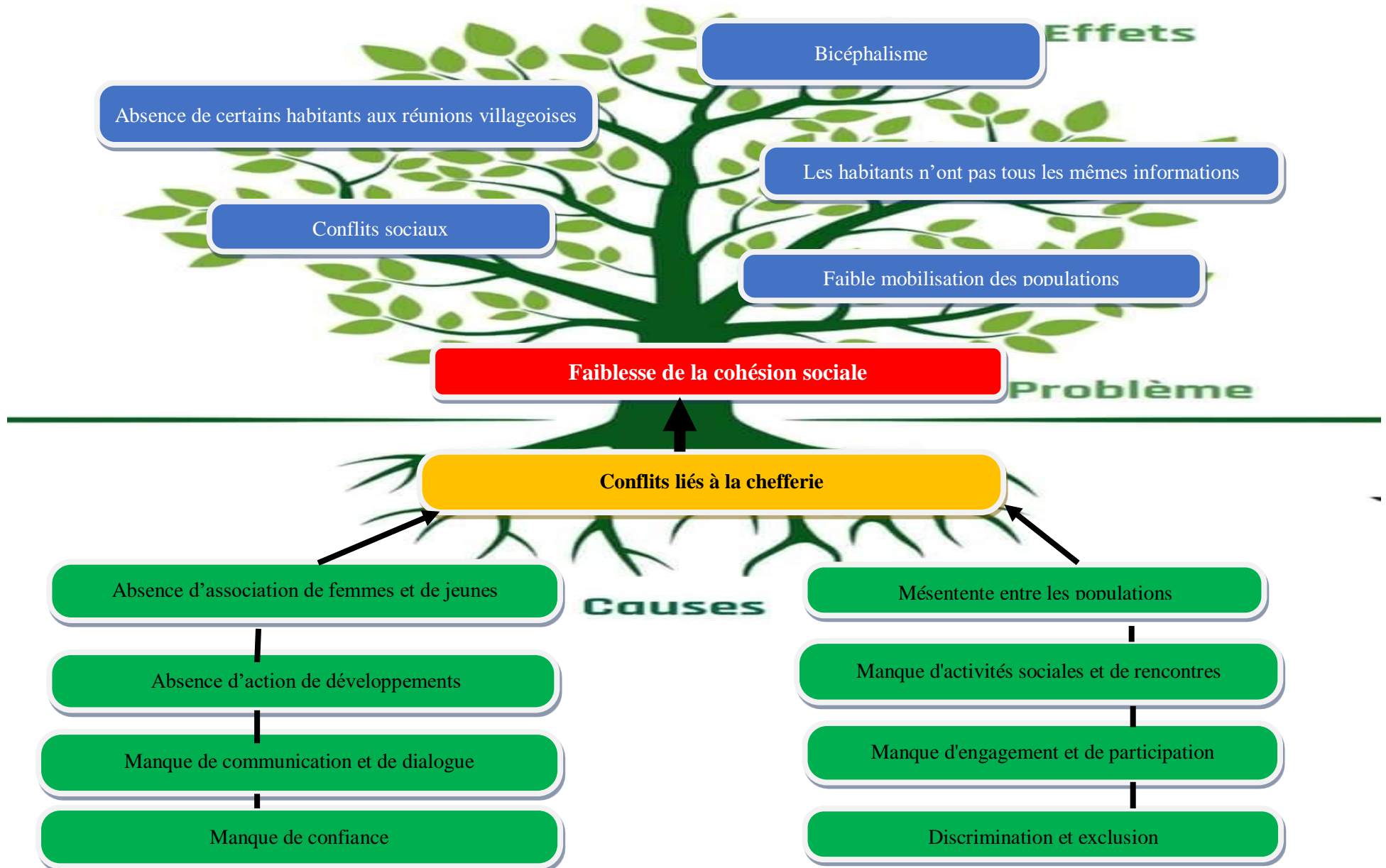
En fait selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), la cohésion sociale est l'absence d'accord entre deux ou plusieurs personnes, dans le cas du village de M'Bohoin, le problème de faiblesse de la cohésion sociale est causé par les conflits liés à la chefferie.

En effet, deux camps s'affrontent pour pouvoir accéder à la chefferie, et cette situation à fragmenter toutes les couches de la société au niveau du village, allant des femmes aux jeunes.

Pour remédier à ce problème, les populations proposent de :

- ✓ Organiser des consultations populaires auprès de toutes les couches sociales du village afin de choisir un chef ;
- ✓ Organiser des journées pour réconcilier tous les membres de la communauté ;
- ✓ Formaliser la chefferie auprès de l'administration compétente (Sous-préfet).

Figure 15 : Arbre à problème du domaine Cohésion sociale et bonne gouvernance



1.10. Domaine 10 : Foncier rural

Au niveau du foncier, un problème central a été relevé pendant les DGP, il s'agit :

- **Les conflits fonciers sont récurrents.**

Ce problème est principalement dû à la difficulté d'accès aux documents fonciers et au dysfonctionnement des structures en charge de la gestion foncière dans le village.

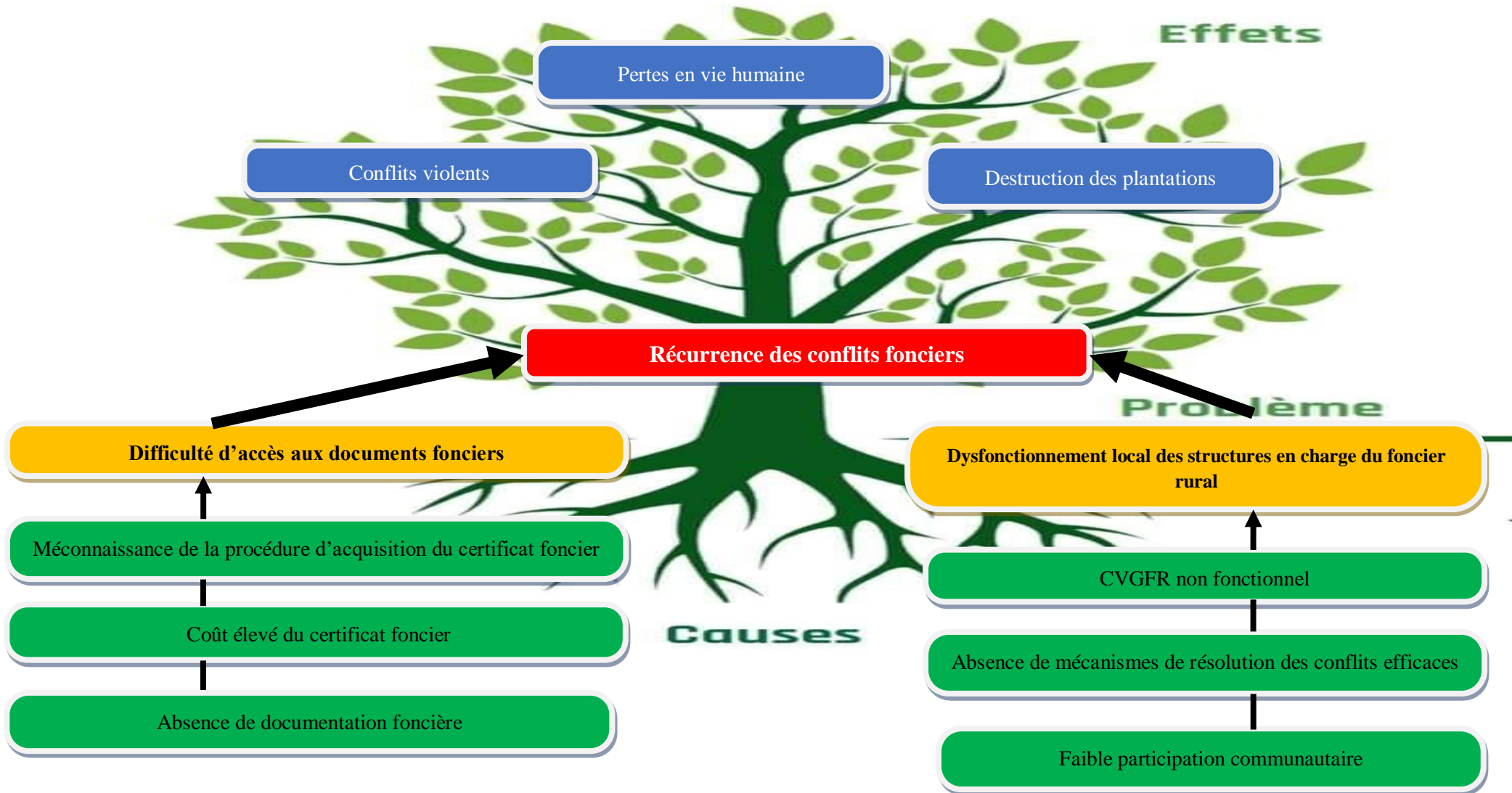
En effet, la procédure d'acquisition des documents fonciers reste méconnue des populations, aussi le coût d'acquisition des documents fonciers est élevé, le comité de gestion en charge de la gestion des conflits ne fonctionnent pas, en plus le métayage n'est pas réglementé.

Ces difficultés engendrent de nombreux conflits dans le village, notamment des conflits violents entre les membres de la communauté, la destruction des plantations ; des pertes en vie humaine.

Comme action à mener, les populations proposent de :

- ✓ Sensibiliser les populations sur la procédure d'obtention des documents fonciers ;
- ✓ Sensibiliser les populations au respect des règles du métayage ;
- ✓ Redynamiser le comité de gestion foncière rural du village (CGFR)
- ✓ Faire des plaidoyers auprès des autorités en charge du foncier afin de réduire le coût d'établissement des documents fonciers.

Figure 16 : Arbre à problème du domaine foncier



1.11. Domaine 11 : Environnement

Au niveau du domaine environnemental, les populations ont ressorti comme problème central :

- **La gestion durable des ressources naturelles (Réserves, Forêts, Cours d'eau, Terres, etc.) est difficile.**

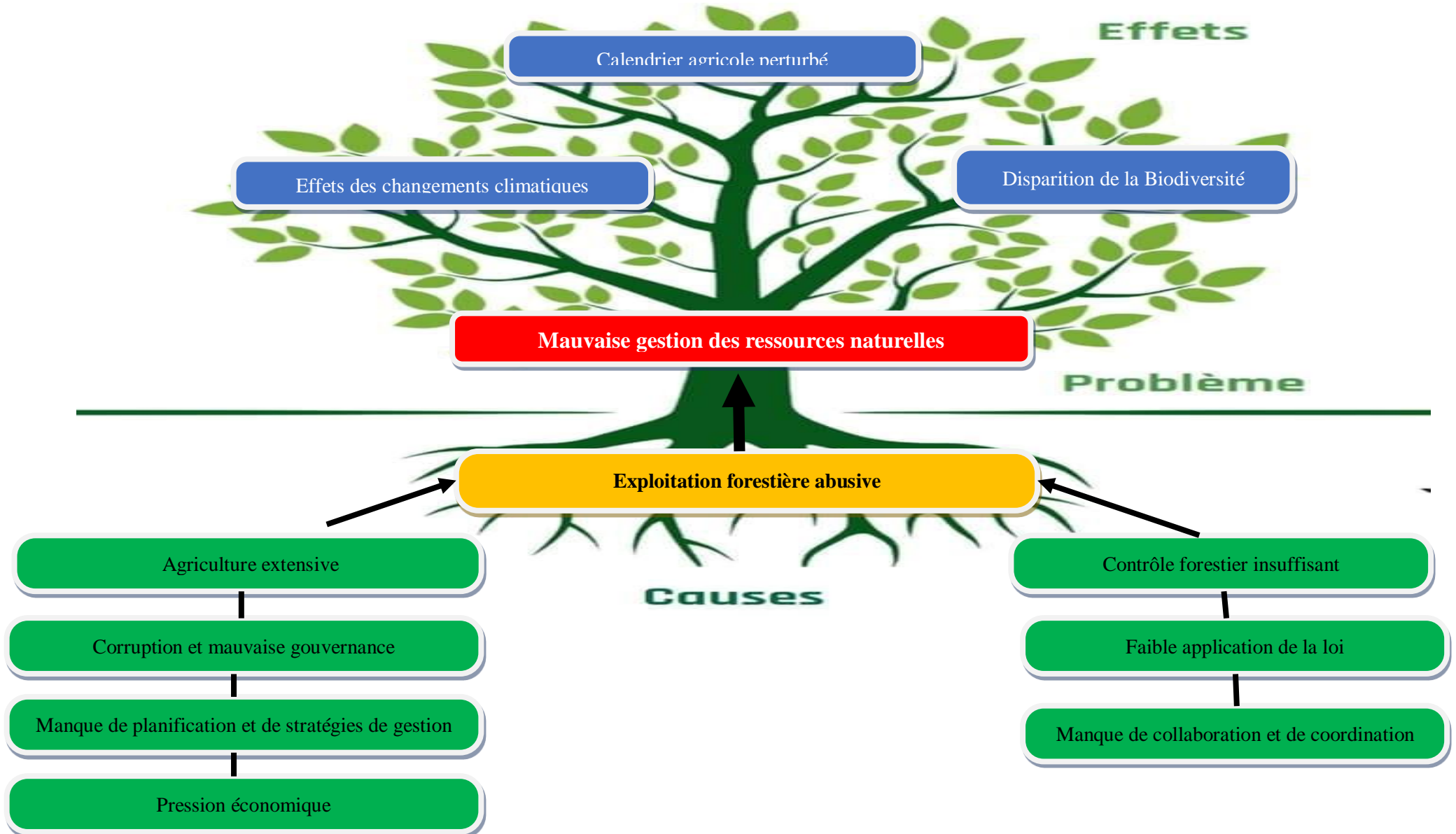
Ce problème est causé par l'exploitation abusive des forêts par les exploitants forestiers et les populations riveraines, en effet, l'extension des cultures de cacao et de l'hévéa favorisent la destruction des forêts. Aussi, au niveau structurelle, l'absence de structures étatiques en charge de la gestion des ressources naturelles dans le village en est une cause.

Ces difficultés engendrent la disparition des espèces animales, et exposent les populations aux effets néfastes du changement climatique.

Pour remédier à cela, les populations proposent de :

- ✓ Sensibiliser les populations à la bonne gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Sensibilisation des populations à l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires ;
- ✓ Former les producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA) ;
- ✓ Sensibiliser les populations sur les effets du changement climatique ;
- ✓ Reboiser 2 ha.

Figure 17 : Arbre à problème du domaine Environnement



III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE

3.1. Vision et orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire

La vision se définit comme étant un ensemble formé par la description du futur, la raison d'être et les valeurs d'une organisation. Elle n'est pas une simple ambition, elle doit contenir la véritable raison d'être de l'organisation pour le long terme, elle doit être exprimée de manière claire, synthétique et interpellante pour être appropriable et mobilisatrice.

La vision de la Côte d'Ivoire, déclinée dans l'étude prospective « *Côte d'Ivoire 2040* », s'énonce comme suit :

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ».

Cette vision repose sur 04 piliers :

- ✓ la Côte d'Ivoire, puissance industrielle
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation démocratique
- ✓ la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde

La réalisation de cette vision a été traduite par le résultat global du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui se décline en six (06) orientations stratégiques :

1. l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;
2. le développement du capital humain et promotion de l'emploi ;
3. le développement du secteur privé et de l'investissement ;
4. le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
5. le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
6. le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.

3.2. Vision de la région de la Mé

La vision de la région de la Mé, région à laquelle appartient le village de M'Bohoin est :

« La Mé, un pôle économique prospère, solidaire et un modèle de développement local durable, et inclusif ».

Pour atteindre cette vision (2022-2026), cinq (05) principaux axes ou orientations stratégiques ont été identifiés par les acteurs de développement de la région, il s'agit :

1. développement de l'économie locale ;
2. développement du capital humain et promotion de l'emploi ;
3. développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;
4. renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;
5. renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration ;

3.3. Vision du village de M'Bohoin

La vision adoptée par les acteurs de développement de M'Bohoin le 07 Septembre lors d'un atelier est la suivante :

« A l'horizon 2032, M'Bohoin dans un climat de paix et de cohésion sociale, commune prospère, solidaire, sécurisée pour un développement durable et inclusif. »

A travers cette vision, les acteurs de développement de M'Bohoin, ambitionnent transformer leur localité en commune prospère d'ici 2032, mais aussi mettre tout en œuvre pour assurer une solidarité parfaite entre tous les habitants de M'Bohoin, afin d'accéder à un développement basé sur le respect de tous les habitants sans exception et qui pourra aussi profiter aux générations futures.

Photo 17 : Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP



3.4. Les Orientations stratégiques du village de M'Bohoin

Les orientations stratégiques de développement de la localité de M'Bohoin sont définies à partir de la synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ainsi, les participants à l'atelier de planification se sont donné les quatre (04) axes suivants :

- 1- Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale ;
- 2- Réduire la pauvreté ;
- 3- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- 4- Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.

3.5. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs spécifiques de la localité de M'Bohoin et les résultats attendus ont été formulés à partir des axes stratégiques retenus. Ainsi, pour chaque stratégie, des objectifs spécifiques, des résultats attendus ainsi que des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) ont été formulés conformément aux Orientations Stratégiques nationales, régionales, et internationales (PND, PSD, ODD) comme suit dans le tableaux ci-dessous

Tableau 22 : Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)³

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
GOUVERNANCE ET ETHIQUE	Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale	OS 1 : renforcer la cohésion sociale dans le village	<p>Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;</p> <p>Axe 5 : renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration ;</p>	Axe Stratégique 6 : le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle ;	ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;

³ Les Objectifs de Développement Durable (ODD) en Annexe 3

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
GOUVERNANCE ET ETHIQUE	Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale	OS 2 : Eliminer les conflits fonciers	<p>Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;</p> <p>Axe 5 : renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration ;</p>	<p>Axe Stratégique 6 : le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle ;</p>	<p>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;</p>
ECONOMIE	Réduire la pauvreté	OS 1 : Améliorer les revenus des producteurs	<p>Axe 1 : développement de l'économie locale ;</p>	<p>Axe stratégique 1 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;</p> <p>Axe stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement ;</p>	<p>ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;</p> <p>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;</p>
		OS 2 : Améliorer les échanges commerciaux dans le village	<p>Axe 1 : développement de l'économie locale ;</p>	<p>Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement ;</p>	<p>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;</p>
		OS 3 : Faciliter le déplacement des biens et des personnes	<p>Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;</p>	<p>Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement;</p>	<p>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;</p>

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 1 : Rendre fonctionnel le système éducatif local	Axe 2 : développement du capital humain et promotion de l'emploi ;	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi ; Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale;	ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
		OS 2 : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi ; Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ; ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ;
		OS 3 : Faciliter l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi ; Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 4 : Faciliter l'accès aux infrastructures et équipements culturels et de sportifs pour l'épanouissement des jeunes	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;	<p>Axe stratégique 1 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;</p> <p>Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;</p>	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
		OS 5 : Faciliter l'accès à l'information	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;	<p>Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi ;</p> <p>Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;</p>	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ENVIRONNEMENT	Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.).	OS 1 : Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.).	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;	Axe stratégique 5 : le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;	<p>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;</p> <p>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;</p>

IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION

4.1. Cadre logique et planification par programme

Le cadre logique est un outil de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), il nous aidera à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quel est le but du Programme/projet et quels sont les résultats attendus ?
- ✓ Quelles activités devraient être menées pour atteindre ces résultats ? Est-ce que ces résultats concourent réellement aux objectifs ?
- ✓ Quels risques pourraient affecter l'atteinte des objectifs et le déroulé du Programme/projet comme anticipé ?
- ✓ Comment seront mesurés l'évolution des activités et l'atteinte des objectifs ?
- ✓ Comment et sous quelle forme seront obtenues ces données ?
- ✓ Sur quelle période réaliser les programmes/projets ?

Le cadre logique synthétise donc sous forme de tableau toutes les informations clés d'un Programme/projet: objectifs, résultats, activités, hypothèses/risques, programmation, ressources.

Dans ce PDL, nous verrons successivement les cadres logiques des quatre (04) programmes⁴ identifiés lors des ateliers de planification, il s'agit notamment de :

- la Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale (Programme 1) ;
- la réduction de la pauvreté dans le village (Programme 2) ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (Programme 3) ;
- la préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.) (Programme 4).

⁴ Un programme est un ensemble de projets, dépendants les uns des autres, et qui contribuent à atteindre un même objectif

4.1.1. Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale

Tableau 23 : Cadre logique du programme 1

Objectif Global 1 (OG 1) : Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): renforcer la cohésion sociale dans le village						Chronogramme										Budget (Frs CFA)
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R 1.1 : les conflits liés à la chefferie sont réglés définitivement	Organiser des consultations populaires auprès de toutes les couches sociales du village afin de choisir un chef ;	Mutuelle/Sous-préfecture/CR/Comité de Gestion de la crise	Nombre de rencontre / Nombre de personne présente	PV de rencontre / Liste de présence	Involonté du CDL											
	Organiser des journées pour réconcilier tous les membres de la communauté	Sous-préfecture /Chefferie / CDL /Communauté/ Mutuelle	Nombre de journée organisée/ Nombre de personne présente	Liste de présence/ PV d'activité	Involonté du CDL											
	Formaliser la chefferie auprès de l'administration compétente (Sous-préfet)	Chefferie /CDL / Sous-préfecture/	Nombre de récépissé reçu	Document officiel signé par l'autorité	Involonté du CDL/Involonté de l'administrateur											

<p>R1.2 : Les conflits fonciers sont éliminés dans le village</p>	Sensibiliser les populations sur la procédure d'obtention des documents fonciers	CDL /Chefferie/ Mutuelle/AFOR	Nombre de personne sensibilisée / Nombre de session de rencontre	Rapport d'activité	Involonté du CDL/Indisponibilité de fonds														100 000
	Sensibiliser les populations au respect des règles du métayage	CDL/population/ chefferie	Nombre de personne sensibilisée	Rapport d'activité /liste de présence	Involonté du CDL														100 000
	Redynamiser du comité de gestion foncière rural du village (CGFR)	CDL /Chefferie /AFOR	Nombre de session de renforcement / Nombre personne touchée	Rapport d'activité/ liste de présence	Involonté du CDL														100 000
	Faire des plaidoyers auprès des autorités en charge du foncier afin de réduire le coût d'établissement des documents fonciers	CDL /Chefferie/Mutuelle	Nombre de session de rencontre	PV de rencontre	Involonté du CDL														100 000

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.2. Programme 2 : Réduction de la pauvreté dans le village

Tableau 24 : Cadre logique du programme 2

Objectif Global 2 (OG 2) : Réduire le taux de pauvreté dans le village d'ici l'horizon 2032																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Améliorer les revenus des producteurs						Chronogramme										
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)
R 1.1 : Les financements agricoles sont accessibles et accordés aux producteurs	Redynamiser les coopératives	CDL /Coopératives/ ANADER	Nombres de responsables de coopérative formé à la gestion appropriée d'une coopérative / Financement accordé aux producteurs agricoles	Rapport de formation/ PV de réception	Indisponibilité de fonds											1 000 000
R.1.2 : Les infrastructures agricoles sont suffisantes et modernes	Réhabiliter les magasins de stockage	CDL /Mutuelle/ Coopératives /ONG	Nombre de magasin réhabilité	PV de réception	Indisponibilité de fonds											20 000 000
R.1.3 : Les productions agricoles sont améliorées	Former les producteurs à la production de semences améliorées	CDL /CNRA /Mutuelle / ONG	Nombre de pépiniériste formé et équipé en production amélioré	Rapport de formation / PV de réception de matériel	Indisponibilité de fonds / Involonté des producteurs											
	Réhabiliter les vieilles plantations	CDL /Chefferie / Communauté/ Mutuelle /ONG/Produkteurs /Coopératives	Superficie de verger réhabilité	Rapport d'activité	Indisponibilité de fonds / Involonté des producteurs											30 000 000

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

R.1.3 : Les productions agricoles sont améliorées	Sensibiliser les producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA) ;	CDL / Mutuelle / Chefferie/ Communauté / ONG	Nombre de producteur sensibilisé	Rapport d'activité	Indisponibilité du CDL													
R 1.4 : la commercialisation des produits agricoles est facilitée	Faire des plaidoyers auprès du conseil régional afin de reprofiler les pistes agricoles	CDL/Chefferie /CR	Nombre de session de rencontre avec le CR	PV de rencontre	Involonté du CDL													500 000
Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Améliorer les échanges commerciaux dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget		
R 2.1 : les infrastructures et équipements de commerce sont suffisants et modernes	Réhabiliter les marchés du village	CDL /Mutuelle /Chefferie/ Communauté	Nombre de marché réhabilité	Rapport d'activité / PV de réception	Indisponibilité des fonds													20 000 000
	Construire des magasins pour stocker les marchandises	CDL /Mutuelle /Chefferie/ Communauté/Coopératives	Nombre de magasin construit	Rapport d'activité / PV de réception	Indisponibilité des fonds													5 000 000
R 2.2 : l'accès aux financements des AGR est facilité, des fonds sont accordés aux commerçantes pour développer leurs AGR	Organiser les commerçants	CDL /Mutuelle /Chefferie/ Communauté	Nombre d'association de commerçant constitué et formalisé	Rapport d'activité /PV de réception	Indisponibilité de fonds / Involonté du CDL													500 000
	Créer des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC)	CDL /Chefferie /Population	Nombre d'AVEC constitué et formalisé	Rapport d'activité / PV de réception	Involonté du CDL / Indisponibilité de fonds													125 000

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

R 2.3 : les activités génératrices de revenus (AGR) sont promus et développées	Sensibiliser les populations à fréquenter les marchés	CDL /Chefferie /Communauté	Nombre de sensibilisation	Rapport d'activité / Liste de présence	Involonté du CDL												
	Mener des actions afin d'obliger les commerçants à s'installer dans les marchés	CDL / Chefferie/ Communauté	Nombre de commerçants dans les marchés	Rapport d'activité	Involonté de la chefferie												
Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter le déplacement des biens et des personnes						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget	
R 3.1 : le réseau routier est praticable, et facilement accessible	Reprofilier l'axe Alepé-M'Bohoin-Mopodji	CDL/Chefferie/ Mutuelle/CR	Kilométrage reprofilé	PV de réception	Indisponibilité de fonds												154000000
	Reprofilier les pistes agricoles	CDL/Chefferie/ Mutuelle /CR	Kilométrage reprofilé	PV de réception	Indisponibilité de fonds												20 000 000
R.3.2 : Les équipements de transport sont suffisants et modernes	Construire une gare routière moderne	CDL/Chefferie/Mutuelle /Transporteur	Nombre de gare routière construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds												5 000 000
	Sensibiliser les conducteurs sur le code de la route	CDL/Chefferie/Transporteurs	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL												
	Faire des plaidoyers auprès des autorités afin d'acquérir des permis de conduire pour les jeunes	CDL/Chefferie/Mutuelle	Nombre de permis octroyé	Copie des Permis de conduire	Indisponibilité de fonds / Involonté du CDL												

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.3. Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité

Tableau 25 : Cadre logique du programme 3

Objectif Global 3 (OG 3) : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité																	
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Rendre fonctionnel le système éducatif local						Chronogramme										Budget (Frs CFA)	
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10		
R 1.1 : les infrastructures scolaires sont suffisantes et modernes	Réhabiliter l'école maternelle	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG ; Communauté	Nombre de bâtiment réellement réhabilité	PV de réception	Indisponibilité de fonds												
	Construire et équiper des latrines pour les enseignants	CDL /Chefferie/ Population	Nombre de latrine construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds												4 000 000
	Construire et équiper un terrain de sport mixte pour l'école M'Bohoin 1	CDL /Chefferie/ Population	Nombre de terrain construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds												3 000 000
	Construire et équiper un collège de proximité	CDL/Chefferie/CR/Population	Nombre de collège construit et équipé	PV de réception	Indisponibilité de fonds												145000000
	Construire un terrain de sport mixte pour l'école M'Bohoin 2	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de terrain construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds												3 000 000
	Construire deux salles de classe pour la maternelle	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de salle de classe construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds												5 000 000

Plan de Développement Local de M'Bohoïn 2022 – 2032

R 1.1 : les infrastructures scolaires sont suffisantes et modernes	Construire un aire de jeux pour la maternelle	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de latrine construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds													1 500 000	
	Réhabiliter six(06) logements d'enseignants	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de logement construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds													36000000	
	Construire six (06) logements pour les enseignants	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de logement construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds													90000000	
	Construire une clôture pour chaque école primaire et la maternelle	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de clôture construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds													15000000	
	Réhabiliter la cantine de l'EPP M'Bohoïn 1	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de cantine construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds													2 000 000	
	Créer un comité de suivi des travaux de construction des infrastructures scolaires	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de comité crée	PV de création	Involonté du CDL														
	Réhabiliter les écoles du village	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre d'école construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds														
	Construire une cantine moderne à l'EPP M'Bohoïn 2	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de cantine construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds														6 000 000
R.1.2 : Les équipements scolaires sont suffisants et modernes	Confectionner des portes et des fenêtres métalliques pour les écoles	CDL/IEP/Chefferie/Population	Nombre de porte et de fenêtre confectionner	PV de réception	Indisponibilité de fonds														

R.1.2 : Les équipements scolaires sont suffisants et modernes	Renouveler les toitures des trois bâtiments des trois écoles	CDL/IEP/Chefferie/ Population	Nombre de toitures réhabilitée	PV de réception	Indisponibilité de fonds												
	Equiper les écoles de costra.	CDL/IEP/Chefferie/ Population	Nombre d'école équipée	PV de réception	Indisponibilité de fonds												
	Equiper les deux (02) écoles de sirènes	CDL/IEP/Chefferie/ Population	Nombre de sirène	PV de réception	Indisponibilité de fonds												
	Equiper M'Bohoin 2 de 80 tables – bancs	CDL/IEP/Chefferie/ Population	Nombre de tables-bancs	PV de réception	Indisponibilité de fonds												1 500 000
	Electrifier les écoles M'Bohoin 1 & 2 ;	CDL/IEP/Chefferie/ Population	Nombre de salle de classe éclairées	PV de réception	Indisponibilité de fonds												
	Réhabiliter la charpente de neuf (09) salles de classe	CDL/IEP/Chefferie/ Population	Nombre de salle de classe réhabilité	PV de réception	Indisponibilité de fonds												
R.1.3 : le personnel enseignant est en nombre suffisant	Faire des plaidoyers auprès du ministère afin d'affecter des enseignants dans les écoles	CDL / Mutuelle / chefferie/	Nombre d'enseignant affecté/ Nombre de rencontre	PV de réception	Indisponibilité de fonds												500 000

Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)	
R 2.1 : l'accès à l'eau potable est facilité	Construire un château d'eau	CDL/ Mutuelle/ Chefferie /DRH	Nombre de château construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds												50 000 000
	Entreprendre des démarches gestionnaire des points d'eau afin de réduire le coût de l'abonnement hydraulique	CDL/ Mutuelle/ Chefferie /DRH	Nombre de session de rencontre	PV de rencontre	Involonté du CDL												
R 2.2 : L'accès à l'électricité est facilité	Faire une demande d'extension de la couverture électrique auprès de Côte d'Ivoire Energie et le conseil régional	CDL/ Mutuelle/ Chefferie /CR	Nombre de demande	Demande écrite	Involonté du CDL												200 000
	Faire des plaidoyers auprès de la direction générale de l'énergie en vue de faire une extension de la couverture électrique	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de rencontre	PV de rencontre	Involonté du CDL												

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

R 2.2 : L'accès à l'électricité est facilité	Faire des plaidoyers auprès de la CIE et du conseil régional en vue d'améliorer l'éclairage public dans le village	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de rencontre	PV de rencontre	Involonté du CDL													500 000
	Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter l'accès au service de soin de qualité et à l'hygiène					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget		
R 3.1 : l'assistance médicale est améliorée	Construire et équiper un centre de santé	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de centre de santé construit et équipé	PV de réception	Indisponibilité de fonds													50 000 000
	Doter le centre santé d'une ambulance	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre d'ambulance	PV de réception	Indisponibilité de fonds													30 000 000
	Sensibiliser les populations à se rendre dans les centres de santé pour les soins de santé plutôt que de recourir à l'automédication et à la médecine traditionnelle	CDL/ Mutuelle/ Chefferie / Population	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL													
R.3.2 : les ouvrages d'assainissement sont suffisants	Construire des latrines	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de latrines	PV de réception	Indisponibilité de fonds													25 000 000
	Construire des ouvrages de canalisations	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de caniveaux	PV de réception	Indisponibilité de fonds													100000000

R.3.2 : les ouvrages d'assainissement sont suffisants	Aménager des espaces publics en dépôt d'ordures	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de dépotoir construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds															10 000 000	
	Créer un comité de gestion de l'hygiène publique dans les villages	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de comité de gestion crée	PV de création	Involonté du CDL																2 500 000
	Sensibiliser la communauté sur les dangers de la défécation à l'air libre	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de sensibilisation	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL																1 500 000
Objectifs Spécifiques 4 (OS 4) : Renforcer les infrastructures et équipements culturels et sportifs pour l'épanouissement des jeunes						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10						Budgets
R 4.1 : les infrastructures et équipements culturels et sportifs pour l'épanouissement des jeunes sont suffisants et modernes	Construire un centre culturel moderne	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de centre culturel construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds																20 000 000
	Achever la construction de la place publique	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de place publique construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds																15 000 000
	Créer un terrain de sport	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de terrain de football crée	PV de réception	Indisponibilité de fonds																5 000 000
R 4.2 : les activités culturelles et sites touristiques sont promues	Organiser des journées culturelles	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de journée culturelle	Rapport d'activité	Involonté du CDL																3 000 000
	Ouvrir les voies d'accès aux sites touristiques	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Kilométrage de route ouvert	PV de réception	Indisponibilité de fonds																100000000

Objectifs spécifiques 5 (OS 5) : Faciliter l'accès à l'information dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budgets
R 5.1 : les infrastructures de télécommunication sont suffisantes et modernes	Faire des plaidoyers auprès des opérateurs téléphoniques afin d'installer des antennes téléphoniques dans le village	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de rencontre	Rapport d'activité	Involonté du CDL											200 000
	Construire un centre multimédia	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de centre multimédia construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											2 000 000
	Doter le village de matériels de communication (mégaphones)	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Montant du matériel	PV de réception	Indisponibilité de fonds											1 500 000

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.4. Programme 4 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.)

Tableau 26 : Cadre logique du programme 4

Objectif Global 4 (OG 4) : Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêts, Cours d'eau, Terres, etc.)																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)						Chronogramme										Budget (Frs CFA)
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)
R 1.1 : les forêts sont exploitées de façon rationnelle	Sensibiliser les populations à la bonne gestion des ressources naturelles	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de rencontre/ Nombre de personne sensibilisée	Rapport d'activité	Involonté du CDL											
	Former les producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA)	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de producteurs formés/Nombre de session de formation	Rapport d'activité	Indisponibilité de fonds /Involonté du CDL											
	Sensibiliser les populations sur les effets du changement climatique	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de rencontre / Nombre de personne sensibilisée	Rapport d'activité	Involonté du CDL											
	Sensibilisation des populations à l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires ;	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Nombre de rencontre/ Nombre de personne sensibilisée	Rapport d'activité	Involonté du CDL											
	Reboiser 2 ha ;	CDL/ Mutuelle/ Chefferie	Superficie reboisée	Rapport d'activité / PV de réception	Indisponibilité financière /Involonté du CDL											

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.2. Identification des idées de projets et définition des priorités

Les idées de projets sont extraites des actions à mener (mentionnées dans les tableaux ci-dessus) dans les différents domaines d'activités. Elles sont au nombre de quarante-neuf (49) comme l'indique le tableau ci-après, cependant, pour plus de lisibilité, le plan est sectionné en programmes.

Tableau 27 : Récapitulatif et priorisation des projets par programme

Programmes	Projets	Point obtenu ⁵	Ordre	Domaine
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'un centre de santé	105	1 ^{er}	Santé & Hygiène
	Projet de reprofilage de l'axe Alepé – M'Bohoin – Mopodji	83	2 ^{ème}	Routes & Transport
	Projet d'extension de la couverture d'électricité	54	3 ^{ème}	Eau & Electricité
	Projet de construction d'un collège de proximité	51	4 ^{ème}	Education
	Projet de construction d'un château d'eau	49	5 ^{ème}	Santé & Hygiène
Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	Projet d'équipement du village en matériels de communication	42	6 ^{ème}	Cohésion sociale & Bonne gouvernance
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de réhabilitation du marché	38	7 ^{ème}	Commerce
	Projet de reprofilage des pistes agricoles	33	8 ^{ème}	Agriculture ; élevage & Pêche
	Projet de création d'un terrain de football	18	9 ^{ème}	Culture ; sport & Loisir
Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	Projet d'achèvement de la place publique	15	10 ^{ème}	Culture ; sport & Loisir
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de deux salles de classe pour l'école maternelle	13	11 ^{ème}	Education
Réduction de la pauvreté	Projet de création des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)	11	12 ^{ème}	Commerce

⁵ Une approche participative qui au travers l'outil « diagramme préférentiel permet aux populations de s'exprimer librement sur une base de vote à bulletins secrets. Il s'agit en effet pour chaque participant de choisir 10 projets de son choix parmi tous les projets auxquels il va attribuer ensuite un certain nombre de points allant de 10 à 1. Et le projet qui obtiendra le plus grand nombre de points est classé premier.

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'un centre multimédia	10	13 ^{ème}	Communication
Réduction de la pauvreté	Projet de réhabilitation de magasin de stockage des produits agricoles	9	14 ^{ème}	Agriculture ; élevage & Pêche
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de réhabilitation de l'école maternelle	9	14 ^{ème} Ex	Education
	Projet de construction de six (06) logements d'enseignants	9	14 ^{ème} Ex	Education
	Projet de construction d'un centre culturel moderne	9	14 ^{ème} Ex	Culture ; loisir & Sport
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de réhabilitation de six (06) logements d'enseignants	8	18 ^{ème}	Education
	Projet de création de dépotoir	7	19 ^{ème}	Hygiène & Santé
Réduction de la pauvreté	Projet de redynamisation des coopératives	7	19 ^{ème} Ex	Agriculture ; élevage & Pêche
	Projet de construction d'une gare routière	6	21 ^{ème}	
	Projet de formation des producteurs en bonne pratique agricole (BPA)	6	21 ^{ème} Ex	Agriculture ; élevage & Pêche
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de canalisation	6	21 ^{ème} Ex	Hygiène & Santé
	Projet d'électrification des écoles	4	24 ^{ème}	Education
Réduction de la pauvreté	Projet d'acquisition de permis de conduire	3	25 ^{ème}	Education
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet d'équipement des écoles en « costra »	0	26 ^{ème}	Education
	Projet de création d'un terrain de sport mixte pour les écoles EPP M'Bohoin 1&2	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de création de terrain de sport mixte pour EPP M'Bohoin 1	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de construction d'aire de jeux pour l'école maternelle	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet d'équipement de l'école EPP M'Bohoin 2 en 80 tables –bancs	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de dotation des écoles en deux (02) sirènes	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de construction de latrines pour les enseignants	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de construction de clôture pour chacune des deux écoles	0	26 ^{ème} Ex	Education
Projet de construction d'une cantine scolaire pour l'EPP M'Bohoin 1	0	26 ^{ème}	Education	

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'une cantine scolaire pour l'EPP M'Bohoin 2	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de confection de douze (12) portes métalliques pour l'EPP M'Bohoin 1&2	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de réhabilitation des toitures de trois (03) bâtiments de l'école	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de réhabilitation des charpentes de neuf (09) salles de classe	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet d'affectation de deux (02) enseignants à l'école EPP M'Bohoin 2	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de construction de latrine	0	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de dotation du centre de santé d'une ambulance	0	26 ^{ème}	Hygiène & Santé
	Projet de construction de quatre (04) magasins pour stocker les marchandises	0	26 ^{ème} Ex	Commerce
	Projet de réhabilitation de vieilles plantations	0	26 ^{ème} Ex	Agriculture ; élevage & Pêche
Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	Projet de formation des producteurs aux techniques de productions de semences améliorées	0	26 ^{ème} Ex	Agriculture ; élevage & Pêche
	Projet de redynamisation du comité villageois de gestion foncière rurale	0	26 ^{ème} Ex	Foncier rural
Réduction de la pauvreté	Projet de délimitation des plantations	0	26 ^{ème} Ex	Environnement
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet d'organisation de journées culturelles	0	26 ^{ème} Ex	Culture ; loisir & Sport
	Projet d'ouverture des voies d'accès aux sites touristiques	0	26 ^{ème}	Culture ; loisir & Sport
Préservation des ressources naturelles	Projet de reboisement de 2ha de forêt	0	26 ^{ème} Ex	Environnement

V • CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI- EVALUATION

5.1. Diffusion du Plan de Développement Local

Les organes chargés de la diffusion et la vulgarisation du PDL sont le CDL⁶, la chefferie, la sous – préfecture et le Conseil régional.

En effet, dès l'approbation du PDL par les populations, les autorités administratives et les services déconcentrés, le document (PDL) doit aussitôt être présenté à l'ensemble de la communauté lors d'une réunion ou grande assemblée, au besoin ; le PDL doit être présenté aux acteurs économiques, partenaires, ONG, etc...afin d'avoir l'adhésion de tous dans sa phase de mise en œuvre.

Le village doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

Pour assurer une très bonne diffusion et exécution du PDL, le CDL doit être représentatif. Il doit être composé de toutes les couches de la communauté, des leaders clés pouvant faciliter la mobilisation des ressources, ou le recherche de financement, il doit surtout être dynamique.

Cependant, une des stratégies de communication, serait de faire passer des communiqués via les radios locales afin d'informer un large public de la mise en œuvre du PDL.

5.2. Dispositif de mise en œuvre

Le CDL est l'organe chargé de l'exécution du PDL ; il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL.

Le Comité Villageois de Développement (CDL) est compétent pour la coordination de toutes les actions de développement du village.

Pour mener à bien la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences, ces dernières seront renforcées (formation, appui fonctionnel).

Le CDL intervient à toutes les étapes de mise en œuvre du PDL : la programmation annuelle, le monitoring, le suivi évaluation, la mise en œuvre concertée de certains programmes impliquant les associations locales...

Néanmoins, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du PDL et la dynamisation de la participation des populations, il importe de mettre en place un dispositif institutionnel où tous les acteurs stratégiques de développement du village, du département et de la région seront représentés. Ce dispositif, basé sur la concertation, sera le lieu d'échanges sur les tranches annuelles du PDL (évaluation des projets précédents mis en œuvre, définition des prochains,). Il permettra de confirmer les engagements des différents acteurs quant à son exécution et d'assurer une information ascendante et descendante des dirigeants vers les habitants sur l'état de mise en œuvre du PDL.

Le CDL doit donc se réunir aux côtés du Chef de village et son conseil, des représentants des services déconcentrés de l'Etat, de la société civile, des partenaires au développement intervenant dans le village, des opérateurs économiques et autres personnes ressources.

⁶Comité de Développement Local (CDL) : Entité créée à l'échelle village qui a pour objectif de mettre en œuvre les projets issus du PDL, il remplace le CEPDL après l'élaboration du PDL.

Dans les gros villages, le CDL peut s'appuyer sur les Conseils de quartiers, afin de faciliter le partage de l'information et avoir l'adhésion de tous les habitants du quartier.

Il est important de noter que les charges liées aux activités du dispositif de concertation composé de tous les acteurs de développement, doivent être inclus dans le budget global du PDL, il s'agit des coûts liés aux rencontres, aux transports des membres, aux visites terrains, etc.

5.3. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources financières tant propres qu'externes est la condition sine qua non de la réalisation des actions et mesures prévues par le PDL. Le village doit se doter alors d'une stratégie de mobilisation des ressources dont la mise en œuvre permettra de :

- ✓ renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation de recettes ;
- ✓ renforcer la participation des acteurs privés ou associatifs au financement des activités ;
- ✓ saisir et utiliser à bon escient les opportunités qu'offre l'Etat ;
- ✓ renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;
- ✓ faire recours à la coopération décentralisée ;
- ✓ rechercher dans un processus de communication très actif et attractif des partenaires à intéresser aux projets du PDL.

Pour ce faire, elle bénéficiera d'un renforcement de compétences sur plusieurs thématiques comme la mobilisation communautaire, le montage de projet, la vie associative, les recherches de financements, etc.

Toutes fois, la mobilisation des ressources financières doit être interne et externe.

Pour ce qui concerne le financement interne, l'outil clé de mobilisation reste les cotisations, c'est-à-dire les contributions volontaires des habitants et ressortissants du village ; cette contribution peut être physique (main d'œuvre, matériel, etc.) ou en numéraire.

Pour le financement externe, plusieurs structures et organisations (nationales et internationales) apportent des appuis financiers dans la réalisation de nombreuses actions de développement selon le domaine d'action identifié par le village.

Le tableau ci-dessous retrace les fonds (nationaux et internationaux) d'appui apportés par ces structures et organisations de développement.

Tableau 28 : Panorama des guichets de financement

Noms du Fonds	Objectifs	Types de financement
National		
Budget d'investissement du Conseil Régional		Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	Géré par le Conseil du Café-Cacao (CCC). Le FIMR permet de financer la réalisation d'infrastructures dans les domaines de l'entretien des pistes agricoles, de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise, de l'électrification solaire et de la sécurité en milieu rural	Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'entretien routier	Disponible à APROMAC, ce fond est destiné pour le reprofilage des routes villageoises.	Appuis techniques, apport en numéraires
Internationale		
Fonds Vert pour le Climat (GCF)	Promouvoir le changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résistantes au climat en fournissant un appui aux pays en développement pour : - limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre - s'adapter aux impacts du changement climatique	Subventions, prêts concessionnels, dette subordonnée, fonds et garanties
Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)	Mission unique : atténuer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Secteurs : Biodiversité, Produits chimiques et déchets, Changement climatique, Foresterie, Eaux internationales, Utilisation et dégradation des sols	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels. Existence d'un « Small Grants Programme » pour les acteurs non étatiques pour le financement, jusqu'à 50 000 US\$ pour des projets «à base communautaire)
Fonds pour l'Adaptation (AF)	Financer des projets concrets d'adaptation et des programmes pilotes pour réduire les effets négatifs du changement climatique	-Subventions de coopération Sud Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; - Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Fonds de développement de l'Union Européenne	Cadre d'investissement pour les subventions, les mélanges et les	-Subventions de coopération ; - Subvention d'assistance de

	garanties pour lever des fonds privés, par l'intermédiaire du Fonds européen pour le développement durable Plus (FESD+) et de garantie pour l'action extérieure	formulation de projets ; - Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Les bailleurs du développement		
Agence Française de Développement (AFD)	Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Elle intervient dans les domaines suivants : Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance Un objectif central : 50% des projets du groupe AFD (Agence + Proparco) doivent avoir des co-bénéfices climat	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels.
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	La GIZ est l'agence allemande de coopération internationale pour le développement. Elle traite les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Développement économique rural • Conservation de la biodiversité • Environnement • Gouvernance des ressources • Énergies renouvelables et efficacité énergétique • Emploi et développement des affaires • Secteur de la sécurité 	-Subventions de coopération Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Banque Mondiale	Nouveaux engagements pris à la faveur de son plan d'action climat 2021-2025 : -50% dédié à l'adaptation ; -Privilégie la mobilisation du capital privé : marches carbone, obligations vertes, etc. ; -Approche programmatique à travers les "Country Climate and Development Reports" (CCDRs)	-Subventions de coopération Sud Sud et Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre

Source : MPD

Il est important de mentionner que, dans la mise en œuvre du PDL ou dans la recherche de financement, certaines situations peuvent constituer d'obstacles ou des risques pouvant compromettre la mise en œuvre efficiente du PDL.

Il s'agit notamment de :

- ✓ la forte politisation du CDL

- ✓ le bicéphalisme
- ✓ la défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDL
- ✓ insuffisance de transfert des compétences aux collectivités territoriales par le gouvernement
- ✓ la non-tenu des réunions et des rencontres pour évaluer le PDL ;
- ✓ la non-production de rapports périodiques ;
- ✓ l'attentisme des acteurs ; -
- ✓ les rivalités politiques et conflits d'intérêts ;
- ✓ la non-application de textes réglementaires ;
- ✓ la sous-information ;
- ✓ le niveau limité de formation des responsables en charge du suivi ;
- ✓ L'absence de collaboration avec les structures politico-administratives et autres acteurs de développement
- ✓ la non programmation annuelle des projets.

Comme solutions pour remédier aux risques cités ci-dessus, une campagne de sensibilisation accrue des principaux acteurs devrait accompagner le processus de mise en œuvre du PDL.

5.4. Mécanisme du Suivi – évaluation

Il repose sur un rapportage systématique trimestriel des progrès et éventuellement des difficultés dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes de la mise en œuvre du PDL. Il est basé sur un système de mesure de performances des projets / programmes, du CDL et du conseil de village, défini par les indicateurs objectivement vérifiables formulés lors de l'élaboration du PDL et des programmes annuels. Ces derniers visent à atteindre les Orientations nationales ; régionales ; et les Objectifs de Développement Durable.

Le village associe, à l'élaboration tant des outils qu'aux activités de suivi-évaluation, les services préfectoraux, le conseil régional, les partenaires de développement et les services techniques compétents. L'affinement du processus de suivi-évaluation en début d'exécution permettra le partage des tâches entre les acteurs concernés.

Par définition, le suivi est un processus continu de collecte et de traitement de données sur tous les aspects de la mise en œuvre du PDL.

Cette observation continue et critique (résultats, calendriers et coûts) de l'exécution des différentes activités du PDL, est aussi assurée en partie par le dispositif participatif mis en place, dispositif composé par les membres des CDL, des services préfectoraux, du conseil régional, des partenaires de développement, et des services techniques compétents.

Toutefois, les membres du conseil de quartier participent à la collecte de données, permettant ainsi d'assurer un suivi de proximité. Ces données sont capitalisées par trimestre, par le CDL.

La partie plus technique est assurée par le CDL, il s'agit du suivi financier permettant de veiller à la mise en place des différents financements, l'analyse des écarts entre actions planifiées et réalisées.

Le bilan annuel a pour objectif d'évaluer le plan annuel, d'analyser les écarts, de décider des mesures de correction ou de report et de faire le point financier. Ainsi, le dispositif en charge du suivi-évaluation s'appuie sur les évaluations des trois (03) premiers trimestres.

L'évaluation est réalisée avec un outil spécifique et sanctionné par une note explicative des tendances.

Ce bilan est restitué par les techniciens du CDL, pour amendement et formulation de propositions d'ajustement. Le bilan et les propositions du CDL sont restitués au Conseil Villageois pour prise de décisions, qui seront notamment les bases de la planification de l'année suivante. Par ailleurs, il est nécessaire de travailler à la prise des coordonnées géographiques des ouvrages, des équipements, des ressources naturelles et autres potentialités économiques. Une évaluation à mi-parcours doit être organisée. Ses enjeux sont importants quant à l'exécution du PDL ; il peut être question de le redimensionner, de reformuler les objectifs fixés, d'opérer un tournant pour la réussite du plan. Pour ce faire, une analyse extérieure sera faite avec l'association des différents organes de concertation et aux services préfectoraux compétents. Une évaluation finale fera le point de la formulation des objectifs en fonction du contexte (sa pertinence), de l'atteinte des objectifs des différents programmes (son efficacité) et des changements obtenus au terme de la mise en œuvre du PDL (ses effets). Il peut s'agir d'une auto-évaluation, orchestrée par le CDL sur la base des bilans annuels.

Conclusion

Ce Plan de Développement Local est certes un document co-financé par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) avec l'appui technique de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement, mais il appartient avant tout au village de M'Bohoin de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour son adoption, sa vulgarisation, sa mise en œuvre et sa réussite car ce PDL a été élaboré de façon participative et inclusive avec toutes les couches de la population.

Ce PDL est un outil précieux de travail pour les acteurs du village, il permettra au village d'avoir une meilleure lisibilité des investissements nécessaires en vue d'améliorer efficacement les conditions de vie de toutes les communautés vivant dans le village.

Les actions programmées dans le PDL doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de leurs efficacités et d'y apporter les mesures correctives nécessaires

Cependant, en vue d'aider le CDL à relever les défis et d'assurer le bien-être de toutes les couches de la population, il est recommandable :

- ✓ d'élaborer et de mettre, au début de chaque année, le plan annuel villageois à la disposition de tous les acteurs du village ;
- ✓ laisser les considérations partisans dans la mise en œuvre du PDL, de prendre suffisamment du recul et de se mettre résolument au travail ;
- ✓ d'organiser chaque année une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel du village et les résultats de l'année précédente.

Annexe 1 : Plans annuels et quinquennaux des 10 projets prioritaires

Tableau 29 : Plan Annuels et quinquennaux des projets prioritaires du Village et inter-village

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité															
Projet 1 : Projet de construction et d'équipement d'un centre de santé															
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel												Budget
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Le centre de santé est fonctionnel, l'accès aux soins de santé de qualité est amélioré	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle													
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle													
	Choisir le site pour le projet	CDL / Chefferie													
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle													
	Apporter un appui conseil	District sanitaire													
	Construction du Centre de santé	Entrepreneur													50 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle													
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL													

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 2 : Projet de reprofilage de l'axe Alepé – M'Bohoin – Mopodji								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquennal					Budget
			Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	
L'axe Alepé-M'Bohoin-Mopodji est reprofilé et praticable	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	Conseil Regional						
	Reprofilage l'axe	Entrepreneur						154 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité														
Projet 3 : Projet d'extension de la couverture électrique														
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel											Budget
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	
Le village est entièrement électrifié, les populations ont accès à l'électricité	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle												
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle												
	Identifier les zones à électrifier	CDL / Chefferie												
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle												
	Apporter un appui conseil	DR Infrastructures												
	Extension électrique	CI-Energie												35 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle												
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL												

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 4 : Projet de construction d'un collège de proximité								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Le collège de proximité est construit, il est équipé et fréquenté par les élèves du village admis au collège	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle						
	Choisir le site du projet	Chefferie / CDL / Mutuelle						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	Conseil Regional						
	Construction du collège	Entrepreneur					145 000 000	
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité															
Projet 5 : Projet de construction d'un château d'eau															
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel												Budget
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Le château d'eau est fonctionnel et l'accès à l'eau potable est amélioré	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle													
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle													
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Chefferie													
	Apporter un appui conseil	DR Hydraulique													
	Construction du château d'eau	CI-Energie													50 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle													
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL													

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité															
Projet 6 : Projet d'équipement du village en matériel de communication															
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel												Budget
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Le village utilise du matériel de communication moderne et performant pour diffuser des informations	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle													
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle													
	Identifier les besoins en matériel de communication	CDL/Mutuelle/Chefferie													
	Lancer l'appel d'offre et choisir le fournisseur	CDL / Chefferie													
	Acquisition du matériel	Entrepreneur													1 500 000
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL													

Source : Atelier de planification septembre 2022

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

Programme 2 : Réduction de la pauvreté														
Projet 7 : Projet de réhabilitation du marché														
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel											Budget
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	
Le marché est réhabilité, moderne et fréquenté par tout le village	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle												
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle												
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entrepreneur	CDL / Chefferie												
	Réhabilitation du marché	Entrepreneur												20 000 000
	Suivi des travaux	CDL/Chefferie/ Mutuelle												
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL												

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 2 : Réduction de la pauvreté								
Projet 8 : Projet de reprofilage des pistes agricoles								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	
Les pistes agricoles sont reprofilées et les produits agricoles sont évacués normalement	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Identifier les pistes agricoles	Chefferie / CDL / Mutuelle/GVC						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/GVC						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	Conseil Regional						
	Reprofilage des pistes agricoles	Entrepreneur						20 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Plan de Développement Local de M'Bohoin 2022 – 2032

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité														
Projet 9 : Projet de création d'un terrain de football														
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel											
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Le terrain de football est fonctionnel et les jeunes sont épanouis	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle												
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle												
	Identifier le site	Chefferie/ Mutuelle/CDL												
	Apporter un appui Conseil	DR Sport												
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entrepreneur	CDL / Mutuelle												
	Création du terrain de football	Entrepreneur												5 000 000
	Suivi des travaux	CDL/Chefferie/ Mutuelle												
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL												

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité														
Projet 10 : Projet d'achèvement de la place publique														
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel											
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
La place publique est fonctionnelle, les affaires sociales sont gérées sur la place publique	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle												
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle												
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entrepreneur	CDL / Mutuelle												
	Construction de la place publique	Entrepreneur												15 000 000
	Suivi des travaux	CDL/Chefferie/ Mutuelle												
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL												

Source : Atelier de planification septembre 2022

Annexe 2 : Lettre d'approbation du Sous-préfet et bureau CEPDL

REGION DE LA ME ----- DEPARTEMENT D'ALEPE ----- SOUS-PREFECTURE D'ALEPE -----	REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union-Discipline-Travail -----
N° <u>152</u> /SP-AL/CAB	Alépé, le 25 juillet 2022
Objet : Accord pour l'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) de votre village -----	Le Sous-Préfet à Monsieur le Chef du village de M'bohoin <u>M'BOHOIN</u>
<p>En accusant réception de votre correspondance en date du 14 avril 2022, par laquelle vous sollicitez de ma part l'autorisation pour l'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) de votre village, dans le cadre du projet PRM 2,</p> <p>J'ai l'honneur de vous marquer mon accord, tout en exigeant que ledit plan de développement prenne en compte les aspirations de toutes les populations de votre village.</p>	
	
 GUE Alain Sous-Prefet	

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE DU MEMBRE	TITRE	CONTACTS
01	AMBONON JEAN JACQUES	Représentant de la Mutuelle	Président	0544766640 / 0103351657
02	AHIBA DOMINIQUE AUGUSTE YAPO DESIRE	Représentant de la jeunesse	Secrétaire	0759135680 / 0102777223
03	AMBONON ATSAIN AUGUSTIN	Représentant de la chefferie	Membre	0576073718
04	ANGUI APO AGATHE	Représentante des femmes	Membre	0566607186
05	AMBONON YAPO JUSTIN	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Musulman)	0545942782
06	TOUGBA DRAMANE	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Chrétien)	0544920269
07	KOUMAN KOUASSI	Représentant des communautés allochtones	Membre	0574432018
08	AKA GEORGES	Représentant des communautés allochtones	Membre	0506360528
09	SAWADOGO MAHADY	Représentant CEDEAO	Membre	0554745015
10	DIALLO MAMADOU ALPHA	Représentant CEDEAO	Membre	0555066288
11	OUEGNIN DOUAN OLIVIER	Représentant Sous-préfecture	Membre	0768675354
12	LOUKOU BENJAMIN	Représentant MPD	Membre	0708019682
13	KOUADIO ISAAC MICKAEL	Représentant MPD	Membre	0709770161
14		Représentant MINADER	Membre	
15		Représentant CR	Membre	
16	AHIBA BOGUIE	Représentant OSC	Membre	0505888113
17	MAFFE MAMBO JUSTIN	Représentant OSC	Membre	0709502107
18	ASSI KOUADIO ACHILLE	Représentant COGES santé	Membre	0556734871
19	YAPO DJOUGBA ALBERT RAZACK	Représentant COGES école	Membre	0504160936
20	ASSI MONET NARCISSE	Représentant	Membre	0556388750

Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

- ✓ **Objectif 1** : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- ✓ **Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- ✓ **Objectif 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- ✓ **Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- ✓ **Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- ✓ **Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- ✓ **Objectif 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- ✓ **Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ✓ **Objectif 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ✓ **Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- ✓ **Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ✓ **Objectif 12** : Établir des modes de consommation et de production durables ;
- ✓ **Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ✓ **Objectif 14** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- ✓ **Objectif 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- ✓ **Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- ✓ **Objectif 17** : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Annexe 4 : Photo de la validation finale

